

## *Projet tuteuré UE-5*

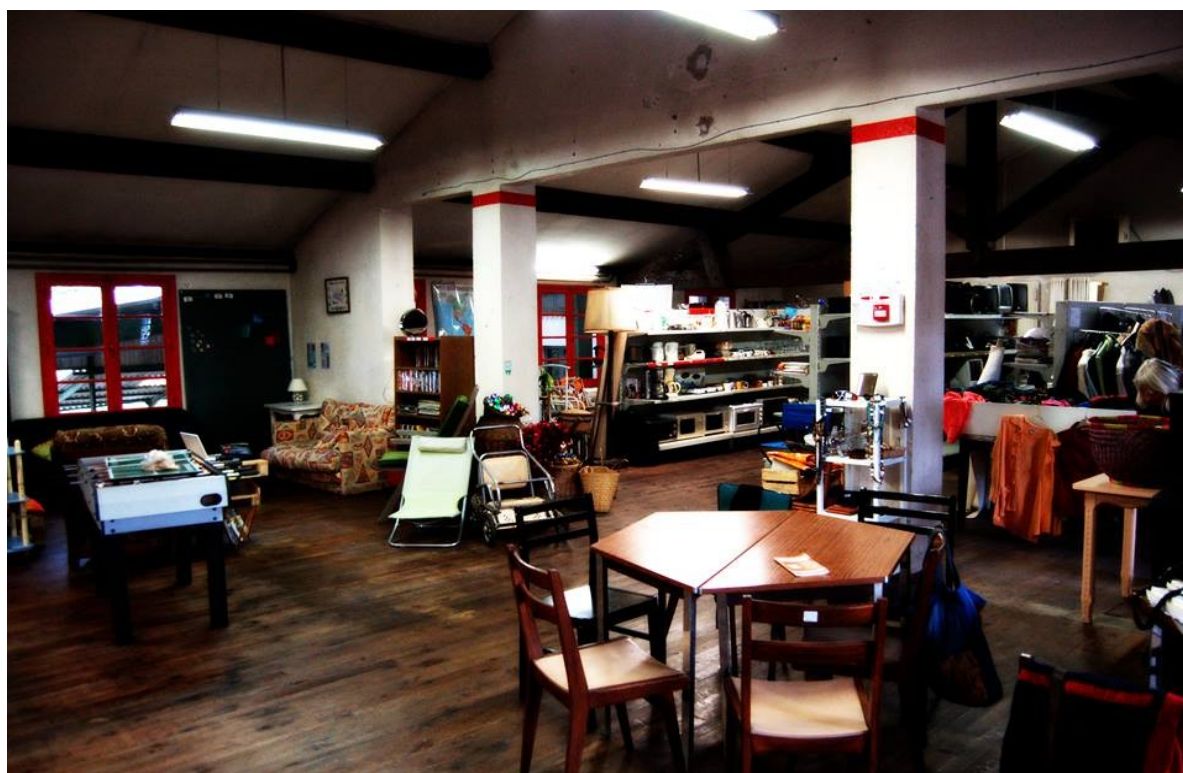
---

# *Analyse des dynamiques territoriales dans le cadre de la réduction des déchets : le cas de la Ressourcerie de Foix*

Commanditaire du projet : La **Ressourcerie de Foix** avec **Loïc Gerland** comme représentant

Professeurs référents : **Marianne Charles** - **Huyette Pierre**

Commande réalisée par : **Victor Assemat** - **Amandine Clouzet** - **Drault Charlotte** - **Marie Tomat** - **Aude Vignon**





Projet tuteuré UE-5

---

Analyse des dynamiques territoriales dans le cadre de la réduction des déchets : le cas de la Ressourcerie de Foix

Commanditaire du projet : La Ressourcerie de Foix avec Loïc Gerland comme représentant

Professeurs référents : Marianne Charles – Huyette Pierre

Commande réalisée par : Victor Assemat – Amandine Clouzet – Drault Charlotte – Marie Tomat – Aude Vignon

## Remerciements

Tout d'abord, nous souhaiterions remercier **Loïc Gerland**, notre porteur de projet, qui tout au long de nos missions, à fait preuve d'engagement et de confiance. Nous remercions également certains co-porteurs du projet de la Ressourcerie : **Marie Defesvre, Miguel Lopez et Lucy Mirouze** pour leur présence et leur convivialité. Ils ont joué un rôle essentiel dans nos choix d'études et de mise en place de notre projet.

Nous souhaiterions également remercier nos professeurs référents : **Pierre Huyette** et **Marianne Charles** ainsi que l'ensemble de l'équipe pédagogique : **Philippe Sahuc, Mélanie Gambino** et **Olivier Bories** pour leurs conseils et le temps qu'ils ont pu nous consacrer pour le suivi et l'appui de nos travaux universitaires.

Nous n'oublions pas **Fabien Guichou** et les autres membres délégués du FAJIP qui ont contribué à la réalisation du projet de partenariat. Merci également à l'ensemble des membres de l'CEUF : **Elodie Butin, Margaux Morisot, Maxime Dangla, Vianney Federici** ainsi que tout le reste de l'équipe dont l'intérêt et la motivation nous ont permis de mener l'un de nos projets dans une très bonne voie de réalisation.

Nous aimerions remercier de plus, la Fédération des Mouvements d'Education Populaire en Ariège pour l'accueil et le temps consacré à notre entretien. Ainsi que l'ensemble des personnes et professionnels que nous avons dû, d'une quelconque manière, solliciter pour la réflexion, la conception, la mise en place de nos projets et rendus universitaires : le **Smectom du Plantaurel, les étudiants** qui ont répondu aux questionnaires, les « habitués » de la Ressourcerie.

Nous souhaiterions tout particulièrement remercier l'ensemble des ressourceries qui ont accepté de répondre à nos questions et de s'investir dans notre étude.

Et enfin, merci au **Centre Universitaire Robert Naudi** et à la **Bibliothèque Universitaire de Foix** pour avoir mis à notre disposition les infrastructures nécessaires à notre étude et nous avoir permis d'accéder à des documents pour ce Projet Tuteuré.

## Glossaire :

**ADEME** : Agence De l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie

**ADIE** : Association pour le Droit à l'Initiative Économique

**ADUA** : Association pour le Développement Universitaire en Ariège

**AFME** : Agence Française de la Maîtrise de l'Environnement

**ANRDE** : Agence Nationale pour la Récupération et l'élimination des Déchets

**AQA** : Agence pour la Qualité de l'Air

**ARPE** : Agence Régionale Pour l'Environnement

**CAF** : Caisse d'Allocation Familiales

**CC** : Communauté de Communes

**CDIAE** : Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Économique

**CGCT** : Code Général des Collectivités Territoriales

**CMA** : Chambre des Métiers et de l'Agriculture

**CRESS** : Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire

**DDCSPP** : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

**DEEE** : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

**DIB** : Déchets Industriels Banals

**DMA** : Déchets Ménagers Assimilés

**DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

**EEDD** : Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

**EIT** : Écologie Industrielle et Territoriale

**EP** : Éducation Populaire

**EPCI** : Établissement Public de Coopération Intercommunale

**ERP** : European Recycling Platform

**ESS** : Économie Sociale et Solidaire

**FAJIP** : Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention

**FEADER** : Fond Européen Agricole pour le Développement Rural

**FMEPA** : Fédération des Mouvements d'Éducation Populaire en Ariège

**GAL** : Groupe d'Action Locale

**HQE** : Haute **Q**ualité **E**nvironnementale

**IAE** : Insertion par l'**A**ctivité **E**conomique

**INSEE** : Institut **N**ational de la **S**tatistique et des **E**tudes **E**conomiques

**LEADER** : **L**iaison **E**ntre **A**ctions de **D**éveloppement de l'**E**conomie **R**urale

**MADEELI** : **M**on **A**gence de **D**éveloppement **E**conomique d'**E**xport et d'**I**nnovation

**MODECOM** : **M**éthode **D**E **C**aractérisation des **O**rdures **M**énagères

**NOTRe** : **N**ouvelle **O**rganisation **T**erritoriale **R**épublicaine

**ŒUF** : **O**rganisation des **E**tudiants de l'**U**niversité de **F**oix

**OPQCM** : **O**ffice **P**rofessionnel de **Q**ualification des **C**onseils en **M**anagement

**PLP** : **P**lan **L**ocal de **P**révention

**PME** : **P**etites et **M**oyennes **E**ntreprises

**PNR** : **P**arc **N**aturel **R**égional

**PTCE** : **P**ôle **T**erritorial de **C**oopération **E**conomique

**REP** : **R**esponsabilité **E**largie du **P**roducteur

**SCIC** : **S**ociétés **C**oopératives d'**I**ntérêt **C**ollectif

**SCOT** : **S**chéma de **C**ohérence **T**erritoriale

**SEL** : **S**ystème d'**E**change **L**ocal

**SIAE** : **S**tructures d'**I**nsertion par l'**A**ctivité **E**conomique

**SMALCT** : **S**yndicat **M**ixte **A**rize-**L**èze de **C**oopération **T**ransfrontalière

**SMECTOM** : **S**yndicat **M**ixte d'**E**nlèvement, de **C**ollecte et de **T**raitement des **O**rdures **M**énagères

**SRADDT** : **S**chéma **R**égional d'**A**ménagement et de **D**éveloppement **D**urable du **T**erritoire

**TPE** : **T**rès **P**etite **E**ntreprise

**UE** : **U**nion **E**uropéenne

**UNEA** : **U**nion **N**ationale des **E**ntreprises **A**daptées

## Sommaire

Introduction.....	8
I/ Compréhension de la commande.....	9
1) La Ressourcerie de Foix ; présentation rapide.....	9
2) Éclaircissement des notions de partenariat et d'éducation populaire.....	9
3) Méthode.....	11
II) Mieux connaître l'organisation liée aux déchets afin de comprendre le contexte des Ressourceries.....	12
1) Situation.....	12
2) Cadre juridique et politique de la réduction des déchets.....	15
3) La place des collectivités locales.....	19
III) Les structures d'utilité sociale autour de la gestion des déchets.....	23
1) Une réponse à travers des structures de l'ESS et de l'économie circulaire.....	24
2) Le Réseau des Ressourceries.....	29
3) Lien au territoire : analyse comparative des Ressourceries.....	33
IV) Diagnostic de la Ressourcerie de Foix.....	35
1) Implantation territoriale : Le cas de l'Ariège.....	36
2) Les partenariats.....	44
3) Focus sur le lien avec les étudiants.....	46
V) Préconisations et actions opérationnelles.....	48
1) Préconisations.....	48
2) Concrétisation.....	51
VI) Auto-évaluation.....	54
Conclusion.....	56

# Introduction

Notre groupe de cinq étudiants (Victor Assemat, Amandine Clouzet, Charlotte Drault, Marie Tomat et Aude Vignon) en Licence Professionnelle «Entreprises et Développement Local», a effectué un projet tuteuré, entre décembre 2015 et mars 2016. La commande provenait de la Ressourcerie de Foix, et la commande “brute” était :

- “ateliers publics/éducation populaire”
- “partenariats”

Une Ressourcerie est une structure environnementale localement impliquée dans la prévention et la gestion des déchets. Le concept de ce type de structure est de collecter des objets inutilisés, de les valoriser pour par la suite les redistribuer, tout en ayant une action de sensibilisation. Nous avons eu besoin de contextualiser le projet et de s'approprier la commande brute.

Nous avons choisi de travailler avec la Ressourcerie de Foix pour plusieurs raisons. Nous sommes tous sensibles à la question des déchets, et d'une manière plus globale, aux changements de paradigme qui s'opèrent actuellement dans notre société de consommation. Certains d'entre nous ont des convictions liées à l'alimentation, à l'environnement, à la consommation en général : nous sommes des étudiants vivant les problématiques de notre époque et souhaitant participer à la transformation de la société. Nous avons ici l'opportunité de comprendre les mécanismes permettant de créer de l'activité économique au niveau local, en répondant à des besoins environnementaux, sociétaux et en participant à la mutation des cadres d'actions.

Nous allons, dans ce dossier, présenter divers éléments d'analyse : dans un premier temps, la commande brute sera développée ainsi que notre méthode, notre logique de travail et les outils utilisés. Dans un deuxième temps nous présenterons la situation et le cadre liés à la gestion des déchets, puis les réponses et les stratégies de développement des structures d'utilité sociale telles que les ressourceries, structurées autour de la gestion des déchets. Nous nous attacherons ensuite à faire le diagnostic de la Ressourcerie de Foix et de ses partenariats par rapport à son territoire d'implantation afin de présenter nos préconisations et les actions concrètes qui en ont découlé.



## I/ Compréhension de la commande

### 1) La Ressourcerie de Foix ; présentation rapide

Cette association de type loi 1901 a été initiée fin 2013. Le projet de création de la Ressourcerie a rassemblé de nombreuses personnes. D'abord informelle, l'association « De la ressource à la clef » a été créée en janvier 2015 pour officialiser cette envie commune de voir exister une Ressourcerie à Foix et avait jusque là pour objectif de servir de structure d'élaboration et de mise en œuvre de l'activité de Ressourcerie. La boutique quand à elle, a été ouverte en octobre 2015 grâce à la location du local en juillet 2015.

Le projet a été initié et porté depuis le début par Loïc Gerland. Par la suite, des co-porteurs du projet se sont intéressés à l'activité et le démarrage se rapprochant, l'équipe active s'est étoffée et comporte maintenant 6 co-porteurs de projet, une dizaine de bénévoles impliqués régulièrement plusieurs jours par semaine et une vingtaine de sympathisants actifs venant aider ponctuellement.

On compte une cinquantaine d'adhérents à l'association. Chaque jour d'ouverture, on compte une centaine de personnes, qui se rendent sur le site de l'association pour acheter, donner des objets, ou pour participer aux activités proposés par celle-ci de manière occasionnelle (ateliers, culture-débat, événementiels). On compte également 500 abonnés à la newsletter mensuelle, et 200 abonnés sur le réseau social Facebook.

Les jours et horaires d'ouverture de la boutique et les dépôts d'objets sont actuellement :

- les mercredis de 14h à 19h
- les 2èmes et 4èmes samedis de chaque mois de 14h à 18h

L'adresse de l'association : 1bis rue de la résistance 09000 FOIX

Accès : avant la sortie de Foix vers Saint Pierre de Rivière (route de la Barguillère)

### 2) Éclaircissement des notions de partenariat et d'éducation populaire

#### Partenariats

Après discussion avec l'équipe, nous nous sommes aperçus que les partenariats les plus solides sont ceux concernant le montage du projet, et ceux en lien avec les collectivités locales. L'équipe de la Ressourcerie nous a présenté de nombreux partenaires « de terrain », qu'elle considère comme acquis. La notion de partenariat au sein d'une Ressourcerie peut revêtir de multiples formes selon les thématiques propres à leur fonctionnement. La Ressourcerie de Foix ne déroge pas à cette règle et les idées sont nombreuses, en lien avec les dynamiques locales. Cependant, la Ressourcerie de Foix étant très récente, peu de partenariats qui nous ont été présentés avaient valeur d'engagement officiel. La Ressourcerie de Foix, au cours de son développement et des opportunités de coopération qui se concrétiseront certainement, a tout intérêt à formaliser peu à peu tous les partenariats pour lesquels existent des accords oraux. Le fait de rencontrer de nouveau tous ces partenaires, pour signer une convention fixant les apports de chacun au partenariat, permettrait peut-être de faire émerger de nouvelles synergies et redynamiserait certainement les activités possibles.

## Éducation populaire

Nous avons eu besoin d'éclaircir cette notion. Un entretien avec la Fédération des Mouvements d'éducation Populaire en Ariège nous a aidé à mieux comprendre la complexité de ce terme et de ses implications. Il existe un agrément éducation populaire délivré par la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations). Cependant, considérer l'éducation populaire à travers le seul prisme de l'agrément ministériel « Jeunesse et Sport » revient à laisser une partie de la réalité de côté. En effet, si l'éducation populaire a pour objectifs de base le développement et l'épanouissement personnel, l'émancipation individuelle et collective, elle, n'existe pas « en soi ». C'est une notion qui a des attaches historiques profondes en France.

Le mouvement d'éducation populaire a été :

- un mouvement laïque républicain pour lutter contre l'obscurantisme religieux au XIXe siècle
- un courant ouvrier et révolutionnaire pour lutter contre le capitalisme à partir du XIXe siècle
- un courant institutionnalisé et placé sous la tutelle de l'État à partir de 1943, servant l'idéologie du gouvernement de Vichy
- après la seconde guerre mondiale, l'objectif était le développement d'une éducation politique de masse conçue comme une pédagogie de la démocratie
- intégrée en 1948 dans la Direction générale de la jeunesse et des sports, l'éducation populaire devient synonyme d'accès aux loisirs

En clair, l'éducation populaire résulte de processus historiques et revêt de multiples formes. Le terme est souvent utilisé de façon générique, sans forcément correspondre à des actions agrémentées par l'État. En bref, les actions de terrain menées par des associations non agréées en terme de sensibilisation et d'animation peuvent ne pas être reconnues comme faisant de l'éducation populaire. Et inversement, l'agrément accordé à un moment donné ne garantit pas toujours les actions de certains organismes. Ce flou peut avoir son importance, notamment au niveau des subventions attribuées aux structures agréées.

Nous avons alors compris que l'utilisation du terme d'éducation populaire dans notre commande se référerait seulement aux principes de l'éducation populaire. En effet la Ressourcerie ne cherche en aucun cas à obtenir l'agrément, mais veut se positionner dans les logiques d'éducation à l'environnement dans une démarche d'éducation populaire.

Il faut noter que notre utilisation de ce terme dans notre problématique devra se comprendre comme synonyme "d'animation/sensibilisation". Cet éclaircissement nous a permis d'axer notre travail sur les actions d'animation, notamment les ateliers proposés par la Ressourcerie au grand public.

Nous avons ainsi reformulé la commande initiale : **travailler sur des partenariats qui renforcent le volet éducation populaire.**

Dans notre réflexion sur l'analyse universitaire à apporter à cette mission, des questions sous-jacentes se sont imposées :

- Quel est le cadre de la réduction des déchets?
- Quels impacts peut avoir l'implantation territoriale d'une structure voulant agir localement ?

- Concernant l'animation, la sensibilisation, quels ateliers mettre en place, pour quel public ?

Toute la difficulté résidait dans le fait de devoir réaliser un bilan de la structure dans son cadre territorial.

Nous en avons tiré une problématique générale : sur quelles spécificités du territoire ariégeois la Ressourcerie de Foix peut-elle s'appuyer pour se développer ?

Il est indispensable de connaître ces différents acteurs et les orientations générales liées aux déchets afin de comprendre le cadre global dans lequel vont s'insérer les ressourceries.

### 3) Méthode

Nous avons choisi de mettre en place différentes actions de manière plus ou moins simultanée, afin de répondre à la fois aux objectifs universitaires et aux attentes opérationnelles de notre commanditaire. Nous étions suffisamment nombreux pour amorcer des actions de terrain, tout en menant des études nous permettant de mieux cerner les enjeux liés au développement de l'association. Les principales démarches opérationnelles, que nous détaillerons et justifieront au fur et à mesure de ce rapport, ont été :

- la mise en place de questionnaires à destination des étudiants afin de proposer les animations/actions adéquates
- les entretiens avec différentes ressourceries françaises afin de mieux cerner la complexité de l'implication locale et en tirer des préconisations pour celle de Foix
- la mise en place concrète de deux partenariats

Ces actions ont été complétées de recherches bibliographiques. Nous avons eu besoin d'un temps relativement important pour comprendre le cadre, la complexité de l'environnement des ressourceries. Nous avons cherché à sélectionner les informations pertinentes sur le territoire concerné afin de proposer un diagnostic et des préconisations adaptés.

Nous avons créé des documents méthodologiques pour suivre l'avancée du projet, dont vous trouverez des exemples en annexes :

- Un cahier des charges pour se mettre en accord avec le commanditaire. Le cahier des charges a évolué au fur et à mesure de l'avancement du projet (voir annexe 1)
- Un planning, qui a également évolué au cours du projet (voir annexe 2)
- Un arbre projet qui nous a aidé au départ à visualiser les directions et les objectifs du projet. (voir annexe 4)
- Un tableau de bord permettant de récapituler chaque séance de travail collective et de fixer les tâches à effectuer pour la fois suivante, de poser les questions en suspens. Ce document était transféré au commanditaire et à notre professeur référent afin qu'ils puissent suivre l'avancement de la réflexion (voir annexe 5)
- Des comptes-rendus constants sur les actions menées séparément, afin que chacun suive de près la globalité des démarches

Nous avons également créé des outils de travail, dont vous trouverez des exemples en annexe :

- Guides d'entretiens ressourceries (voir annexe 9)

- “Carte d’identité” des territoires étudiés (voir annexe 11)
- Questionnaires (voir annexe 14, 15 et 16)
- Tableaux récapitulatifs, schémas (voir annexe 10 et 12)
- Fiches actions (voir annexe 19 et 20)

Nous avons choisi de nous appuyer sur un outil de partage de documents en ligne afin de rendre les documents interactifs et de pouvoir en permettre l’accès constant à notre commanditaire. Nous avons également impulsé de nombreuses réunions :

- Avec le responsable de l’association M. Gerland
- Avec notre professeur référent M. Huyette
- Avec les acteurs démarchés pour la mise en place d’actions partenariales concrètes

Nous avons tenté de nous appuyer sur les compétences et les envies de chacun afin d’assurer une bonne cohésion de groupe.

Nous proposons ici différents éléments de contextualisation du projet, afin de mesurer les enjeux qui y sont liés et de montrer la logique de notre travail, à travers les différentes démarches effectuées.

## **II) Mieux connaître l’organisation liée aux déchets afin de comprendre le contexte des Ressources**

### **1) Situation**

#### **a/ La typologie des déchets**

Qu'est-ce qu'un déchet ?

*"Est un déchet au sens du présent chapitre tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon." (Art. L.541-1.-II du code de l'environnement)*

*"Est ultime au sens du présent chapitre un déchet, résultant ou non du traitement d'un déchet, qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant ou dangereux." (Art. L.541-1.-III du code de l'environnement)*

Les déchets peuvent être classés de deux manières, en fonction de leur nature ou selon leur origine.

Les déchets classés en fonction de leur nature : Le classement des déchets selon leur nature est dépendant du risque qu’ils font courir à l’homme ou à l’environnement. On distingue deux grandes catégories : les déchets dangereux et les déchets non dangereux.

- les déchets dangereux sont des déchets qui contiennent, en quantité variable, des éléments toxiques ou dangereux qui présentent des risques pour la santé humaine et l'environnement. La définition du déchet dangereux est donnée à l'article R. 541-8 du code de l'environnement.
- les déchets non dangereux sont définis par défaut comme ne présentant pas les caractéristiques spécifiques des déchets dangereux.
- les déchets inertes sont des déchets qui ne se décomposent pas, ne brûlent pas et ne produisent aucune autre réaction physique ou chimique avec l'environnement. Ils ne sont pas biodégradables et ne se décomposent pas au contact d'autres matières. Les définitions européennes qualifient ces déchets de déchets minéraux, dont ils proviennent en quasi-totalité. Les déchets inertes sont principalement issus du secteur de la construction et des travaux publics.

Les déchets classés en fonction de leur origine :

- les déchets ménagers sont tous les déchets qui proviennent des ménages.
- les déchets des activités économiques la définition des déchets d'activités économiques à l'article R. 541-8 du code de l'environnement est : « tout déchet, dangereux ou non dangereux, dont le producteur initial n'est pas un ménage. » Les activités économiques regroupent l'ensemble des secteurs de production (agriculture-pêche, construction, secteur tertiaire, industrie). Une partie des déchets des « activités économiques » sont des déchets assimilés.
- les déchets municipaux regroupent l'ensemble des déchets dont la gestion relève de la compétence de la collectivité (déchets des ménages et des activités économiques collectés selon la même voie que ceux des ménages, dits «assimilés»).

## b/ Traitement

Il existe plusieurs méthodes pour traiter les déchets, le code de l'environnement les a classé en cinq grandes familles :

Méthodes	Définitions (Source ; Code de l'environnement)	Exemples
Réutilisation	Toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont utilisés de nouveau.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Utiliser le dos d'une feuille imprimé comme brouillon</li> <li>➤ Utiliser les sacs plastiques plusieurs fois</li> </ul>
Régénération	Tout procédés de raffinage d'un fluide ou d'un solide, impliquant l'extraction de la fraction polluante ou indésirable contenue dans le déchet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Régénération des huiles usées</li> <li>➤ Régénération de tous les solvants</li> </ul>
Valorisation	Toute opération dont le résultat principal est que des déchets servent à des fins utiles en substitution à d'autres substances, matières ou produits qui auraient été utilisés à une fin particulière, ou que des déchets soient préparés pour être utilisés à cette fin, y compris par le producteur de déchets.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Utiliser le marc de café comme engrais</li> <li>➤ Arroser ses plantes avec de l'eau de pluie</li> </ul>
Recyclage	Toute opération de valorisation par laquelle les déchets, y compris les déchets organiques,	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Recyclage des bouteilles en plastique pour en créer de</li> </ul>

	sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins. Les opérations de valorisation énergétique des déchets, celles relatives à la conversion des déchets en combustible et les opérations de remblaiement ne peuvent pas être qualifiées d'opération de recyclage.	nouvelles ➤ Recyclage de carton pour créer du papier cadeau
Élimination	Toute opération qui n'est pas de la valorisation même lorsque ladite opération a comme conséquence secondaire la récupération de substances, matières, produits ou d'énergie.	➤ Incinération ➤ Méthanisation (processus biologique de dégradation de matières organiques en absence d'oxygène) ➤ Stockage ➤ Compostage

Les quatre premières méthodes (réutilisation, régénération, valorisation et recyclage) ont toutes un objectif de réduction des déchets et de respect de l'environnement. Ce sont des méthodes mises en place assez récemment, dans les années 2000. Elles prennent de plus en plus d'ampleur grâce à des normes plus exigeantes, et des accompagnements adaptés à chaque territoire.

L'élimination a toujours été la méthode la plus utilisée pour traiter les déchets. Il faut savoir que toutes les solutions d'élimination ont des possibilités de revalorisation :

- la combustion produisant de l'énergie, celle-ci peut être récupérée et valorisée
- le biogaz est une fraction gazeuse combustible qui apparaît après la méthanisation de matières organiques. Prioritairement utilisée dans des installations de combustion aux fins de production d'électricité, une diversification des usages du biogaz est maintenant possible avec l'ouverture de son injection dans le réseau de gaz naturel.
- la mise sur le marché du compost réalisé avec les déchets traité par compostage comme amendement organique ou matière fertilisante dans la mesure où sa qualité satisfait les critères normalisés.

Cependant, toutes ces solutions d'élimination ont des difficultés à rester totalement neutres, au niveau de l'environnement et de la santé. De plus, tous ces traitements représentent un coût considérable pour les collectivités et génèrent un système économique pluridisciplinaire..

### **c/ Les filières à responsabilité élargie du producteur (REP) et le rôle des éco-organismes**

Le producteur doit prendre en charge la collecte séparée, puis le recyclage ou le traitement des déchets issus de ses produits. C'est ce qu'on appelle le principe de responsabilité élargie du producteur (REP), qui applique le principe de "pollueur payeur". Les éco-organismes sont agréés par les pouvoirs publics pour atteindre les

objectifs de valorisation pour les déchets ménagers. Ils permettent de garantir les débouchés des déchets collectés et s'assurer de leur pérennité.

Les producteurs de déchets (fabricants ou distributeurs) ont deux choix pour assumer leur responsabilité : soit de manière individuelle, soit de manière collective. Dans ce dernier cas, ils adhèrent à un éco-organisme, une société agréée par les pouvoirs publics, auquel ils versent une contribution financière.

Ces éco-organismes peuvent être de deux types :

- “financeurs” : ils versent des soutiens financiers à certains acteurs, notamment les collectivités territoriales qui gèrent ensuite la fin de vie des produits (c'est le cas d'Éco-Emballages)
- opérationnels : ils sélectionnent, pilotent et audient des prestataires de collecte et de traitement des déchets sur les territoires, pour les DEEE par exemple. Les opérateurs sont choisis par une procédure de mise en concurrence dans le respect des principes généraux définis dans leur cahier des charges.

La connaissance des typologies de déchets, des impacts des modes de traitement et du principe de responsabilité est indispensable pour comprendre les réponses juridiques et politiques à la situation...

## **2) Cadre juridique et politique de la réduction des déchets**

La «prévention de la production de déchets» consiste à réduire la quantité et la nocivité des déchets produits en intervenant à la fois sur les modes de production et de consommation. Elle présente un fort enjeu puisqu'elle permet de réduire les impacts environnementaux et les coûts associés à la gestion des déchets, mais également les impacts environnementaux dus à l'extraction des ressources naturelles, à la production des biens et services, à leur distribution ainsi qu'à leur utilisation.

La hiérarchie européenne et française des modes de gestion des déchets place la prévention au sommet des priorités des politiques de gestion des déchets : elle considère en effet que *«le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas»*.

### **a/ En Europe**

La directive cadre sur les déchets 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 a été publiée au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE L312) du 22 novembre 2008. Cette directive encourage la réduction des déchets à la source, le réemploi / la réutilisation (cœur d'activité des s) et le recyclage des déchets. Elle relègue la valorisation énergétique et l'enfouissement au dernier rang des solutions.

Le 2 juillet 2014, la Commission européenne a proposé une nouvelle directive relative au recyclage. Elle s'appuie sur un rapport du 7 mai 2013 décrivant la manière dont les pays européens gèrent leurs déchets municipaux.

Évalué au regard de 18 critères, les 28 États membres ont été classés grâce à un système de points, qui révèle des disparités très importantes dans l'UE.

Quel pays recycle le plus ? Où jette-t-on tous les déchets en décharge ?

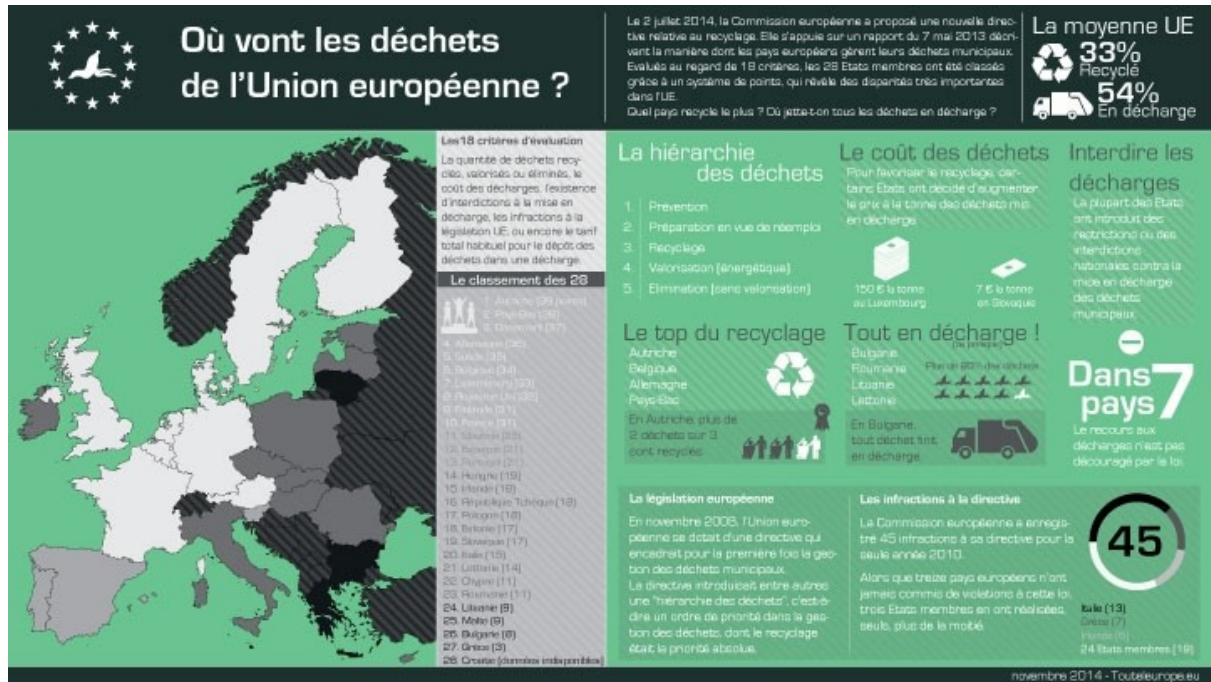


Figure 1 : Hiérarchie des déchets, Directive cadre relative aux déchets

La hiérarchie des déchets ci-après s'applique par ordre de priorité dans la législation (article 4 de la directive cadre) et la politique en matière de prévention et de gestion des déchets :

Cette directive prévoit que chaque État membre de l'UE élabore et met en œuvre une planification nationale relative à la prévention des déchets.

**b/ En France**

La France est engagée dans les démarches de prévention des déchets. Le premier plan national de prévention des déchets, réalisé de manière volontaire en 2004, a positionné la France comme l'un des pionniers de la prévention des déchets à l'échelle européenne.

Le plan national de prévention (voir annexe 6) des déchets couvre la période 2014-2020, il s'inscrit dans le contexte de la directive-cadre européenne sur les déchets. Il démontre également la volonté du Gouvernement de mettre en œuvre une transition vers le modèle d'économie circulaire. C'est lors de la Conférence



Environnementale de septembre 2013 que le Gouvernement s'est pour la première fois, saisi du sujet de l'économie circulaire et l'a porté au plus haut niveau politique.

L'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus.

La réalisation du plan national a été portée par le Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie en lien avec l'ADEME et il constitue un levier pour la mise en œuvre

de la transition énergétique et environnementale. Il s'inscrit en effet pleinement dans la démarche de l'économie circulaire en tant qu'outil au service de l'évolution d'un modèle économique vers un modèle durable.

### Historique des principales lois françaises

#### **15/07/1975**

La loi de 1975 va définir les premières véritables responsabilités en matière de gestion des déchets. A partir des années 70, plusieurs grandes villes optent, principalement pour des raisons de place, pour la technologie de l'incinération. Ces usines sont généralement implantées en pleine ville afin d'alimenter des réseaux de chaleur.

#### **1992**

Avec la loi de 1992, on entre dans l'ère d'une gestion modernisée des déchets, visant le développement des valorisations et l'abandon de la mise en décharge de déchets bruts. La collecte séparée des emballages est lancée sur le principe de la responsabilité élargie du producteur, c'est à dire la participation du producteur du produit à la gestion des déchets qui en découlent. Mais cette période est aussi marquée par une structuration de plus en plus intercommunale de la gestion des déchets, une explosion de la production de déchets dans nos sociétés de consommation (200 kg/hab/an en 1960 contre 5901 kg/hab/an<sup>2</sup> en 2011), une augmentation très forte des coûts (50 € par tonne en 1960 contre 162,30€ par tonne en 2010 en coût aidé hors taxes), une plus grande mobilisation des populations sur les questions d'impacts environnementaux et sanitaires des installations, et enfin par des difficultés croissantes pour l'implantation de nouveaux sites de traitement et de valorisation.

#### **18/09/2000**

En 2000, le code de l'environnement est créé, il codifie l'ensemble des textes législatifs du droit de l'environnement. Il a pour conséquence juridique d'abroger l'ensemble des lois antérieures au 18/09/2000 pour les organiser en 7 livres dans un seul code. Le Livre IV est celui qui nous intéresse car il est relatif aux déchets.

#### **3 août 2009**

La loi Grenelle I, fixe trois objectifs concernant la réduction des déchets, le premier est de réduire les déchets à la source grâce à la sensibilisation, la deuxième vise à augmenter le recyclage et la dernière elle vise à réduire le nombre de déchets qui partent en incinération, enfouissement ou stockage.

#### **12 juillet 2010**

La loi Grenelle II élargit la responsabilité du producteur (telle que définie par l'Europe) aux produits consommés par les entreprises générant des déchets pouvant d'être collectés dans les mêmes conditions que les déchets municipaux. La loi limite les capacités et autorisations annuelles d'incinération et

d'enfouissement de déchets ultimes et encourage les transports alternatifs (péniches, train à privilégier). Cette loi prévoit la mise en place des plans départementaux et programme local de prévention.

### **c/ ADEME**

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a été créée en 1991 avec la fusion de 3 agences :

- Agence pour la qualité de l'air (AQA)
- Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME)
- L'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRDE)

Les missions principales de l'ADEME sont la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie. Afin de les mener à bien, l'Agence fait de la prévention sur l'ensemble du territoire français et met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide au financement de nombreux projets, à la recherche et ce, notamment en matière de réduction des déchets. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial.

Il est indispensable de connaître ces différents acteurs et les orientations générales liées aux déchets afin de comprendre le cadre global dans lequel vont s'insérer les ressourceries.

## **3) La place des collectivités locales**

### **a/ Principe de proximité**

La loi Grenelle s'accompagne d'un soutien financier et méthodologique de l'ADEME aux collectivités territoriales qui s'engagent dans les plans et programmes locaux de prévention des déchets.

Le « principe de proximité » consiste à assurer la prévention ou la gestion des déchets aussi proche que possible de leur point de production. Ce principe doit être distingué du principe complémentaire d'autosuffisance qui lui s'applique au traitement des ordures ménagères résiduelles, pour lesquelles les collectivités en charge du traitement doivent viser l'autonomie (en lien le cas échéant avec les collectivités voisines). D'une façon générale, il s'agit de s'assurer que les nouveaux modèles d'organisation de l'économie circulaire participent à l'économie territoriale, y compris les structures de l'économie sociale et solidaire. La nécessité de mettre en œuvre un « principe de proximité » pour la prévention et la gestion des déchets est inscrite dans le code de l'environnement.

La coopération entre acteurs locaux est un préalable à l'émergence de synergies éco-industrielles territoriales. Ainsi, de nombreux Pôles territoriaux de coopération économique intègrent une activité liée à la gestion locale des déchets.

## b/ Compétences

"Les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale assurent, éventuellement en liaison avec les départements et les régions, l'élimination des déchets des ménages. Ces collectivités assurent également l'élimination des autres déchets définis par décret, qu'elles peuvent, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, collecter et traiter sans sujétions techniques particulières". (Art. L. 2224-13 et 14 du code général des collectivités territoriales, CGCT)

Les compétences de chacun en terme de déchets :

Communes/EPCI	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Programme local de prévention (obligatoires depuis 2015)</li><li>➤ Collecte et traitement des ordures ménagères.</li><li>➤ Collecte et traitement des déchets des ménages assurée par les communes ou les EPCI, éventuellement en liaison avec les départements et les régions.</li></ul>
Départements	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Plans départementaux ou interdépartementaux de prévention et de gestion des déchets non dangereux (sauf pour la région d'Île-de-France qui doit se doter d'un plan régional).</li><li>➤ Plan de prévention et de gestion des déchets issus de chantiers du bâtiment et des travaux publics</li></ul>
Région	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Plans régionaux interrégionaux de prévention et de gestion des déchets dangereux.</li><li>➤ Plan régional de prévention et de gestion des déchets non dangereux pour la région d'Île-de-France</li></ul>
État	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Plans nationaux de prévention et de gestion, pour certaines catégories de déchets dont la liste est établie par décret en Conseil d'État, à raison de leur degré de nocivité ou de leurs particularités de gestion.</li><li>➤ Autorisation d'ouverture et d'exploitation des centres de stockage des déchets</li></ul>

**Tableau synoptique sur la composition des déchets municipaux gérés par les collectivités locales**

<b>Déchets de la collectivité</b>  ⇒ déchets des espaces verts publics ⇒ déchets de voirie, marchés ⇒ déchets de l'assainissement (boues d'épuration)	<b>Déchets ménagers et assimilés</b> <i>déchets produits par les ménages et les activités économiques collectés par le service public d'élimination des déchets</i>	
	<b>Déchets occasionnels</b> Encombrants, déchets verts, déblais et gravats, ...	<b>Déchets « de routine » = ordures ménagères et assimilées</b>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déchets collectés en mélange (poubelles ordinaire)</li> <li>= <b>Ordures ménagères résiduelles</b></li> </ul>

Source : CGDD

En 2011, le service public de gestion des déchets français a collecté 38,5 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés composés de : 18,8 millions de tonnes d'ordures ménagères au sens strict, 12,7 millions de tonnes en déchetteries et 7 millions de tonnes de déchets provenant de collectes séparées (recyclables secs

issus des ordures ménagères, verre, bio-déchets, déchets verts, encombrants, déchets dangereux...)

Les déchets collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets représenteraient donc annuellement près de 590 kg/hab/an en 2011, dont 195 kg/hab/an sont collectés en déchèteries et 107 kg/hab/an faisant l'objet d'une collecte séparée. Reste alors 288kg/hab/an d'ordures ménagères résiduelles à traiter.<sup>1</sup>

Pour réduire durablement les déchets ménagers et assimilés sur leur territoire, dans un objectif de préservation des ressources naturelles et de développement de l'économie circulaire, les collectivités travaillent autour de 3 objectifs principaux :

- Sensibiliser les publics à la prévention des déchets ;
- Mener différentes actions visant à réduire le gaspillage alimentaire, faire du compostage et du paillage, développer le réemploi et la réparation, inciter à l'utilisation des couches lavables, mobiliser les entreprises, mettre en place des redevances spéciales et une tarification incitative, mais aussi agir sur les déchets produits par la collectivité elle-même ;
- Mettre en place un Programme Local de Prévention (PLP) ou contribuer à sa réalisation sur son territoire.

**La coopération intercommunale :**

La compétence de gestion des déchets ménagers et assimilés est confiée aux communes, qui peuvent transférer à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ou à un syndicat mixte soit l'ensemble de la compétence, soit la partie de cette compétence comprenant le traitement, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que les opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rapportent.

<sup>1</sup> Source : Ademe, guide à destination des élus

A la demande des communes et des EPCI qui le souhaitent, le département peut se voir confier, par le biais d'une convention, la responsabilité du traitement et des opérations de transport qui s'y rapportent.

Selon des données produites par le ministère chargé de l'écologie, 95 % de la population française vit dans une commune ayant transféré tout ou partie de sa compétence déchets (traitement et éventuellement collecte) à une structure intercommunale et 86 % de la population appartient à un EPCI ayant une compétence collecte (ordures ménagères résiduelles et collecte sélective).

En charge de la gestion des déchets sur leur territoire de compétence, les collectivités locales peuvent être force d'initiative dans une démarche territoriale et fortement partenariale. La gestion et la valorisation des déchets, qui en est un des principaux axes, reste toutefois un domaine complexe, qui nécessite une connaissance fine des informations techniques, juridiques et organisationnelles liées à ce domaine. L'information des élus en charge du pilotage de la gestion des déchets est donc primordiale pour atteindre les objectifs de la politique nationale « déchets ».

La connaissance du gisement et de la composition des déchets ménagers et assimilés est indispensable pour renforcer les actions de prévention et pour mettre en place les équipements nécessaires.

Dans le cadre du Plan national de prévention de la production de déchets, le ministère du Développement durable a confié à l'ADEME la conception du guide CARADEME. L'ensemble des types de collecte (ordures ménagères résiduelles, séparées et en déchèterie) a été étudié, ainsi que la distinction de l'origine des déchets (ménages ou activités économiques). Ces données sont nécessaires pour orienter les politiques déchets, optimiser les techniques de valorisation et de traitement et aider aux choix techniques et organisationnels locaux.

Ces données doivent être complétées par les résultats d'une campagne locale. En effet, celle-ci est toujours définie pour un territoire spécifique et permet de répondre à des objectifs précis qui peuvent être variés suivant la collectivité considérée :

- Connaître les caractéristiques et la composition du gisement de DMA du territoire, notamment la part pouvant faire l'objet d'actions de prévention (compostables, méthanisables, recyclables, incinérables, etc.) ;
- Améliorer et optimiser le dispositif de gestion des déchets ;
- Connaître l'efficacité des collectes sélectives ;
- Définir de nouvelles filières de valorisation, accompagner la mise en œuvre des REP ;
- Mettre en place une tarification incitative, une redevance spéciale, etc.

Ainsi, à la suite de la dernière campagne MODECOM™, de nombreuses collectivités sont et seront amenées à réaliser des campagnes sur leur territoire.

Les appels à projets dédiés aux collectivités sont mis en place :

- Appel à projets « zéro déchet, zéro gaspillage » : levier de mobilisation des territoires, cet appel à projets a pour objectif d'accompagner les collectivités volontaires dans une démarche de promotion de l'économie circulaire, via la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux (associations, entreprises, citoyens, administrations, commerces) dans le but de réduire le plus possible la production de déchets et de valoriser au mieux ceux qui n'ont pu être évités.
- Appel à projets « territoire à énergie positive » : destiné aux territoires qui s'engagent dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale en réduisant autant que possible les besoins énergétiques et dans le respect des équilibres des systèmes énergétiques nationaux. Un territoire à énergie positive doit favoriser l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la diminution de la consommation des énergies fossiles et viser le déploiement d'énergies renouvelables dans son approvisionnement.

#### **Impact de la loi NOTRe :**

Cette loi étend le champ des compétences de la Région en matière d'aménagement du territoire. Il est créé un Plan unique élaboré au niveau régional qui se substitue aux trois plans existants. Par ailleurs, le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du territoire (SRADDT), document de planification élaboré par la région, se substituera au plan régional de prévention et de gestion des déchets.

L'action des Ressourceries s'inscrit pleinement dans les orientations européennes, nationales (plan et cadre nationaux de prévention des déchets) et locales (Plans de prévention et de gestion des déchets non dangereux, plans et programmes locaux de prévention des déchets) qui donnent la priorité à la prévention des déchets.

Par ailleurs, les contraintes réglementaires concernant l'organisation de l'élimination des déchets et les modes de fonctionnement des installations de traitement sont de plus en plus strictes. De ce fait, les enjeux financiers de la modernisation de la gestion des déchets ménagers pèsent de plus en plus lourdement sur le budget des collectivités. Ce contexte favorise l'émergence d'initiatives locales, telles que les ressourceries.

### **III) Les structures d'utilité sociale autour de la gestion des déchets**

*« Est ainsi considérée relevant du secteur toute structure qui poursuit un objectif d'utilité sociale, c'est-à-dire qui remplit au moins l'une des trois conditions suivantes : avoir pour objectif d'apporter un soutien à des personnes en situation de fragilité, « contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté, [...] à la préservation et au développement du lien social ou au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale », ou encore concourir au développement durable.*

*Outre les acteurs « historiques » de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives et fondations), peuvent également être inclus dans le périmètre des sociétés commerciales, si celles-ci répondent aux critères énoncés ci-dessus. » (Loi relative à l'ESS, 2014)*

*« La transition vers une économie circulaire appelle une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires ainsi que, en priorité, un réemploi et une réutilisation et, à défaut, un recyclage des déchets, des matières premières secondaires et des produits. La promotion de l'écologie industrielle et de la conception écologique des produits, l'allongement de la durée du cycle de vie des produits, la prévention des déchets, des polluants et des substances toxiques, le traitement des déchets en respectant la hiérarchie des modes de traitement, la coopération entre acteurs économiques à l'échelle territoriale pertinente, le développement des valeurs d'usage et de partage et de l'information sur leurs coûts écologique, économique et social contribuent à cette nouvelle prospérité. » (Loi de Transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015).*

Exemple de manifestation à portée départementale et d'action locale en terme de gestion, de sensibilisation et de valorisation des déchets :

*«L'association Charente Nature a proposé de coordonner l'organisation sur un week-end de " Faites de la récup ! " les 27 & 28 novembre 2010 à Hiersac (16), pendant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Les collectivités ont montré leur intention de participer activement à l'organisation de cette manifestation, qui s'inscrivait dans les programmes locaux de prévention des déchets de Grand Angoulême et de Calitom. Ce projet a été l'occasion de bâtir un projet départemental pour la réduction des déchets. Le but étant de participer à la sensibilisation du grand public et les aider à " franchir le pas " d'un acte de prévention en montrant que ce n'est pas forcément contraignant. La manifestation, sur un week-end, permettait de proposer aux visiteurs des ateliers pratiques (récupération avec des artistes, le compostage, le broyage de déchets verts, les purins de plantes, la réparation de vélos, les produits dangereux), des animations (troc de livres, bourse aux vélos), une table ronde, des artisans exposants...*

*De façon plus globale, l'objectif était de faire de cette manifestation un projet départemental en associant, entre autres, tous les acteurs de la gestion des déchets en Charente. Cette manifestation permettrait de mettre en valeur les actions des collectivités en matière de prévention et les partenariats qui existent sur le territoire charentais en la matière et de les rendre plus lisibles au niveau du grand public.» Source : France nature environnement - actions des associations de prévention*

## 1) Une réponse à travers des structures de l'ESS et de l'économie circulaire

### a/ Gestion des déchets, économie circulaire et ESS

L'économie circulaire est orientée sur la préservation des ressources et leur utilisation optimale. Elle concrétise le passage d'un modèle de réduction des impacts à un modèle de création de valeur, positive aux plans social, économique et environnemental. Elle s'appuie sur une logique de boucle, où la création de valeur positive est recherchée à chaque étape (conception, usages, fin de vie du produit), en évitant le gaspillage des ressources.

Trois enjeux commandent l'économie circulaire :

- Réduire à la base la quantité de matière et d'énergie dont nous avons besoin pour produire les objets et équipements que nous utilisons. **approvisionnement durable, éco-conception, économie de la fonctionnalité**
- Une fois l'objet ou l'équipement produit (idéalement éco conçu), le faire durer le plus longtemps possible, soit lui donner une « seconde vie » (et une troisième, une quatrième, etc.). **réemploi, réparation, réutilisation**
- A la fin de la vie du produit, pouvoir valoriser au mieux toutes les matières qui constituent le produit. **recyclage<sup>2</sup>**

**L'économie circulaire est encadrée :**

Loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

TITRE VIII / Dispositions relatives aux éco-organismes,

Articles 88 à 92

Cette Loi vient modifier le cahier des charges des éco-organismes pour favoriser le recours aux entreprises de l'ESS et aux PME de proximité. L'objectif est de développer la gestion des déchets à proximité de leur point de production et accroître le recours aux entreprises d'insertion par l'activité économique.

Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte La loi « transition énergétique pour la croissance verte » inclut un titre spécifique concernant l'économie circulaire et propose d'intégrer l'objectif de transition vers une économie circulaire dans la loi française. En effet, le gouvernement a fixé de nouveaux objectifs pour «lutter contre les gaspillages et promouvoir l'économie circulaire». La loi intègre une définition de l'économie circulaire et inscrit l'objectif de transition vers l'économie circulaire dans le Code de l'Environnement. Il fixe également des objectifs de réduction ambitieux.

Titre IV - Lutter contre les gaspillages et promouvoir l'économie circulaire : de la conception des produits à leur recyclage.

---

2 Source : Focus ESS et Déchets CRESS Midi-pyrénées



## Outils européens :

- un financement de plus de 650 millions d'euros au titre du programme Horizon 2020 et de 5,5 milliards d'euros au titre des Fonds structurels ;
- des mesures pour réduire le gaspillage alimentaire afin de diminuer de moitié les déchets alimentaires d'ici 2030 ;
- l'élaboration de normes de qualité applicables aux matières premières secondaires ;
- une stratégie sur les matières plastiques dans l'économie circulaire, abordant des questions telles que les déchets marins ;

## Objectifs :

- Le découplage progressif entre la croissance économique et la consommation de matières premières.
- La réduction de 10 % des déchets ménagers et assimilés produits d'ici 2020.
- Le recyclage de 55 % des déchets non dangereux en 2020 et 65 % en 2025. La valorisation de 70 % des déchets du bâtiment et des travaux publics à l'horizon 2020.
- La réduction de 50 % à l'horizon 2025 des quantités de déchets mis en décharge

Dès les années 60, des associations, coopératives, entreprises, en particulier des structures d'insertion, puis des entreprises se sont engagées en faveur du réemploi, de la réutilisation et du recyclage de biens en fin de vie (objets, meubles, appareils électriques et électroniques). Beaucoup de ces structures de l'ESS ont diversifié leurs activités pour répondre aux besoins locaux émergents. Se distinguant des entreprises classiques, ces structures mettent leurs projets d'économie circulaire au service d'une finalité sociale (en particulier la lutte contre l'exclusion et l'accès aux biens de première nécessité).

L'économie sociale et solidaire (ESS) rassemble les entreprises qui cherchent à concilier solidarité, performances économiques et utilité sociale. Acteur économique de poids, l'ESS représente 10 % du PIB et près de 12,7 % des emplois privés en France. Ce secteur compte environ 200 000 entreprises et structures et 2,38 millions de salariés.

D'après le Panorama de la deuxième vie des produits réalisé par l'ADEME, on en comptait 1917 structures d'utilité sociale en 2012. Des entreprises sociales sont par ailleurs positionnées sur l'économie de fonctionnalité (développement de solutions de partage des biens), l'une des composantes de l'économie circulaire. A ce jour, aucune étude statistique ne les recense spécifiquement, de même qu'il n'existe pas d'informations chiffrées sur la part que représente l'ESS dans l'économie circulaire dans son ensemble.

Ces structures sont le plus souvent membres d'un réseau qui les fédère et les accompagne. On compte notamment Le Mouvement Emmaüs, la Fédération Envie, le réseau des Ressourceries, la Fédération des entreprises d'insertion et l'Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA). 78% des structures de l'ESS engagées dans le réemploi et la réutilisation sont ainsi affiliées à un réseau. Toutefois, à ce jour, aucun réseau ne fédère l'ensemble des structures d'utilité sociale autour des enjeux de l'économie circulaire.

De nombreuses structures d'utilité sociale engagées dans l'économie circulaire portent des dispositifs d'insertion par l'activité économique (IAE). Les activités de réutilisation et du réemploi peuvent effectivement servir d'activités support pour favoriser le retour à l'emploi de personnes souffrant de difficultés sociales et/ou professionnelles. En dehors des dispositifs encadrés de l'IAE, des structures font le choix de créer des postes pérennes pour insérer durablement les collaborateurs.

La loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions fixe le cadre légal d'intervention de l'Insertion par l'Activité économique et l'inscrit dans le Code du Travail. Elle crée un cadre juridique général reposant sur trois principes majeurs :

- Un conventionnement systématique de toutes les structures de l'IAE avec l'État,
- Un agrément préalable des publics par le Pôle Emploi - un pilotage local de l'ensemble du dispositif assuré par un Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Économique (CDIAE), sous la responsabilité du Préfet.


Le secteur est défini à l'article L5132-1 du code du travail de la manière suivante :

*« L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. »*

Les SIAE sont des structures spécialisées qui permettent aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier de contrats de travail pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle. L'agrément délivré par Pôle Emploi donne la possibilité au bénéficiaire de travailler pendant 24 mois au sein de l'IAE. La finalité du parcours au sein d'une SIAE est l'accès à un emploi durable, directement ou par le biais d'une formation qualifiante, chez un employeur dit classique. On trouve parmi les structures d'insertion par l'activité économique :

- Les entreprises d'insertion
- Les entreprises de travail temporaire d'insertion
- Les associations intermédiaires
- Les ateliers et chantiers d'insertion
- Les régies de quartier / de territoire / rurales

## Organisation générale des Chantiers-ECOLE

Principaux réseaux	
	
<b>Définition</b>	Réseaux de structures d'insertion dont une partie de l'activité est basée sur le réemploi.
<b>Finalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Requalifier professionnellement des personnes en difficulté</li> <li>➔ Favoriser la réutilisation des biens pour réduire l'impact environnemental des produits</li> </ul>
<b>Types et nombre de structures actives dans le domaine du réemploi et de la réutilisation (2014)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité National des Entreprises d'Insertion (CNEI) : 650 entreprises adhérentes, dont ~50 exerçant des activités de réemploi et de réutilisation</li> <li>- Comité National de Liaison des Régies de Quartier : 142 Régies de Quartier dont 40 ayant une activité dans le domaine du réemploi/réutilisation (dont 13 recycleries)</li> <li>- Chantier Ecole : ~650 ACI, la part exerçant une activité de réemploi n'est pas connue</li> </ul>

Source : Ademe, Panorama de la deuxième vie des produits

Au-delà du champ du réemploi, les entreprises sociales facilitent l'accès aux biens en proposant des solutions de vente location à bas coût. C'est le cas de la Machine du Voisin qui facilite le partage de machines à laver entre voisins et de Cité lib qui loue des véhicules pour une durée déterminée aux habitants de Grenoble.

### b) Des stratégies de développement spécifiques

Les structures d'utilité sociale, fortes de leur capacité d'expérimentation et de leur ancrage local, doivent élaborer des stratégies de développement qui leur sont spécifiques.

Pour assurer leur pérennité face à la concurrence des opérateurs privés et à la baisse des aides publiques, elles doivent sans cesse s'adapter et innover. Au plus près des enjeux locaux, leur force réside dans leur capacité à répondre aux besoins des acteurs du territoire et à saisir les opportunités émergentes.

- Expérimentation de démarches innovantes pour répondre à des besoins sociaux mal ou non satisfaits. Que signifie concrètement viser à répondre à des besoins sociaux mal satisfaits ? Comment détecter ces besoins ? Et comment traduire un besoin social en une opportunité pour une entreprise, comment le transformer en un gisement potentiel d'activité et de création de richesse ? Un outil nouveau vient d'être lancé par le Mouvement des entrepreneurs sociaux pour contribuer à répondre à ces deux enjeux : le premier Baromètre des priorités sociales des Français. Le Baromètre a choisi de prendre la mesure panoramique de l'ensemble des besoins sociaux, tels qu'ils sont rencontrés par les Français dans leur vie quotidienne. Les 18 thématiques retenues ont été classées en trois catégories : les besoins dits « fondamentaux » les besoins dits « économiques », les besoins dits « personnels ». Cela a permis de construire un indice de fragilité sociale qui s'établit à 19.6%, soit un français sur cinq. C'est bien plus que la pauvreté au sens strictement monétaire. Les structures d'utilité sociale mettent en place une véritable réponse aux besoins sociaux, mais ces besoins ne sont à priori pas générateurs de solvabilité économique. Comment construire un modèle économique viable,

voire rentable, à partir des besoins exprimés par des ménages en situation de mal-logement, par des jeunes en recherche d'engagement citoyen, ou en difficulté d'insertion ?

- Exploration de niches de marché qui ne sont pas investies par des opérateurs privés. Il peut s'agir de la valorisation de déchets qui sont peu ou pas pris en compte par les opérateurs classiques, le plus souvent en raison d'une quantité ou d'une qualité jugée insuffisante pour générer un taux de rentabilité estimé satisfaisant (transformation des rebuts de carton par GROUPE ID'EES ; création de sacs à mains à partir de ceintures de sécurité à la Glanerie de Toulouse...)
- Apport de savoir-faire technique (en matière de collecte, de tri, etc.) dans des projets portés par des entreprises classiques, des pôles de compétitivité<sup>3</sup> (participation de Tri-Vallées à la mise en place d'une plate-forme de logistique urbaine et à la création d'une unité de méthanisation).

Avant même de s'intéresser à l'impact du territoire d'implantation, il est important de comprendre que les principes d'ESS et d'économie circulaire sont des notions ayant permis l'émergence de l'activité de ressourceries.

## 2) Le Réseau des Ressourceries

### a/ Un réseau qui s'impose progressivement

Une ressourcerie est une structure environnementale faisant partie de l'économie sociale et solidaire, localement impliquée dans la prévention et la gestion des déchets. L'aboutissement est une filière professionnelle de collecte, de traitement et de gestion des déchets ré-employables et réutilisables qui contribue à une économie et une croissance verte.

Les Ressourceries s'inscrivent au sein des nouvelles réglementations et structuration des filières.

#### Exemples :

En 2006, l'ADEME reprenait au niveau national la Semaine de la Réduction des Déchets qui avait été initiée par le Réseau. Ce partenariat de niveau national et la participation du Réseau à plusieurs groupes de travail de l'ADEME a permis la signature d'un Accord Cadre entre les deux organisations.

Le réseau a signé une convention de partenariat avec l'éco-organisme ERP (European Recycling Platform) France en charge des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE). Cette convention vise à favoriser le réemploi des DEEE par le biais de partenariats locaux entre les ressourceries, les collectivités territoriales adhérentes d'ERP France et ERP France.

ERP France a ainsi souhaité que ses collectivités territoriales adhérentes s'appuient sur le savoir-faire des

---

<sup>3</sup> D'après le site national des pôles de compétitivité français ([www.competitivite.gouv.fr](http://www.competitivite.gouv.fr)), un pôle de compétitivité est « sur un territoire donné, l'association d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation, engagés dans une démarche partenariale (stratégie commune de développement), destinée à dégager des synergies autour de projets innovants conduits en commun en direction d'un (ou de) marché(s) donné(s). »

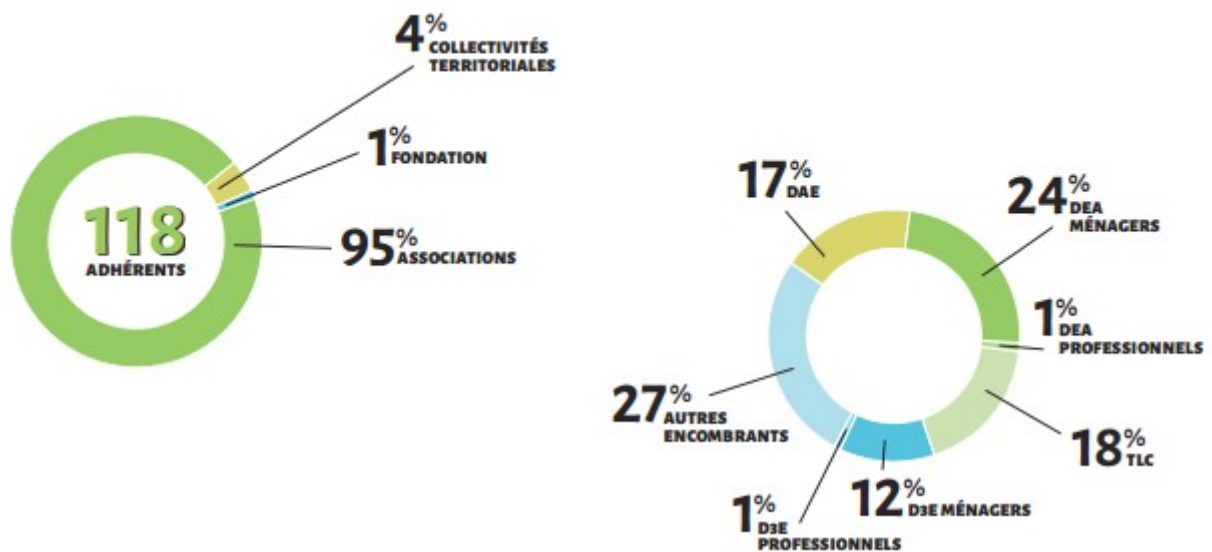
ressourceries, acteurs à part entière du réemploi d'objets dont une bonne partie provenant des DEEE.

Cette sollicitation prouve la légitimité du Réseau des Ressourceries dans l'action des territoires.

Les ressourceries sont des acteurs de terrain qui se sont regroupés en réseau, le Réseau des Ressourceries. Créée le 26 septembre 2000 cette association de loi 1901, résulte de l'ambition commune de plusieurs structures (associations, régies,...), spécialistes dans le domaine du réemploi, de créer un groupement professionnel. L'objet de l'association est de créer une synergie de compétences et de moyens pour la professionnalisation, la formation et la représentation des ressourceries, mais aussi la sensibilisation à l'environnement et la réduction des déchets.

Un réseau national, près de 90 acteurs de terrain (entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) et collectivités territoriales confondues) se sont regroupés dans 16 régions pour former le Réseau des Ressourceries.

**EN 2014, LES RESSOURCERIES ONT COLLECTÉ 28.880 TONNES DE DÉCHETS' (+ 6 % PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE).**



Sources : [Observatoire des ressourceries 2015](#)

## b/ Principes

3 grands principes régissent le développement de l'activité des Ressourceries :

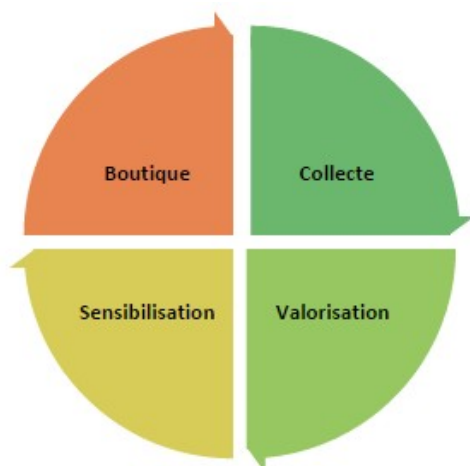
- La protection de l'environnement par la réduction des déchets et la mise sur le marché de biens qui ont un fort bénéfice environnemental.
- Le développement d'une économie solidaire qui donne priorité à l'Homme sur le capital.
- La coopération dans la transparence pour la mise en place d'un service de proximité pour la prévention des déchets.

Avec la notion de ressourcerie, le déchet devient Ressource.

Le concept de ressourcerie est aujourd'hui en plein essor d'autant qu'il répond à un double besoin social et environnemental des territoires.

## c/ Actions

L'activité des ressourceries c'est à la fois collecter, trier, réparer, réemployer/ réutiliser ou recycler des déchets pour leur donner une seconde vie.



- La collecte séparative, principalement des déchets encombrants ménagers, des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), des Textiles d'Habillement, Linge de maison et Chaussures mais aussi des Déchets Industriels Banals (DIB), en préservant leur état, afin de pouvoir envisager une valorisation par réutilisation/réemploi.
- Valoriser ces objets en leurs donnant une seconde vie, en les nettoyant et en les réparant de façon à ce qu'ils puissent être réutilisables
- Redistribuer des objets valorisés ou transformés en les revendant à faible prix
- Sensibiliser à la réduction des déchets

Malgré l'intérêt qu'elles présentent en termes d'utilité sociale et environnementale pour les territoires sur lesquelles elles interviennent, les ressourceries restent des organisations fragiles sur le plan de leurs structures financières. Celles-ci reposent généralement sur des montages complexes, où les subventions d'investissement représentent une part importante, mais où les instruments de financement adaptés font souvent défaut (prêts à taux zéro, prêt participatif, participation en capital/apports avec droit de reprise, garanties bancaires...) pour pouvoir envisager d'approcher des partenaires bancaires. Par ailleurs, le principe de non-lucrativité qui les anime et l'intérêt collectif qu'elles poursuivent ne leur permettent pas d'atteindre des niveaux de rentabilité garantissant de générer régulièrement des fonds propres. En conséquence, leurs capacités d'investissement sont réduites alors que les exigences de leurs donneurs d'ordre, les collectivités

publiques en compétence sur l'élimination des déchets ménagers, augmentent à mesure qu'on leur confie, via des procédures de marchés publics, des missions de plus en plus importantes<sup>4</sup>.

Il paraît évident que les structures d'utilité sociale, en l'occurrence les ressourceries, doivent s'adapter au contexte local. Suivant les principes du développement local, il faut sortir d'une problématique d'allocation de ressources (structures économiques, aides publiques...), pour un processus de création de ressources par la mutualisation d'acteurs multiples. Il faut aussi prendre en compte l'importance de la fonction relationnelle du territoire dans un contexte globalisé.

*“Le territoire est fournisseurs d'externalités de relation ou d'organisation”* VELTZ Pierre, *Des lieux et des liens. Politiques du territoire à l'heure de la mondialisation*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2002, 160 p.

S'il n'y a pas de modèle à suivre, comment appuyer la Ressourcerie de Foix dans ses démarches de développement ?

### **3) Lien au territoire : analyse comparative des Ressourceries**

#### **a/ La démarche**

L'objectif que nous nous étions fixés en début de projet était de mener une étude auprès de certaines ressourceries françaises est de comparer la réalité territoriale de chacune et les opportunités/contraintes qui en découlent.

Pour effectuer notre étude des différentes ressourceries, nous nous sommes interrogés sur les informations dont nous avons besoin. Outre les données “froides” (nombre de salariés, surface de la boutique...), il nous fallait également collecter des données “chaudes” pour apprécier la diversité des situations. Nous avons donc choisi d'effectuer des entretiens semi-directifs, afin de permettre aux personnes interrogées, en l'occurrence les porteurs de projet de chaque Ressourcerie, de présenter la structure. Nous avons choisi de créer le guide d'entretien avec un fonctionnement par thème (voir annexe 9 et 10).

En ce qui concerne l'étude des territoires concernés, plusieurs questions se sont imposées. Nous avons choisi de créer des “cartes d'identité” pour chaque territoire. Nous avons choisi de nous baser au préalable sur une échelle commune : celle des intercommunalités (voir annexe 11 et 12). Cependant, si cette première approche nous a été utile pour cerner les territoires, nous nous sommes rendus compte que la réalité de terrain présentait de réels écarts en terme d'influence territoriale et que l'échelle choisie ne pouvait être retenue comme indicateur de comparaison.

---

<sup>4</sup> Source : Livre Blanc des Ressourceries

Avec le recul, nous aurions du étudier chaque territoire avec des données “chaudes” sur les opportunités en terme d’ESS, d’économie circulaire, de dynamiques territoriales. En effet, définir le territoire pertinent dans le cadre des ressourceries dépend des dynamiques à l’échelon local. En l’occurrence, cette réalité, cette méthodologie nous est apparue plus tard. Ne possédant pas des informations adéquates pour atteindre notre objectif, nous avons réfléchi à une autre approche. Notre démarche relève plutôt du “benchmarking<sup>5</sup>” : relever les initiatives qui sont devenues des leviers dans d’autres ressourceries, puis observer dans quelle mesure la Ressourcerie de Foix peut s’en inspirer en tenant compte de son propre territoire.

Cela démontre bien que si l’élément commun à la comparaison est l’activité de ressourcerie, la variable est bien celle du territoire pertinent. Ce constat appuie d’autant plus notre démarche : le territoire est un facteur influençant directement l’activité et la réalité des ressourceries et l’adaptation constante à l’échelon local est un des principaux défis des structures interrogées.

### **b/ Les résultats**

Nous souhaitons distinguer les ressourceries ayant un objectif d’insertion des autres, et trouver la justification au niveau des typologies de population du territoire concerné. Cependant le premier constat est évident : toutes les ressourceries considèrent l’emploi comme un objectif aussi important que la réduction des déchets. D’ailleurs l’activité de ressourcerie est parfois un prétexte à la mise en œuvre de l’insertion professionnelle plutôt qu’une finalité. Le fait de s’insérer dans des dispositifs d’insertion représente un véritable levier à l’activité : outre les subventions permettant d’augmenter l’autonomie financière, cela légitimise la place des ressourceries dans l’action publique. Pourtant, certaines ressourceries définissent plutôt leur objectif d’insertion par la création de ressources financières suffisantes pour salarier des bénévoles.

Collecte : certaines ressourceries ne réalisent pas de collecte en déchetterie, les dons suffisent à l’approvisionnement. Sont plutôt concernées les ressourceries ayant une influence de quartier, présentes dans les grandes agglomérations ( Bordeaux, Paris).

D’autres Ressourceries, en plus des dons, mettent en place des conteneurs de collecte textile, financés pour cette mission par les collectivités territoriales : Approche à Paris.

D’autres, sont en lien avec des entreprises privées pour la collecte : Eco’Solidaire à Bordeaux qui récupère des bâches pour créer des objets.

Valorisation et vente. Les ressourceries de quartier, telles que celles de Bordeaux, Toulouse, Paris, Clermont-Ferrand ont la possibilité de toucher une clientèle de passage. Nous avons remarqué qu’elles suivent une **stratégie marketing** plus poussée que les autres.

---

5 "Étude comparative". Issu du milieu marketing, c’est l’étude d’un produit ou d’un service. Ici, la démarche est celle du **benchmark fonctionnel**.



Exemples : La Glanerie a créé une marque **La Basha Collection** «100 % Récup', 100 % Uniqu'». Principalement composée de sacs en bâches publicitaire, la Basha collection est créée au sein de l'atelier d'insertion. La Glanerie collecte les bâches d'événementiels auprès d'institutions et d'entreprises de l'agglomération toulousaine. Ces supports publicitaires sont ensuite triés, nettoyés, découpés et assemblés afin de créer des objets uniques et originaux.

La Basha Collection est composée de différentes gammes de sacs, de trousse, de porte-documents, de corbeilles...

Eco-Solidaire, à Bordeaux a également une démarche similaire. L'association accueille le public sur deux lieux, l'Atelier/showroom où travaillent les créateurs, faisant office de siège social et la boutique d'éco-Solidaire. Le cœur du modèle économique et l'originalité de l'ATELIER D'éco SOLIDAIRE se trouvent dans la valorisation créative. De plus, les productions exposées au showroom ou sur les réseaux sociaux, inspirent les usagers pour transformer eux mêmes ce qu'ils possèdent ou acheter des objets et matières de seconde main, disponibles à la vente pour les "customiser". Il y a donc un vrai travail de création de valeur ajoutée à certains produits, tandis que d'autres poursuivent une finalité de coûts bas.

Sensibilisation / Éducation populaire / Ateliers : toutes les Ressourceries étudiées ont un objectif transversal de sensibilisation. Les moyens pour y parvenir sont divers :

- Des interventions auprès de publics ciblés. Des animations pédagogiques pour les enfants de la maternelle au lycée autour de la gestion des déchets et de la consommation. C'est le cas notamment de Approche à Paris qui manque de compétences au niveau réparation pour l'instant et qui privilégie ses compétences dans l'animation. C'est aussi le cas de Ecosolidaire à Bordeaux qui a construit des actions pour créer des ateliers de sensibilisation et de valorisation créative de déchets pour les Temps d'Accueils Péri Éducatifs (TAPE). Deux volontaires en services civiques ont été recrutés pour élaborer des animations ludiques et constructives en écoles primaires. Avec le concours du Conseil Général de la Gironde, un programme a été élaboré à destination des élèves des Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogique (ITEP).
- Des ateliers de création à partir de déchets pour tout public : textile, vaisselle, électronique, mobilier en carton, en palettes, détournement d'objets, couture, bois.
- Des ateliers de réparation, notamment d'électroménager.
- Des projections régulières de documentaires.
- Des actions de sensibilisation autour des déchets : stand d'informations, caddies comparatifs, location de salons de réemploi, de poubelles de tri.
- Des journées "portes ouvertes" de présentation de la Ressourcerie et de son inscription dans le développement durable.

- Des évènements festifs autour du réemploi.
- De l'accompagnement de citoyens à la réduction des déchets : opérations foyers témoin, lombricompostage...

Toutes ces observations seront mises en lien avec le diagnostic de la Ressourcerie de Foix afin d'en tirer des préconisations pour son développement (partie V.1).

La prochaine partie s'attachera à faire le diagnostic de la Ressourcerie de Foix, notamment de ses partenariats.

#### **IV) Diagnostic de la Ressourcerie de Foix**

L'activité de la Ressourcerie constitue un véritable projet de territoire impliquant les différents acteurs concernés. Elle peut devenir un véritable levier du développement local et durable du territoire, en s'inscrivant dans un schéma de partenariats territoriaux. A Foix, "De la Ressource à la Clef" est une association issue d'un projet récent. En effet, initié par Loïc Gerland et ses co-porteurs de projet depuis 2ans, le projet a été concrétisé par l'accès aux locaux en août 2015, et l'ouverture de la boutique octobre 2015. On constate ainsi une énergie associative très développée, ce qui facilite la mise en place de projets internes. Il existe une réelle dynamique qui permet l'émergence de diverses activités (multiplicité d'ateliers, nouvelles idées, nouveau bâtiment de vente, participation à des évènements locaux etc...) notamment grâce à la mobilisation, l'implication et le savoir-faire de l'ensemble des bénévoles.

Au niveau régional, les interlocuteurs possibles sont les suivants :

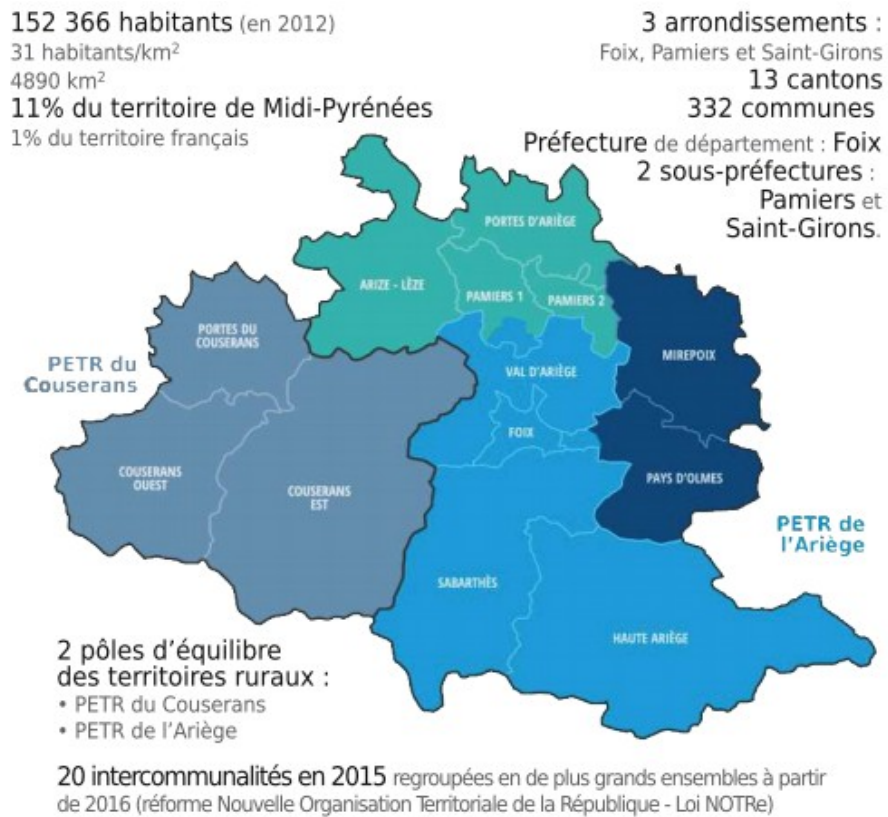
La DREAL (Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) est chargée d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques de l'État en matière d'environnement, de développement et d'aménagement durables.

Le Contrat Plan Etat-Région 2014-2020 inscrit la transition énergétique et écologique. En effet, cette thématique se décline selon plusieurs axes parmi lesquels l'article 16 intitulé « Développer l'économie circulaire » qui prévoit une enveloppe totale de 4,8 M€ (2,4 M€ de l'Etat et 2,4 M€ de la région). La Région Midi-Pyrénées finance des actions en faveur de la transition énergétique et de l'environnement. D'une part, 20 % de l'enveloppe régionale du FEADER est mobilisée en faveur de la transition énergétique, dont l'économie circulaire fait partie. D'autre part, l'ARPE (Agence régionale du développement durable), désormais société publique locale (SPL), devient un véritable outil au service de toutes les collectivités de MidiPyrénées.

Créée le 1er janvier 2015, MADEELI (« Mon agence de Développement Economique, de l'Export et de l'Innovation ») se focalise sur des axes prioritaires définis sur la base du Schéma Régional de Développement Economique dans l'animation de filières dont la filière 3E « eau, environnement, énergies », avec parmi ses axes prioritaires la « valorisation des déchets et des co-produits ».

# 1) Implantation territoriale : Le cas de l'Ariège

## Carte de l'Ariège, et ses chiffres clés en terme geo-politique



Source : CCI - Chiffres clés – 2015

## a/ Gestion locale des déchets

### Acteurs de l'ESS et organisation dans la gestion des déchets en Ariège



Source : Focus ESS Déchets de la CRESS Midi-Pyrénées

Localement, les politiques publiques ont affiché leur priorité à la prévention des déchets. En application du plan national, le Conseil Départemental de l'Ariège a initié un plan de prévention des déchets en 2010, dont la vocation principale est de mobiliser les différents acteurs du territoire afin qu'ils s'investissent concrètement dans les actions de maîtrise de la production des déchets, par l'intermédiaire de programmes locaux de prévention.

Le Département en collaboration avec les collectivités a pris deux engagements qui sont les suivants :

- **Aider les collectivités compétentes en matière de déchets** à la mise en place d'une méthode de **comptabilité analytique commune nommée "Comptacoût"**. Ce dispositif a été mis en place depuis 2011 avec le soutien financier du Conseil Départemental et l'ADEME pour les collectivités. Un groupe de travail animé par le Conseil Départemental permet aux collectivités de travailler et d'analyser les matrices comptables des structures en charge de cette gestion et de favoriser ainsi la mutualisation des expériences.
- **Le Conseil Départemental s'est engagé en 2011 dans la mise en place d'un plan de prévention des déchets** (voir annexe 6) dont les objectifs sont de diminuer la quantité et la toxicité des déchets produits sur le territoire ariégeois. Il est organisé sur 5 ans, la première année consistant à réaliser un diagnostic de territoire et un plan d'actions à porter les années suivantes. Cette première année s'est

terminée en mars 2012 et a permis de mettre en avant 5 axes principaux de travail concernant :

- Les déchets du BTP
- Les déchets issus des manifestations sportives et culturelles
- Le réemploi
- L'éco-exemplarité du Conseil Départemental
- Le développement des actions menées par les collectivités à compétence déchets en matière de prévention (compostage individuel, stop pub...) et par un travail avec la grande distribution, les producteurs et le monde agricole.

Le fait que les collectivités aient gardé en régie les services tels que la collecte des encombrants et la gestion des déchetteries amène de nombreuses possibilités de partenariats et a permis la concrétisation des deux partenariats (Communauté de Communes, SMECTOM).

Exemple : Le SMECTOM<sup>6</sup> du Plantaurel anime un programme local de prévention en Ariège depuis 2012, déclinaison opérationnelle du Plan Départemental de Prévention, qui permet de territorialiser et détailler les objectifs de prévention des déchets et de définir les actions à mettre en œuvre pour les atteindre. L'objectif annoncé de ce programme est la réduction de 7% en 5 ans de la production de déchets ménagers et assimilés ainsi que la diminution des quantités de déchets partant en incinération ou en stockage. La Ressourcerie de Foix participe à l'étude sur le potentiel de réemploi avec le SMECTOM et montre donc sa capacité à s'insérer dans les dispositifs du Conseil Départemental.

Alors que les différentes politiques publiques s'accordent à placer la priorité à la prévention des déchets, une Ressourcerie apparaît comme un levier solide pour agir et contribuer à changer les comportements.

### **b/ La Ressourcerie répond à des besoins**

La Ressourcerie est basée à Foix. Sa zone d'influence principale correspond à la Communauté de Communes du Pays de Foix, qui compte environ 18 000 habitants, avec un rayonnement induit sur celles de Varhiles et Tarascon, pour un bassin de population d'environ 40 000 habitants.

La zone de chalandise de la Ressourcerie trouve son centre dans la commune de Foix, et s'étend dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres dans une zone qui englobe, tout en le débordant, le territoire administratif de la Communauté de Communes de Foix. Le cœur de cible de l'activité se superpose presque parfaitement au territoire de la Communauté de Communes, comprenant ainsi 28 municipalités pour une population de 23 105 habitants (recensement de 2011).

---

<sup>6</sup> Syndicat mixte d'enlèvement, de collecte et de traitement des ordures ménagères

L'aire d'influence s'étend, quant à elle, dans un périmètre d'une vingtaine de kilomètres autour de Foix et comprend 40 communes, pour une population de 20 934 habitants. Au total, le cœur de cible et l'aire d'influence représentent une population de 44 039 habitants.

Ces indications statistiques, bien que globales, nous montrent que les perspectives d'activité d'une ressourcerie bénéficient de contextes démographique et économique favorables.

Source : Présentation du projet "De la Ressource à la Clef".

La Ressourcerie de Foix vise à favoriser l'accès de tous à des produits revalorisés à moindre coût. En l'occurrence, le taux de pauvreté en 2012 sur la commune de Foix était de 16.8%, de 14.3% sur la Communauté de Communes du Pays de Foix selon l'INSEE, contre 13,9 % de la population en France pour la même période. Il serait intéressant ici d'avoir les chiffres du Baromètre des priorités sociales des Français pour le département ou la commune correspondante.

La Ressourcerie est une structure complémentaire à celles existantes au sein du département de l'Ariège comme le «Secours Populaire», qui traite principalement les textiles, Emmaüs (Pamiers, Lavelanet) qui traitent aussi bien des textiles que de la vaisselle ou des meubles. Les Emmaüs et dépôts/vente sont sur d'autres zones d'influence que la Ressourcerie de Foix.

### **c/ Dynamiques territoriales**

L'intercommunalité du "Pays de Foix" qui compte le plus d'établissements et d'emplois de l'ESS dans le département ariégeois (1200 salariés concernés).

#### **Force relationnelle**

Il nous paraît évident d'évoquer ici l'image du département ariégeois : celle d'un territoire où la proximité relationnelle est particulièrement prégnante. Outre un fait résultant de pratiques concrètes, cette réalité est aussi liée à une démarche de développement local particulièrement active sur le territoire. Une réelle réflexion universitaire, (présence de la Licence Professionnelle Entreprises et Développement Local; Université d'été du développement local, organisée à Foix en 2010) liée à un volontarisme politique face aux difficultés économiques et démographiques, a permis le développement d'externalités de relations. C'est une force indéniable du territoire.

**ESS**  
L'Ariège 1er département de Midi-Pyrénées  
- 754 établissements employeurs  
- 5073 salariés  
- secteurs: action sociale, sport, culture, enseignement, santé, l'agriculture, l'activité financière, les mutuelles construction.  
CC Pays de Foix : 1 200 salariés  
Source : CRESS MIP

## Programmes européens :

L'association "Pays d'Ariège Pyrénées", se décline sous forme de GAL<sup>7</sup> afin de porter le programme LEADER<sup>8</sup> européen sur son territoire.

Avec le soutien et la collaboration de ses partenaires, la mobilisation des territoires concernés (animateurs des 4 Pays et responsables PNR et SCOT), du Conseil Général et tous les apports des porteurs de projets, l'association "Pays d'Ariège Pyrénées" a préparé et réalisé les 2 candidatures LEADER 2014-2020 qui ont été déposées à la Région pour :

- Le futur GAL des Montagnes Ariégeoises "Transitions 2020 un avenir partagé créateur d'emplois"
- Le futur GAL Plaine et Coteaux d'Ariège "L'emploi et l'innovation, leviers de progrès économique et social".

La Région a notifié son accord pour chacun des deux GAL en juillet 2015. Les 2 conventions de programme correspondantes devraient être signées au 1er trimestre 2016.

## L'Ariège, un territoire innovant ?

L'insuffisance actuelle des mécanismes d'accompagnement et de financement de l'innovation sociale<sup>9</sup> limite souvent l'émergence et la montée d'initiatives. D'un côté, les organismes qui accompagnent et financent traditionnellement le secteur de l'économie sociale appréhendent encore mal la gestion du risque de l'innovation sociale. De l'autre, les organismes qui accompagnent et financent l'innovation « classique » appréhendent encore mal les spécificités de l'innovation sociale, notamment pour la question de sa rentabilité limitée.

Pourtant, outre le fait que des initiatives locales nombreuses émergent (SEL, monnaie locale...), le territoire ariégeois est déjà fortement impliqué dans des mécanismes d'accompagnement de l'économie circulaire et collaborative constituant des thèmes de l'innovation sociale.

---

<sup>7</sup> Un groupe d'action locale ou GAL est un ensemble de partenaires socio-économiques privés et publics installés dans des territoires ruraux et chargés de la mise en place d'une stratégie de développement organisée en accord avec le programme européen Leader. Les fonds Leader sont distribués au niveau du GAL.

<sup>8</sup> **LEADER**, acronyme pour Liaison entre Actions de Développement de l'Economie Rurale, est un **programme** inscrit dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Ainsi **LEADER** permet de soutenir des territoires ruraux dynamiques, organisés et porteurs d'une stratégie de développement.

<sup>9</sup> L'**innovation sociale** fait référence à toutes stratégies, concepts, idées et organisations qui répondent à des besoins sociaux de toute nature liés aux conditions de travail, d'apprentissage, de la santé, du développement de communautés et dans une certaine mesure qui viennent fortifier la société civile

### **Exemples d'initiatives locales :**

Le mouvement alternatif des SEL «*Système d'Echange Local*», fondé sur la solidarité et l'échange, est né en Grande-Bretagne. Le premier à se mettre en place en France a été celui de l'Ariège en 1994, avant de se propager un peu partout dans le pays. C'est une association dont les membres échangent entre eux des Biens, des Services et des Savoirs, avec le désir d'évoluer, vers plus de citoyenneté et de solidarité. Les échanges de biens & services sont mesurés dans une unité autre que de l'argent : l'unité de temps (la minute) remplace l'Euro dans l'échange entre deux sélistes.

Le SEL Pyrénéen basé à Mirepoix regroupe ses 50 adhérents. En Ariège, le concept a donné lieu à un procès qui posait clairement le problème de cette forme d'économie et de sa cohabitation avec l'économie classique. Cette procédure juridique, portée par fédération du bâtiment de l'Ariège et encouragée par la direction départementale du travail, condamnait 3 membres du Sel de l'Ariège pour travail clandestin. Le verdict a conclu à la relaxe complète et à l'irrecevabilité de la constitution de la partie civile. Ce procès fait office de jurisprudence pour les autres SEL, c'est donc l'une des premières initiatives locales alternatives reconnue par la justice française. Cela démontre la nécessité et la temporalité longue de la prise de conscience par la société civile des problématiques d'adaptation locale au modèle consumériste.

La monnaie locale est une monnaie non soutenue par un gouvernement national (qui n'a pas nécessairement cours légal), et destinée à n'être échangée que dans une zone restreinte. L'association "Monnaie 09" a pour objet la mise en place, la promotion, l'administration et la gestion d'une monnaie locale, complémentaire, éthique et solidaire en Ariège appelé : le Pyrène. La Ressourcerie accepte le paiement en Pyrène.

Il y a une véritable dynamique associative en Ariège: il y a eu 248 créations d'associations en Ariège en 2013-2014, selon les Chiffres clés des associations en Midi-Pyrénées édités par Recherches et solidarités.

### **Exemples d'accompagnement par les collectivités :**

- la création du Pôle d'innovation collaborative de la Vallée de la Lèze à Lézat. Il a été initié par la Communauté de communes de la Lèze et appuyé par Le Syndicat Mixte Arize-Lèze de Coopération Transfrontalière (SMALCT). Le projet porte sur la construction d'un espace de 700 m<sup>2</sup>, dédié à l'accueil du public et tournant autour de projets économiques et sociaux innovants et collaboratifs. Implanté sur la zone d'activités de Peyjouan, il proposera quatre espaces distincts : un hôtel d'entreprises, un espace dédié au co-working et au télétravail, un «Fab Lab » (ateliers mutualisés de fabrication numérique) et un espace de formation. Cet investissement certifié Haute Qualité Environnementale (HQE) vise à équiper le territoire de la Lèze d'une plate-forme modulable d'accompagnement des entreprises locales, en complémentarité des équipements existants.



- le 7 mars 2016 la CMA de l'Ariège a organisé le premier atelier sur les financements alternatifs (Microcrédits, prêt d'honneur, financement social et solidaire, financement participatif) L'idée est de faire connaître ces modes de financement pour soutenir et développer des projets en lien avec l'artisanat. C'est une première dans le monde de l'artisanat sur un territoire rural.
- dans le département, des associations telles que : "Initiative Ariège" (réseau associatif de financement des créateurs d'entreprise), "l'ADIE" (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) ou "IES COOP" : (Initiatives pour une Économie Solidaire) Coopérative régionale de financement solidaire, viennent en complément des prêts traditionnels proposés par les banques.
- "Catalis Conseil", dispositif régional d'accompagnement aux porteurs de projets collectifs en économie sociale et solidaire, proposant un suivi de plusieurs mois sous les conseils de professionnels pour consolider et favoriser la concrétisation du projet. Qualifié OPQCM<sup>10</sup> (Organisme Professionnel de Qualification des Prestations de Conseil).
- l'"ADEPFO"<sup>11</sup> et sa démarche de formation-développement : rencontre d'un pilote éducatif avec un porteur de projet sur un territoire. Dès l'émergence d'un projet, elle contribue activement à toutes les phases de développement du projet pour vérifier, avec les acteurs locaux, les conditions nécessaires à la réussite du projet pour le territoire.

L'évolution annuelle de la population entre 1999 et 2009 démontre une croissance de la population ariégeoise de +1% tous les ans, ce qui en fait un des départements les plus attractifs de la région de Midi-Pyrénées. Cette évolution annuelle est due au solde migratoire (+1.3% contre -0.3% de solde naturel).

Source : Regards sur l'Ariège - Panorama du département - juillet 2012

Cette attractivité est en partie due à l'image renvoyée par l'Ariège depuis des décennies dans l'imaginaire collectif : celle d'un territoire d'accueil pour les projets alternatifs, innovants, "en marge". A titre d'exemple, rappelons l'apparition des SEL dès 1994. L'Ariège bénéficie aussi d'une image "verte", s'appuyant sur la diversité de ses paysages. Créé en 2009, le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises (PNR) vient reconnaître l'intérêt et la diversité du patrimoine naturel, culturel et paysager.

Toutes ces données indiquent qu'il existe bel et bien une sensibilité ariégeoise particulière. Cette spécificité du territoire peut permettre à des acteurs plus ou moins coordonnés, informels, de soutenir de différentes manières un projet innovant tel que la Ressourcerie de Foix.

---

<sup>10</sup> La mission de l'OPQCM est de délivrer aux cabinets de conseil une qualification professionnelle, en reconnaissance de leur professionnalisme, fondée sur : le respect de la déontologie et d'un code de conduite professionnelle, l'adéquation des compétences et des moyens techniques, humains et financiers aux missions menées, la satisfaction des clients et la pérennité financière

<sup>11</sup> Association pour le développement des Pyrénées par la formation

## 2) Les partenariats

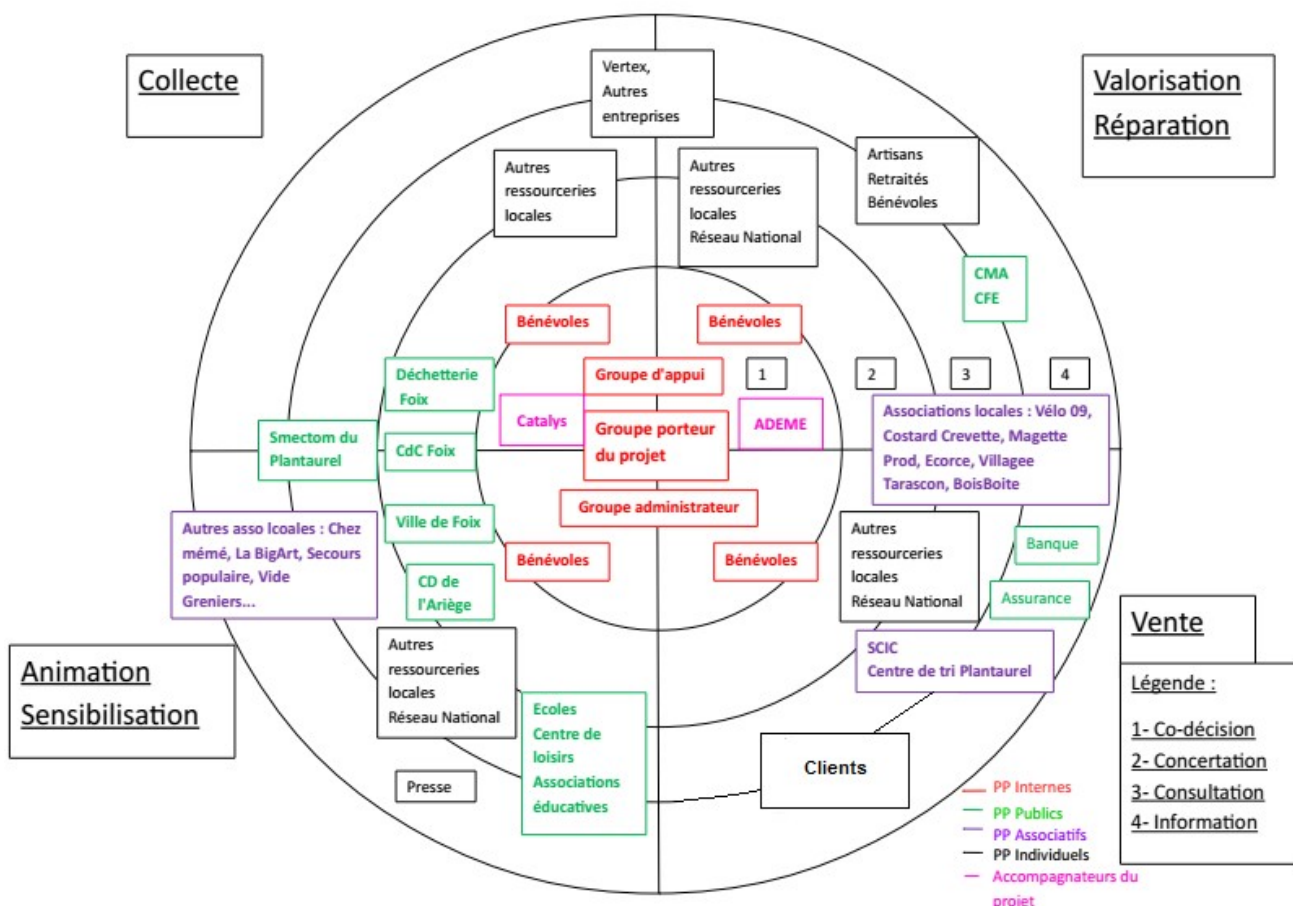
### a/ Diversité

Concernant l'accompagnement à la mise en œuvre du projet, l'association a su s'insérer dans des dispositifs d'appui :

- le projet a été sélectionné par l'incubateur régional d'innovations sociales "Catalis Conseil"
- "l'ADEPFO" suit également le projet à travers le dispositif « formation-développement »
- "la BGE" a accompagné le projet sur la production d'outils financiers (prévisionnel, business plan,...)

Nous avons eu besoin de créer un document permettant de situer l'importance des différents partenariats évoqués avec l'équipe de l'association. Il doit permettre de saisir de manière synthétique l'importance et le rôle de chacun dans la construction et le développement du projet. Il permet également de mettre en évidence des disparités.

### b/ Analyse des partenariats existants



Source : Mise en page par nos soins, inspiré du schéma de Mme Charles

En s'attardant sur le schéma des partenaires de la Ressourcerie, plusieurs déductions sont possibles :

- Le volet "Collecte" comporte peu de partenaires. Cependant, on ne peut pas considérer cela comme un problème car ce volet est géré par la Ressourcerie directement à la déchetterie, en partenariat avec le SMECTOM, ou simplement via les dons des particuliers.  
Selon nous, aucun travail n'est à effectuer sur ce volet-ci, car c'est celui sur lequel M. Gerland et ses associés ont le plus de stabilité. La recherche de nouveaux partenariats viendrait peut être chambouler le schéma déjà existant (Déchetterie et dons).
- Le volet "Valorisation" : la Ressourcerie peut compter sur un nombre de bénévoles important (une dizaine de bénévoles vraiment impliqués, et une vingtaine de plus qui aident de temps en temps) possédant des compétences dans divers domaines (électronique, bois, mécanique...) Ce volet est un des piliers de la Ressourcerie, tant l'attachement aux valeurs du réemploi et de la revalorisation des déchets tient à cœur aux porteurs du projet. On comprend donc mieux l'implication des bénévoles et des partenaires.
- Le volet "Vente" quant à lui permet d'assurer des revenus à l'association. Les porteurs du projet s'attachent à proposer leurs produits à des prix raisonnables et attractifs. Cependant, les partenariats relatifs à ce volet sont en développement,. Des actions en lien avec la CAF pour l'aide au logement et avec la SCIC du Plantaurel pour du dépôt vente d'ordinateur reconditionnés sont en cours.
- Le volet "Sensibilisation" fait intervenir différents collaborateurs de la Ressourcerie. En plus des bénévoles internes, des liens ont été créés avec certaines associations locales dont la démarche concourt à la réduction des déchets (le Comité Écologique Ariégeois, Ecorce<sup>12</sup>, Terr'eau<sup>13</sup>...) De plus, depuis l'ouverture en octobre des locaux, la presse relaye les événements proposés. Cet appui des médias permet une meilleure diffusion de l'offre à travers le territoire, afin de toucher un public plus large que celui des habitués.

Afin de compléter cette observation par volet, nous proposons une observation par type de partenaire :

- Partenariats publics : l'objectif est de consolider ce qui est déjà existant en multipliant les actions menées par la Ressourcerie dans le cadre des plans départementaux et locaux de réduction des déchets.
- Collaborateurs internes : ils se répartissent les tâches administratives et de gestion avec une mise en commun coopérative. Les compétences sont ainsi multiples et couvrent une grande partie des besoins de l'activité : finances, partenariat, logistique, communication, réparations spécifiques (bois, appareils électriques et électroniques, cycles, informatique, ...) et valorisations artistiques. Comment organiser au mieux les compétences ?

---

<sup>12</sup> Association d'éco-constructeur dans l'Aude et en Ariège

<sup>13</sup> Association environnementale qui crée des toilettes sèches.

- Partenariats associatifs : les nombreux contacts avec les autres associations démontrent le dynamisme quotidien des bénévoles. Les liens avec les autres associations sont nombreux et souvent informels.
- Partenariats entreprises : la Ressourcerie n'est en lien avec aucune entreprise, cela peut être une nouvelle piste de développement pour l'association.

Cette analyse des partenaires permet de comprendre le fonctionnement interne et les actions développées par l'association en six mois d'existence. Nous avons ainsi détecté les points forts et les possibilités de développement liées aux partenariats...

### **3) Focus sur le lien avec les étudiants**

#### **a/ Projet tuteuré 2014-2015**

La Ressourcerie de Foix a confié en 2014 un projet à un groupe d'étudiantes de la Licence Professionnelles Entreprises et Développement Local. Leur mission était d'établir un diagnostic des besoins des étudiants du Centre Universitaire Robert Naudi pour adapter une partie des activités de la Ressourcerie de Foix qui n'était pas encore ouverte. Les éléments qui sont ressortis du projet tuteuré 2014 sont les suivants :

- Les horaires les plus adéquats pour les étudiants seraient de 17h à 18h30;
- Certains aimeraient posséder des meubles personnalisés;
- Les étudiants sont à la recherche d'un lieu convivial et dynamique;
- Beaucoup sont en quête d'électroménager;
- Les ateliers autour du bricolage et de la mécanique sont très demandés.

Nous avons souhaité compléter les conclusions du projet tuteuré précédent en créant de nouveaux questionnaires sur les besoins des étudiants (voir annexe 15). Nous avons également créé un questionnaire à destination des habitués (voir annexe 14), pour adapter l'activité et les ateliers à leurs attentes. Nous avons choisi de ne pas en faire l'analyse dans ce dossier pour permettre à la ressourcerie de récolter un nombre conséquent de réponses.

#### **b/ Notre enquête sur les besoins des étudiants**

Nous avons mené une enquête auprès du public étudiant de l'Université de Foix. Nous avons mis en ligne un questionnaire sur Facebook via le groupe "Étudiant de l'Université de Foix" et avons obtenu 37 réponses sur une population mère de 214 étudiants ce qui équivaut à 29,96%.

L'objectif de ce questionnaire était de clarifier la situation des étudiants vis à vis de la Ressourcerie, en s'appuyant sur leurs envies, leurs besoins et leur possibilités (notamment en matière de jours d'ouverture).

L'un des premiers constat de cette étude réside dans le fait que la majorité (65%) des étudiants sondés ont déjà connaissance de la Ressourcerie de Foix. Cela résulte de l'effort réalisé par les étudiants de l'année passée qui ont travaillé en lien avec la Ressourcerie. Cependant, sur les 37 personnes ayant répondu oui à la

question de savoir s'ils avaient l'habitude d'acheter ou de récupérer auprès de leurs connaissances des objets d'occasion, seulement 35% d'entre eux utilisent les Ressourceries comme moyen de s'en procurer. On se rend alors compte qu'un effort de communication est à réaliser auprès de ce public. En effet, les étudiants ont connaissance (du moins pour la majorité) du concept mais n'envisagent pas forcément d'utiliser cette structure pour se meubler, se faire plaisir ou même faire des cadeaux. On constate que la majorité des étudiants sondés récupèrent les objets d'occasion auprès de leur famille ou amis (82.5%) ou bien lors de brocantes (65% d'entre eux).

Lorsque nous leur avons demandé quel type de biens ils récupéraient lorsqu'ils achetaient des objets d'occasion, 97% ont répondu qu'ils achetaient fréquemment du mobilier, 60% ont évoqué les vêtements et 48% la vaisselle et l'électroménager. Cette dernière information reflète un vrai désir des étudiants de modifier leur mode de consommation, et c'est sur ce point que doit travailler la Ressourcerie. En communiquant sur les produits, en allant chercher les étudiants directement en leur proposant du mobilier, des vêtements et de la vaisselle à des prix défiant toute concurrence, nul doute que l'association trouverait une nouvelle clientèle.

En se penchant sur les motivations des étudiants à se rendre à la Ressourcerie, on peut se rendre compte qu'elles sont assez diverses. Certes, l'aspect éco-citoyen de la démarche semble le facteur le plus important pour ce public, mais le fait de trouver des objets de qualité à des prix très bas semble également un moteur pour les étudiants. Concernant les attentes de ce public face à des innovations que pourrait amener la Ressourcerie, on se rend compte que trois sujets semblent le plus attirer les étudiants. En effet, 38% des étudiants interrogés seraient potentiellement intéressés par des ateliers de réparation/revalorisation d'objets, l'organisation de débats et de discussions autour des thèmes chers à l'association ainsi que par la présence d'objets à bricoler soi-même dans l'espace vente. Ces indications nous permettent de mieux cibler les attentes de ce public particulier.

Concernant la demande de M. Gerland vis-à-vis des horaires et des jours d'ouvertures, le constat fait état de deux créneaux possibles : les soirs de semaine ou bien les samedis. On se rend compte que le mercredi après-midi n'est pas une date convenable pour le public étudiant (0% de réponses positives). Un choix judicieux serait d'ouvrir plus de samedi (actuellement 2 par mois) afin de permettre aux étudiants de pouvoir venir acheter des objets ou participer à des événements sur place.

Le dernier topic de cette enquête concernait les ateliers, avec la question de savoir ce qui pouvait directement intéresser les étudiants. On se rend compte que la principale motivation pour les étudiants serait de pouvoir participer à des ateliers de relooking de meubles (66% de réponses positives). Un autre atelier plébiscité serait celui dédié au compost avec 47% d'avis favorables. Ces deux ateliers seraient donc propices à ce public et gagneraient à être proposés directement aux étudiants par le biais d'une communication appuyée sur les réseaux sociaux, car c'est aujourd'hui le média le plus utilisé par cette population. D'autres types d'ateliers ont

également intéressé des personnes sondées comme par exemple ceux liés à l'électroménager (réparation) avec 28% de personnes intéressées, ou ceux liés aux équipements sportifs. Des ateliers liés aux multimédias seraient susceptibles d'intéresser 33% d'entre eux également.

Concernant les horaires de ces ateliers, la question était de savoir quelle tranche horaire serait la plus adéquate en fonction de l'agenda des étudiants. Les réponses relevées montre bien que les étudiants ne sont pas prêt à "fixer" une date récurrente pour des ateliers, mais plutôt participer à ceux-ci de manière ponctuelle. En effet, 57% d'entre eux seraient favorables à des ateliers le samedi, contre 43% qui, eux, préféreraient les soirs de semaine. De ces chiffres on peut déduire le fait que la Ressourcerie devra s'adapter en fonction des facteurs propres aux étudiants (éviter les périodes d'examens, de stage, les week-ends prolongés). Un réel effort est donc à réaliser pour agir en fonction des contraintes des étudiants.

De ces chiffres on peut déduire le fait que la Ressourcerie devra s'adapter en fonction des facteurs propres aux étudiants (éviter les périodes d'examens, de stage, les week-ends prolongés). Un réel effort est donc à réaliser pour agir en fonction des contraintes des étudiants.

## V) Préconisations et actions opérationnelles

### 1) Préconisations

#### a/ Générales

La Ressourcerie doit se positionner dans une logique d'agrégation et de complémentarité par rapport aux structures et dynamiques existantes sur le territoire. Il faut raisonner à la manière d'une TPE et établir des stratégies de développement en fonction des objectifs de l'association.

- créer une liste des accords "de parole" et instaurer des conventions de partenariats. Rédiger une convention de partenariat Nous sommes conscients que c'est une activité qui peut se révéler chronophage, mais se fixer une stratégie pour finaliser les démarches nous paraît primordial.

#### **Petite précision : contrat ou convention ?**

D'après l'article 1101 du code civil, « le contrat est une convention par laquelle une ou plusieurs personnes s'obligent envers une ou plusieurs autres, à donner, à faire ou à recevoir quelque chose ». Dans la pratique, le terme de contrat est plutôt employé lorsqu'on se trouve en présence d'une personne morale et d'une personne physique, le terme de convention lorsque les contractants sont des personnes morales (deux associations par exemple).

Source: - **Jean-Michel Onillon** - *animafac.net*

- Concernant les projets universitaires : encouragé par M. Fromentin, directeur de l'ADUA, le campus de Foix est engagé dans un concours porté par l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées et soutenu par la Caisse des Dépôts, le CROUS Midi-Pyrénées et la CASDEN. Le Concours Éco-Campus est lancé auprès de toute la communauté universitaire de Midi-Pyrénées. Son but est d'encourager et de

soutenir la réalisation d'actions concrètes de développement durable sur les campus et sites de recherche, ayant la possibilité d'être pérennisées et mises en place rapidement. Dans cette optique, un groupe de réflexion travaille sur la possibilité de mettre en place de l'eco-pastoralisme sur le campus, et de remettre en état les anciens ruchers. La Ressourcerie est en lien avec eux pour étudier les possibilités de partenariat concernant cette démarche.

La Ressourcerie pourra également s'appuyer sur les résultats de notre questionnaire pour adapter les horaires d'ouverture, la communication, les ateliers à mettre en place...

## **b/ Issues de l'analyse comparative, des opportunités du territoire d'implantation**

### ➤ Insertion :

La Ressourcerie de Foix est pour l'instant dans une démarche de création de postes salariés pour les bénévoles constituant le "noyau dur" de l'association. Les deux premiers postes salariés (Loïc Gerland et Lucy Mirouze) ont été créés récemment, au mois de mars 2016. Se positionner dans des dispositifs d'insertion (AIE...) n'est pas envisagée.

### ➤ Collecte :

Les partenariats portant sur la collecte auprès d'opérateurs privés exigent d'avoir une réelle stratégie de revalorisation de certains matériaux : s'appuyer sur les compétences des bénévoles (pour valoriser des palettes) ou réfléchir à la valorisation de matériaux disponibles sur le territoire. Par exemple : il y a beaucoup d'entreprises de métallurgie (15% du tissu industriel et 46% des emplois du secteur selon la CCI 09) en Ariège, quelles opportunités peuvent en découler ?

Concernant la mise en place de conteneurs textiles, il ne nous semble pas pertinent de s'en inspirer pour Foix : nous avons soulevé l'existence de plusieurs associations positionnées spécifiquement sur le textile dans la même zone d'influence, et les vêtements représentent déjà une grande part des dons.

### ➤ Valorisation et vente :

Pour savoir si une démarche marketing de création de valeur ajoutée à certains produits est possible à Foix, la question essentielle est : existe-t'il une clientèle appropriée pour des objets artistiques ou de design ? La proximité avec l'agglomération toulousaine et la hausse des migrations pendulaires Ariège-Toulouse a favorisé la présence de cadres en Ariège (+3% entre 2007 et 2012 selon les chiffres clés de la CCI 09). C'est à mettre en lien avec des associations de promotions de l'art comme Pratique design à Soulan, qui pourraient trouver des moyens de revente. De plus, on peut imaginer une forme de partenariat avec les licences design de l'université Jean Jaurès de Toulouse.

### ➤ Sensibilisation, éducation populaire, ateliers

Concernant les interventions auprès de publics ciblés, il existe un Schéma Départemental pour des politiques éducatives concertées en Ariège pour la période 2012-2015. Le comité comprend notamment les fédérations et associations départementales d'éducation populaire (dont certaines ont été rencontrées au sein de la FMEPA) : Les engagements pris dans le schéma sont nombreux, et certains sont liés directement aux possibilités offertes

par la Ressourcerie : définir et mettre en œuvre une politique éducative locale concertée à l'échelle d'un territoire géographique pertinent ; impulser une recherche permanente d'adaptation aux besoins, d'innovation éducative et sociale ; concevoir les politiques éducatives dans une démarche de développement durable. La problématique est de légitimer la Ressourcerie à mener des interventions auprès des scolaires à travers la contractualisation d'animations à l'environnement.

L'Ariège a accueilli 1,4 million de touristes en 2014, dont 44% pendant la période estivale<sup>14</sup>. C'est une opportunité du territoire à saisir. Des contractualisations concernant les animations seraient peut-être possibles pour un public plus touristique ?

En Ariège, 71% des dépenses de consommation des ménages sont captées par la grande distribution<sup>15</sup>. Ce constat permet d'affirmer que les supermarchés sont des lieux de rencontre du grand public, pour de la sensibilisation et de la communication autour de la Ressourcerie. Il faut mettre en place des actions de sensibilisation autour des déchets.

Il existe un "Kit d'animations" pour la semaine européenne de la réduction des déchets, élaboré conjointement par l'ADEME et les ressourceries.

Concernant les ateliers de création à partir de déchets pour tout public, c'est en constante évolution. La Ressourcerie de Foix, s'appuyant sur les compétences internes, est inventive et diversifie de plus en plus ses ateliers : atelier d'utilisation de Linux, couture, fabrication de bijoux, création de produits ménagers naturels, vélo, compost, fabrication de coussins, nettoyage d'ordinateur...

Concernant les ateliers de réparation, notamment d'électroménager, il en existe également un certain nombre. Des projections régulières de documentaires pourraient être envisagées, avec la récupération ou la location d'un vidéo-projecteur à des entreprises locales .

Concernant des journées "portes ouvertes" de présentation de la Ressourcerie, cet outil est déjà utilisé à l'association de Foix, couplé avec des événementiels de vente (braderies) et des événements festifs autour du réemploi (participation à la semaine de réduction des déchets, au Marché non Marchand<sup>16</sup> de Foix...)

Les besoins de l'association peuvent créer des opportunités de partenariats. La Ressourcerie pourrait réaliser une enquête sur les besoins internes en formation selon les objectifs fixés. La formation des collaborateurs

---

<sup>14</sup> Source : Agence de Développement Touristique Ariège-Pyrénées

<sup>15</sup> Source : Chiffres clés de l'Ariège par la CCI 09

<sup>16</sup> Co-organisé par Graines d'espoir, Ailleurs que chez moi et la de Foix, ce marché a permis de mettre en place un espace de gratuité le 20 mars 2016 à Foix



peut être un moyen efficace pour faire avancer le projet. Pourquoi ? Selon nous, cela permettrait :

- De rejoindre le principe **d'insertion et de professionnalisation** de la Ressourcerie.
- De **booster les activités** : exemple d'une formation technique sur les réparations de smartphones pour diversifier les ateliers.
- De **légitimer les interventions** : exemple de formation pour créer un poste d'animateur permettant de cibler des publics spécifiques : BAFA, animation...
- De **s'insérer dans des dynamiques territoriales autour de l'éco-construction** : exemple de formation par l'association "Ecorce<sup>17</sup>" et de la concrétisation d'un partenariat avec elle.
- De créer une plus forte **valeur ajoutée** à certains produits revalorisés, de mettre en place une **démarche marketing** afin de cibler une nouvelle clientèle.

## 2) Concrétisation

Dans notre réflexion sur les partenariats envisageables dans un objectif de sensibilisation et d'éducation populaire, nous avons fait le choix de formaliser des partenariats qui n'étaient qu'au stade de relations informelles.

### a/ Foix Adolescence Jeunesse Information et Prévention

L'association "Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention (FAJIP) émane des volontés des diverses forces associatives, politiques et institutionnelles du pays de Foix. La ville lui a délégué sa compétence "jeunesse" autrefois sous la responsabilité des Francas, le secteur jeunesse du pays de Foix est aujourd'hui coordonné par le FAJIP qui emploie près de dix salariés, en coordination avec un conseil d'administration qui comprend élus municipaux, citoyens actifs et représentants d'associations d'éducation populaire.

Régie par les principes fondamentaux de la laïcité, du fonctionnement démocratique, du respect de la liberté de conscience et de l'éducation populaire, l'action du FAJIP concerne tous les jeunes et a pour but de les aider à mener leurs propres projets afin de participer à leur épanouissement.

Nous avons choisi de concrétiser ce partenariat pour diverses raisons :

- le FAJIP est une association importante pour la jeunesse de Foix, qui crée un climat d'écoute favorisant l'investissement des jeunes dans différents projets. Il est intéressant pour la Ressourcerie de s'insérer dans ce cadre préétabli, en allant chercher les jeunes directement dans la structure qui les pousse à s'investir.
- les adolescents fréquentant le FAJIP sont souvent de grands consommateurs, il est donc pertinent de

---

<sup>17</sup> L'association Écorce oeuvre pour un habitat sain pour la santé et l'environnement, un habitat écologique et économique à l'usage

les sensibiliser à la réduction des déchets.

- c'est une association d'éducation populaire, et les orientations des grandes structures d'éducation populaire (Pupilles de l'éducation publique, LEC Grand-Sud, Francas, ...) sont maintenant pleinement tournées vers l'éducation à l'environnement. La Ressourcerie s'inscrit pleinement dans le schéma départemental pour des politiques éducatives concertées en Ariège qui engage à concevoir les politiques éducatives dans une démarche de développement durable comme processus transversal. La Ressourcerie pourra accompagner le FAJIP à mener à bien des actions d'EEDD (Education à l'Environnement et au Développement Durable), avec une plus-value spécifique sur la réduction des déchets.
- la ville de Foix ayant délégué sa compétence jeunesse à cette association, cette dernière bénéficie de subventions qui pourrait permettre de rémunérer les interventions de la . C'est une donnée non négligeable pour l'association de la Ressource à la Clef qui manque encore de ressources financières stables.

L'enthousiasme et le professionnalisme de M. Fabien Guichou, directeur du FAJIP, nous ont également confortés dans l'idée d'un partenariat avec la Ressourcerie. Après plusieurs échanges, nous avons dans un premier temps décidé de mettre en place un premier essai sous forme d'ateliers participatifs avec de jeunes collégiens. Nous les avons rencontré au préalable afin de leur expliquer le projet et de leur laisser le choix des ateliers. Nous avons ainsi pu relever quelques informations sur leurs besoins en terme d'atelier (plutôt smartphones et vélos pour les principaux intéressés). En revanche, l'attention des jeunes rencontrés ayant été difficile à capter, nous avons par la suite préféré annuler l'atelier initialement prévu au profit d'une nouvelle réunion avec les membres du FAJIP et Loïc, pour faire émerger de nouvelles hypothèses de travail. Il en est donc ressortit l'idée de refaire une présentation des ateliers au jeunes afin de susciter leur attention et leur proposer de faire des ateliers attractifs qui aient une utilité pour eux (par exemple la fabrication d'une cage de foot), et de travailler plutôt en petit groupe, les mardi soir.

Enfin, il est plus profitable d'utiliser cette fin d'année pour commencer à penser à des activités pour la rentrée, notamment pour les vacances de la Toussaint.

Le deuxième objectif de ce partenariat est de travailler ensemble sur l'événement Foix'R de Rue. C'est un exemple d'action annuelle initié par les jeunes fuxéens : ce festival intergénérationnel mêle les arts de rue, la musique ou encore le graff. Il se déroule au mois de juillet et s'étale sur trois jours. La question était de savoir comment associer la Ressourcerie dans le festival. L'idée est de travailler à la fabrication d'un bar à jus qui puisse être à effigie de la Ressourcerie. En effet, la création d'un bar à jus se ferait sous forme d'atelier participatif, à partir de palettes destinées à être jetées. La forme de cette première coopération sera bien sûr à adapter chaque année aux projets des jeunes, et fera l'objet d'une convention entre les deux associations. (voir annexe 17)

Nous avons dû nous confronter à la spécificité de ce public et nous sommes retrouvés face à des difficultés de communication avec les jeunes que nous n'avions pas anticipés. Nous réitérons volontairement ici notre préconisation de professionnaliser un collaborateur, à travers une formation sociale, afin d'organiser l'accueil de public très ciblés. Le partenariat avec le FAJIP pourra ainsi permettre une montée en compétences favorable pour se positionner dans les actions du Schéma Départemental pour des politiques éducatives concertées en Ariège. La Ressourcerie se rapprocherait ainsi de son objectif d'éducation populaire à travers l'animation, pourrait participer à des projets spécifiques sur le territoire. La Ressourcerie pourrait ainsi envisager plus facilement des rémunérations pour ses interventions.

### **b/ L'Organisation des Étudiants de l'Université de Foix**

Ce qu'il faut savoir sur les étudiants à Foix :

Sur 29.9% d'inactifs sur la commune de Foix, 10.3 % sont des élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés (source INSEE Chiffres clés Emploi - Population active 2012 commune de Foix).

Seulement 5% des étudiants de Foix étaient ariégeois en 2014 (source mémoire du projet tuteuré de 2014) : cela implique des problématiques de logement (cf questionnaire la question sur les difficultés) et de sociabilité auxquelles la pourrait répondre.

De plus, l'Association pour le Développement Universitaire en Ariège (ADUA), a pour objectif d'augmenter le nombre d'étudiants sur le campus fuxéen, ce qui augmenterait le potentiel de coopération avec la Ressourcerie. Il faut cependant prendre en compte l'ouverture en 2016-2017 d'une Licence Pluridisciplinaire qui va faire apparaître un nouveau public sur le campus universitaire : des étudiants plus jeunes et ariégeois. Ce public étant plus étroitement en lien avec la cellule familiale que le profil "classique" des étudiants non ariégeois, la Ressourcerie verra peut-être l'occasion de toucher les familles de ces jeunes étudiants, et donc d'accroître sa popularité auprès du grand public.

L'intérêt d'une Ressourcerie pour le public étudiant ayant été démontré par le travail de l'an dernier, il nous a paru évident de le compléter par un événement à destination des étudiants.

Nous avons retenus trois objectifs (voir annexe 19 et 20) pour cet événement :

- Faire connaître la Ressourcerie de Foix : apport de nouveaux clients et/ou bénévoles
- Répondre aux besoins des étudiants
- Sensibilisation à la problématique des déchets, de l'économie circulaire

En parallèle de notre réflexion, l'Organisation des Étudiants de l'Université de Foix (OEUF) a été mise en place pour participer à la promotion des formations et développer la vie étudiante du campus universitaire. L'OEUF organise notamment le Semaine de l'étudiant, véritable semaine d'intégration qui rencontre un réel succès à

chaque édition. Nous avons fait le choix d'un partenariat entre la Ressourcerie et l'OEUF afin que cette dernière puisse participer à la Semaine de l'étudiant chaque année.

Pour cette première édition, nous prévoyons une présentation de la Ressourcerie aux étudiants sous la forme de quatre ateliers présentant chacun un volet de l'association (collecte, valorisation, vente, sensibilisation). Cet événement serait basé sur un système d'échange direct avec les bénévoles. Afin de rendre cet événement attractif pour les étudiants, en plus de l'argument des achats à bas coût, nous souhaitons offrir la possibilité aux étudiants d'apporter des objets à réparer.

Nous ne savons pas encore si l'événement se déroulera dans les locaux de l'université ou directement à la Ressourcerie. Selon nous, la présentation dans les locaux de l'université est à privilégier, nous avons donc créé une fiche action à cet effet (voir annexe 19 et 20). Selon nous, pour cette première approche, la Ressourcerie doit venir à la rencontre des étudiants. Parmi les étudiants potentiellement intéressés, combien prendront leur véhicule personnel pour se déplacer jusqu'à la boutique ? L'organiser à la boutique nous paraît compromettre la portée de l'événement. De plus, le programme de l'étudiant prévoit l'articulation des différentes animations. Par exemple, des ateliers jeux et pétanque sont organisés juste avant, et 'un échange sous forme d'auberge espagnole juste après, dans les mêmes locaux. Cette organisation pourrait permettre à la Ressourcerie de bénéficier des flux d'étudiants qui seront générés par ces différentes activités, et de profiter d'un moment d'échange informel avec les étudiants. A l'inverse, les étudiants participant aux ateliers de la journée ne prendront pas leurs véhicules entre les deux ateliers pour se rendre à la Ressourcerie.

La Ressourcerie est déjà en lien avec l'université à travers les projets tuteurés. Nous pensons que créer un lien durable auprès du public étudiant à travers notamment la Semaine de l'Étudiant est indispensable.

En outre, nous prévoyons que l'ancrage de la au sein des dynamiques universitaires de Foix pourra ouvrir d'autres possibilités de coopération. En effet, la Ressourcerie pourrait devenir l'initiateur d'un débat territorial sur la gestion des déchets ( organisation de conférences participatives avec les acteurs professionnels de la filière de la gestion des déchets par exemple; mise en place de projets tuteurés apportant du crédit universitaire aux actions de la Ressourcerie...).

Le partenariat avec l'OEUF pour la semaine de l'étudiant nous paraît donc être une amorce pour positionner la Ressourcerie comme membre incontournable de la réflexion territoriale sur les déchets. Ce partenariat fait l'objet d'une convention (voir annexe 18).

## VI) Auto-évaluation

Nous avons du faire preuve de rigueur constante dans notre travail, et nous y sommes parvenus grâce à la disponibilité des personnes internes au projet et à la confiance qu'ils nous ont accordé pour la gestion de nos différentes missions. Nous avons avancé ensemble, pour mener à bien les objectifs qui nous avaient été confiés, et que nous nous étions fixés, afin de répondre au mieux à la commande donnée. Ce projet répondait également à des valeurs personnelles pour l'ensemble du groupe, et nous nous sommes réellement impliqués dans nos différentes missions.

Nous avons pu comprendre le schéma associatif qui forme la Ressourcerie, ses multiples principes et le cadre dans lequel elle s'inscrit au niveau local, et plus particulièrement, à Foix.

La difficulté de ce projet, pour nous, résidait justement dans l'implication de cette multiplicité de dynamiques sociales, politiques, environnementales qu'intègrent les ressourceries. Cette période de recherche fut la partie la plus longue du projet, également l'une des plus passionnante, car elle nous a apporté de la culture sur de nouveaux concepts et des initiatives qui s'inscrivent dans le cadre de la réduction des déchets et/ou de l'éducation populaire. Avec le recul, nous réalisons que nous aurions du prendre plus d'avis extérieurs sur la ressourcerie (Communauté de communes, partenaires...).

L'ensemble de nos recherches et travaux nous a permis d'impliquer, pour chacun, des compétences professionnelles et personnelles acquises en cours de formation ou au cours de nos précédents cursus respectifs : relationnel, culture sur le développement durable, méthode d'organisation, outils informatiques...

Grâce à notre organisation et face aux difficultés rencontrées, nous avons pu comprendre et constater l'importance de l'utilisation de méthodes et d'outils pratiques propres à la méthodologie de projet (cahier des charges, compte-rendus réguliers, planning prévisionnel...).

A travers notre démarche d'entretiens auprès de certaines ressourceries, nous avons également compris l'importance de définir une méthodologie en fonction de l'objectif fixé. En effet, les informations récoltées doivent être en adéquation avec l'analyse souhaitée.

## Conclusion

Concernant le cadre légal autour des déchets, il faut savoir que les politiques publiques sont en pleine évolution : la loi NOTRe prévoit le transfert de compétences des départements aux régions dès 2016 avec la création d'un plan régional de prévention et de gestion des déchets et la réorganisation territoriale que cela induit.

Concernant l'ESS, des changements légaux sont en cours ; c'est une période propice pour se faire connaître des acteurs institutionnels et renforcer le dialogue.

Plusieurs pistes peuvent être envisagées :

- rester sur une diversité de structures de petite taille qui traitent l'activité délaissée par les entreprises classiques et notamment les grands groupes industriels ;
- miser sur les volontés politiques au niveau local et sur une coopération territoriale (EIT, PTCE);
- changer d'échelle et envisager notamment des stratégies de regroupement qui se multiplient par ailleurs dans ce secteur ;
- se professionnaliser toujours plus ;
- diversifier les activités ;
- analyser les besoins sociaux non satisfaits, saisir les opportunités qui émergent et innover par des nouveaux modes d'organisation (notamment par de la coopération), méthodes, activités, publics, etc.

Nous avons affiné notre vision des ressourceries et compris que dans l'idéal, une ressourcerie doit suivre plusieurs principes. Afin de favoriser l'émergence de comportements éco-citoyens et améliorer la qualité de vie sur son territoire, elle doit développer des services de proximité créateurs de lien social et des activités économiques innovantes, avec un focus spécifique sur les activités du réemploi. Elle doit créer des emplois locaux socialement utiles, et apporter une attention particulière à la dimension participative de l'action afin de fédérer les acteurs du territoire autour d'une action sociale et environnementale concertée. Elle doit élaborer une réponse innovante et efficace aux objectifs des politiques publiques dans le domaine de la prévention des déchets ; en répondant aux besoins des acteurs locaux dans le domaine de la gestion des déchets, en faisant émerger le circuit court du réemploi, et en créant des services de proximité, notamment de collecte.

Enfin, elle doit impulser une dynamique participative et renforcer l'engagement collectif dans l'action. Elle doit développer des services qui répondent aux besoins de chaque type de public, et porter une attention particulière aux actions ciblant les publics difficiles à atteindre.

La Ressourcerie de Foix est une association qui fait preuve d'un dynamisme entraînant un développement rapide.

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ un engagement des collectivités locales</li> <li>➤ une équipe engagée de permanents</li> <li>➤ une bonne gestion</li> <li>➤ un management participatif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ un manque d'autonomie financière</li> <li>➤ une charge de travail conséquente car encore dans le « boom » de lancement</li> <li>➤ un manque de contractualisation pour les animations, qui pourraient apporter une plus grande légitimité et des financements réguliers</li> <li>➤ un besoin de se positionner sur des publics ciblés (étudiants, jeunes)</li> </ul>

Concernant le public étudiant, le questionnaire a mis en avant que :

- 65% des étudiants sondés connaissent la Ressourcerie
- Seulement 35% utilisent cette structure occasionnellement afin d'acheter des objets
- Pourtant, la quasi totalité des sondés disent acheter fréquemment des objets d'occasions (mobilier, électroménager...)
- Le mercredi après midi comme jour d'ouverture ne semble pas être propice pour le public étudiant (préférer le samedi ou les soirs de semaine)
- 38% des étudiants seraient potentiellement intéressés pour des ateliers de réparations

Concernant l'étude comparative avec les autres ressourceries, nos préconisations sont les suivantes :

- formaliser les partenariats existants
- s'adapter aux besoins des étudiants et s'engager dans des actions les concernant
- travailler sur une réelle stratégie de revalorisation de certains matériaux afin de mettre en place des partenariats portant sur la collecte auprès d'opérateurs privés.
- mettre en place une démarche marketing de création de valeur ajoutée à certains produits et trouver les partenariats adéquats pour la création et la revente.
- Contractualiser des interventions concernant l'animation auprès des publics scolaires et touristiques.
- Organiser des animations grand public dans les supermarchés.
- Mettre en place une réflexion sur les besoins internes en formation pour professionnaliser les collaborateurs, en lien avec la stratégie de développement ci-dessus.

## **BIBLIOGRAPHIE/SITOGRAPHIE**

### **Sources officielles :**

#### ➤ **ADEME**

- AMORCE, "L'élu & les déchets", [document électronique], Villeurbanne, 2014

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/8220-guide-l-elu-et-les-dechets-2014.pdf>

- Kit d'animations pour la semaine européenne de la réduction des déchets, [document électronique]

<http://goo.gl/kHRdw>

#### ➤ **Avise**

- Dossier économie circulaire

<http://www.avise.org/>

#### ➤ **CCI 09.**

- Chiffres clés de l'Ariège 2015, [document électronique]

[http://www.ariège.cci.fr/files/cci09/s\\_informer/chiffres\\_cles.pdf](http://www.ariège.cci.fr/files/cci09/s_informer/chiffres_cles.pdf)

#### ➤ **Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Midi-Pyrénées**

- Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Midi-Pyrénées, Gestion des déchets et économie circulaire en Midi-Pyrénées, [document électronique] Toulouse, 2015

[http://www.cress-midipyrenees.org/fr/imgdyn/ORESS\\_MP\\_FOCUS\\_5\\_ESS\\_Dejets\\_Web.pdf](http://www.cress-midipyrenees.org/fr/imgdyn/ORESS_MP_FOCUS_5_ESS_Dejets_Web.pdf)

- Observatoire de l'ESS en Midi-Pyrénées, [en ligne]

<http://www.cress-midipyrenees.org>

#### ➤ **Communauté de communes du pays de Foix**

-Service déchets

<http://www.cc-paysdefoix.fr/>

#### ➤ **Conseil Départemental de l'Ariège**

- Plan départemental de réduction et de gestion des Déchets Ménagers et Assimilés en Ariège, [document électronique], Foix, 2010

<http://www.ordimip.com/files/Documents-d-informations-diverses/Plans/PDEDMA-09.pdf>



- Les éco-manifestations, [document électronique], Foix, 2013

<http://fr.calameo.com/read/00106223776a525c744d2>

-Pôle d'innovation collaborative de la vallée de la Lèze

<http://www.ariège.fr/Actualites/Economie-le-Conseil-Departemental-de-l-Ariège-soutient-la-creation-du-Pole-d-innovation-collaborative-de-la-Vallee-de-la-Leze>

➤ **Conseil Régional Midi-Pyrénées**

- Plan régional de prévention et de gestion des déchets dangereux, Midi-Pyrénées, [document électronique], Toulouse, 2006

<http://www.ordimip.com/files/PREDD-et-PREDAS/PREDD-couleur.pdf>

➤ **EPI 09 Fédération de mouvements d'éducation populaire en Ariège**

<http://www.territoireseducatifs09.org/l-epi>

➤ **Fédération des entreprises d'insertion**

<http://www.lesentreprisesdinsertion.org/>

➤ **Gouvernement**

- Les pôles de compétitivité, [en ligne]

[www.competitivite.gouv.fr](http://www.competitivite.gouv.fr)

➤ **Le Réseau des Ressourceries**

- Site du réseau [en ligne]

<http://www.ressourcerie.fr/>

- Observatoire national des Ressourceries [document électronique], La Madeleine, 2015

<http://www.demoluzeoles.fr/wp-content/uploads/2015/12/Observatoire-national-des-Ressourceries-Edition-2015.pdf>

➤ **Les ressources solidaires**

[http://www.ressources-solidaires.org/spip.php?page=region\\_midi-pyrenees](http://www.ressources-solidaires.org/spip.php?page=region_midi-pyrenees)

- Livre blanc des Ressourceries. [document électronique], Lille, 2010

[http://www.caissedesdepots.fr/fileadmin/PDF/06.\\_solutionsdurables\\_tv/EM09-livre\\_blanc\\_ressourceries\\_original.pdf](http://www.caissedesdepots.fr/fileadmin/PDF/06._solutionsdurables_tv/EM09-livre_blanc_ressourceries_original.pdf)

➤ **Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer**

- Programme national de prévention des déchets 2014-2020, [document électronique], La Défense, 2014  
[http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Programme\\_national\\_prevention\\_dechets\\_2014-2020.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Programme_national_prevention_dechets_2014-2020.pdf)

- Plan de réduction et de valorisation des déchets 2015-2020, [document électronique], La Défense, 2014  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Plan-dechets-2015-2020-webssTBLO.pdf>

- Gestion des déchets, [en ligne]  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Gestion-des-dechets-.html>

- Le Grenelle de l'environnement : Loi Grenelle 2, [document électronique], 2010 [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Grenelle\\_Loi-2.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Grenelle_Loi-2.pdf)

➤ **Smectom**

<http://www.smectom.fr/>

➤ **Syndicat Mixte Arize-Lèze de Coopération Transfrontalière**

- Journée itinérante sur les nouvelles façons d'entreprendre en milieu rural  
<http://arize-leze-europe.org/cowopy>

- Présentation du SMALCT  
<https://lezarize.wordpress.com/le-smalct/>

- Fab Lab de Lézat  
<https://storify.com/SMALCT/imaginons-le-fab-lab-de-lezat>

➤ **Territoires éducatifs Ariège Pyrénées**

- Schéma départemental pour des politiques éducatives concertées en Ariège, [en ligne]  
<http://www.territoireseducatifs09.org/schema-departemental-pour-des-politiques-educatives-concertees-en-ariege>

➤ **Université de Toulouse**

- Concours éco-campus de l'université de Toulouse, [en ligne]  
<http://www.univ-toulouse.fr/universite/toulouse-eco-campus/concours-eco-campus>

## Documents internes à la Ressourcerie de Foix :

- Bilan 2015 de l'activité de ressourcerie de l'association De la ressource à la clef
- Document de présentation du projet associatif De la ressource à la clef, 2014

## Associations :

### ➤ Adepfo

<http://www.adepfo.asso.fr/>

### ➤ Association Écorce

<http://www.ecorce.org/asso>

### ➤ Cercle recyclage :

<http://www.cercle-recyclage.asso.fr/publi/vade/chap5/fiche58.htm>

### ➤ Monnaie 09

<http://www.monnaie09.fr>

### ➤ Recherche et solidarités

- Les associations en Midi-Pyrénées, repères et chiffres clés, [document électronique], 2014  
<http://recherches-solidarites.org/media/uploads/pdf/midi-pyrenees-arf-asso-2014.pdf>

## Médias :

### ➤ Télévision :

- France Télévision "Ma vie zéro déchets" documentaire visionné le 30/12/15 <http://blog.francetvinfo.fr/ma-vie-zero-dechet/>
- Journal télévisé TF1 20h du 10 février 2016: reportage sur la ressourcerie "Atelier d'éco solidaire" de Bordeaux

### ➤ Radio :

- Émission France Inter 15/06/2014 "Dans les 7 vallées de Massat et au Maxil, en Ariège"  
<http://www.franceinter.fr/emission-il-existe-un-endroit-dans-les-7-vallees-de-massat-et-au-maxil-en-ariege>

- Émission radio Transparence du 11/02/2016. La Présidente du SMECTOM du Plantaurel, Martine Estéban répond aux questions de Hugues Schamberger.

<http://www.radio-transparence.org/V2/wordpress/?p=4615>

## Articles :

### ➤ Ariège news

- CABROL Laurence, 2014, "Carole Delga ouvre le mois de l'économie sociale et solidaire au centre universitaire de Foix", Ariège news, publié le 07/11/2014

[http://www.ariegenews.com/ariège/actualites\\_economie/2014/82932/carole-delga-ouvre-le-mois-de-l-economie-sociale-et-solidaire-au-centr.html](http://www.ariegenews.com/ariège/actualites_economie/2014/82932/carole-delga-ouvre-le-mois-de-l-economie-sociale-et-solidaire-au-centr.html)

- Le Léo de Foix, 2014, "Journée de l'Éducation Populaire en Ariège, c'était le 15 novembre dernier", Ariège news, publié le 19/11/2014

[http://www.ariegenews.com/ariège/en\\_bref/2014/83363/journee-de-l-ducation-populaire-en-ariège-c-etait-le-15-novembre-derni.html](http://www.ariegenews.com/ariège/en_bref/2014/83363/journee-de-l-ducation-populaire-en-ariège-c-etait-le-15-novembre-derni.html)

- SASTRE Sylvain, 2014, Pamiers: les SEL fêtent leurs vingt ans en Ariège, leur berceau d'origine", Ariège news, publié le 20/08/2014

[http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:http://www.ariegenews.com/news-79976.html&gws\\_rd=cr&ei=cnUCV620BYq0a5-1g8AD](http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:http://www.ariegenews.com/news-79976.html&gws_rd=cr&ei=cnUCV620BYq0a5-1g8AD)

### ➤ Avise :

- Avise, "Quand l'économie circulaire est sociale et solidaire" [en ligne] 2016

<http://www.avise.org/articles/quand-leconomie-circulaire-est-sociale-et-solidaire>

### ➤ La Dépêche :

- Ch.D, 2015, "Venez vous ressourcer c'est ouvert !", La Dépêche, [en ligne], publié le 15/10/2015

<http://www.ladepeche.fr/article/2015/10/15/2198065-venez-vous-ressourcer-c-est-ouvert.html>

-Jammet G, La Ressourcerie est sur les rails, La Dépêche [en ligne], publié le , 07/04/16

<http://www.ladepeche.fr/article/2016/04/07/2319780-la-ressourcerie-est-sur-les-rails.html>

## Mémoires universitaires :

- AUGÉ Clément (2015), *Mise en oeuvre d'une politique de gestion de déchets en intercommunalité : A travers l'exemple de l'optimisation des modes de collecte au sein de la Communauté de communes des Vallées d'Ax*, Mémoire de Master 1re année S.H.S. Professionnel Développement des territoires ruraux, Centre Universitaire de FOIX, 82 p.
- CHARRIA Fabrice (2000), *Développement d'un programme de collecte sélective des déchets ménagers : le cas des vallées d'Ax*, Mémoire DESS Développement et Aménagement Transfrontalier de la Montagne, Centre Universitaire de FOIX, 158 p.
- DEMEURE Zoé, DUVALET Anne, FELICIEN Cindy (2015), *Diagnostic des besoins des étudiants du Centre Universitaire pour adapter une partie de la Ressourcerie de Foix*, Mémoire Licence Professionnelle Entreprises et Développement Local, Centre Universitaire de FOIX, 74 p.
- GERLAND Loïc (2010), *Construire la politique de réduction des déchets : Vers la mise en place d'un programme local de prévention*, Mémoire Licence Professionnelle Entreprises et Développement Local, Centre Universitaire de FOIX, 42 p.
- MESSAL Stéphanie (2014), *La réanimation des objets mourants*, Thèse Doctorat Sciences Humaines et Sociales Anthropologie, Université d'Aix-Marseille MARSEILLE, 381 p.  
<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01001683/document>
- PATUREAU Clémence (2010), *Innover pour répondre aux besoins sociaux*, Thèse professionnelle, HEC Paris, pp. 10-27. Consultée en ligne le 14/02/02  
[http://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201012\\_ClemencePatureau\\_ISThese.pdf](http://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201012_ClemencePatureau_ISThese.pdf)

## Ouvrages :

- LEPAGE Franck (Coordonné par l'équipe de Cassandra/Horschamp à partir des enquêtes réalisées par Franck Lepage), *Éducation populaire une utopie d'avenir*, 1ère édition, Les liens qui libèrent, 2012, 198p.
- PICHAT, Philippe, *La gestion des déchets : un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*, Paris, Flammarion, Dominos, 1995, 124 p.
- VELTZ Pierre, *Des lieux et des liens. Politiques du territoire à l'heure de la mondialisation*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2002, 160 p.

- WYON Philippe, *Une ressourcerie dans le Briançonnais*, POUR, Éditions GREP, 2014, pp. 153-160

**Divers :**

- Déclaration de Foix pour un développement local à la mesure des défis contemporains [document électronique]

<http://www.adels.org/territoires/DeclarationDeFoixUDL2010.pdf>

- Fiche enseignant du petit musée du centre culturel colombier à Rennes [document électronique], Rennes, 2012

<http://www.phakt.fr/wp-content/uploads/2012/07/plaquette-enseignants-2-petit-musee.pdf>

- Jean-Michel Onillon, Animafac, Rédiger une convention de partenariats, [en ligne], 2013

<http://www.animafac.net/fiches-pratiques/rediger-une-convention-de-partenariat/#>

## Table des matières

Introduction.....	7
I/ Compréhension de la commande.....	8
1) La Ressourcerie de Foix ; présentation rapide.....	8
2) Éclaircissement des notions de partenariat et d'éducation populaire.....	8
3) Méthode.....	10
II) Mieux connaître l'organisation liée aux déchets afin de comprendre le contexte des Ressourceries.....	11
1) Situation.....	11
a/ La typologie des déchets.....	11
b/ Traitement.....	12
2) Cadre juridique et politique de la réduction des déchets.....	14
a/ En Europe.....	14
b/ En France.....	16
c/ ADEME.....	17
3) La place des collectivités locales.....	17
a/ Principe de proximité.....	17
b/ Compétences.....	18
III) Les structures d'utilité sociale autour de la gestion des déchets.....	21
1) Une réponse à travers des structures de l'ESS et de l'économie circulaire.....	23
a/ Gestion des déchets, économie circulaire et ESS.....	23
b) Des stratégies de développement spécifiques.....	26
2) Le Réseau des Ressourceries.....	27
a/ Un réseau qui s'impose progressivement.....	27
b/ Principes.....	28
c/ Actions.....	29
3) Lien au territoire : analyse comparative des Ressourceries.....	30
a/ La démarche.....	30
b/ Les résultats.....	31
IV) Diagnostic de la Ressourcerie de Foix.....	33
1) Implantation territoriale : Le cas de l'Ariège.....	34
a/ Gestion locale des déchets.....	34
b/ La Ressourcerie répond à des besoins.....	36
c/ Dynamiques territoriales.....	37
2) Les partenariats.....	40
a/ Diversité.....	40
b/ Analyse des partenariats existants.....	40
3) Focus sur le lien avec les étudiants.....	42
a/ Projet tuteuré 2014-2015.....	42
b/ Notre enquête sur les besoins des étudiants.....	42
V) Préconisations et actions opérationnelles.....	44
1) Préconisations.....	44
a/ Générales.....	44
b/ Issues de l'analyse comparative, des opportunités du territoire d'implantation.....	45
2) Concrétisation.....	47
a/ Foix Adolescence Jeunesse Information et Prévention.....	47
b/ L'Organisation des Étudiants de l'Université de Foix.....	49
VI) Auto-évaluation.....	50
Conclusion.....	52

## Sommaire des annexes :

- Annexe n°1 : Cahier des charges
- Annexe n°2 : Planning prévisionnel
- Annexe n°3 : Liste des acteurs rencontrés
- Annexe n°4 : Arbre projet
- Annexe n°5 : Exemple d'un bilan récapitulatif de séance de travail
- Annexe n°6 : Plan de réduction et valorisation des déchets pilier de l'économie circulaire 2014/2020
- Annexe n°7 : Chiffres clés sur le Réseau des Ressourceries
- Annexe n°8 : Exemples d'entreprises de l'économie sociale et solidaire en Ariège
- Annexe n°9 : Guide d'entretien pour les ressourceries (exemple type)
- Annexe n°10 : Tableau récapitulatif des entretiens avec les ressourceries
- Annexe n°11 : Cartes d'identités des territoires des ressourceries (exemple type)
- Annexe n°12 : Tableau récapitulatif des cartes d'identités des territoires des ressourceries
- Annexe n°13 : Liste des partenaires de la Ressourcerie de Foix
- Annexe n°14 : Questionnaires à destination des habitués de la Ressourcerie
- Annexe n°15 : Questionnaire à destination des étudiants de l'Université de Foix
- Annexe n°16 : Résumé réponses aux questionnaires étudiants
- Annexe n°17 : Convention partenariale entre le FAJIP et la Ressourcerie de Foix
- Annexe n°18 : Convention partenariale entre l'OEUF et la Ressourcerie de Foix
- Annexe n°19 : Fiche action la Ressourcerie et la semaine de l'étudiant – scénarii n°1
- Annexe n°20 : Fiche action la Ressourcerie et la semaine de l'étudiant – scénarii n°2



## CAHIER DES CHARGES

### I. LE PROJET

<b>Commanditaire :</b>	<p>“De la ressource à la clef” est une association qui s’inscrit dans une logique de transition écologique, économique et sociale. Elle contribue à la réduction des déchets, leur valorisation, et leur prévention afin de préserver les ressources naturelles. Elle se situe dans la ville de Foix dans le département de l’Ariège.</p> <p><b>M. Loïc Gerland</b> représentant de l’association.          Coordonnées :          Adresse : 1 bis rue de la résistance 09000, Foix.          Téléphones : 0951448444 / 0651240965          Mail : <a href="mailto:delaressourcealaclef@gmail.com">delaressourcealaclef@gmail.com</a>          Site web : <a href="https://delaressourcealaclef.wordpress.com">https://delaressourcealaclef.wordpress.com</a></p>
<b>Équipe étudiante :</b>	Victor Assemat, Amandine Clouzet, Charlotte Drault, Marie Tomat, Aude Vignon
<b>Date de validation :</b>	Le projet se déroulera du 18 Novembre au 15 Avril, jour de la présentation orale.

### II. LES DONNEES GENERALES

<b>Les enjeux du commanditaire :</b>	Permettre à l’association de pérenniser sa réussite en maintenant une dynamique locale à travers de nouveaux partenariats.
<b>Contexte du commanditaire :</b>	<p>L’association a fait appel aux étudiants en Licence Professionnelle Entreprises et Développement Local pour mettre en place de nouveaux axes de développement.</p> <p><b>Commande brute :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ateliers publics, éducation populaire</li> <li>• liens/partenariats avec autres structures du territoire</li> </ul>
<b>Enjeux et contraintes du projet :</b>	<p><u>Enjeux</u> : Participer à la formation professionnelle des étudiants en leur permettant d’appréhender plusieurs notions de développement territorial à travers une action concrète.</p> <p><u>Contraintes</u> : La réalisation du projet devra s’inscrire dans un objectif de coordination entre les étudiants, le commanditaire et l’équipe pédagogique représentée par Mme Charles et M. Huyette.</p>
<b>Les objectifs du projet :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectifs pédagogiques : définir et contextualiser la commande (contexte territorial et contexte de l’association avec acteurs, logiques, stratégies, AFOM) / programmer et coordonner les actions à mener / organiser le travail et en rendre compte/ analyse réflexive de l’action conduite/ rendu écrit et oral.</li> <li>• Travailler sur des partenariats qui renforcent le volet éducation populaire, et étudier sur quelles spécificités du territoire ariégeois la Ressourcerie de Foix peut-elle s’appuyer pour se développer.</li> </ul>

### III. LES DONNEES TECHNIQUES

<b>Description du résultat à obtenir :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Produire une étude sur les volets Partenariats/Education populaire</li><li>• - Obtenir des résultats pour l'association par des actions concrètes et pour l'université à travers la mise en œuvre d'une réflexion analytique.</li></ul>
<b>Contrainte de réalisation du projet :</b>	Savoir se limiter au territoire pertinent, avoir une double approche à la fois universitaire et professionnelle.
<b>Définition des lieux de travail :</b>	Travail en groupe, réunions avec les acteurs concernés, partage du travail et des données sur la plateforme en ligne « Google Drive ».
<b>Organisation conduite du projet :</b>	Arbre projet /Répartition du travail/ réunion deux fois par semaine/ tableau de bord
<b>Planning général avec les étapes principales :</b>	(voir en annexe n°2)



## **ACTEURS RENCONTRES**

**Déchetterie** : observations du travail de la Ressourcerie sur le terrain et découverte du questionnaire mis en place avec le SMECTOM.

**SMECTOM** : Rencontre du responsable du Smectom du Plantaurel et participation au recueil de données en questionnant les personnes se rendant à la déchetterie. (Questionnaire et études portées par le SMECTOM)

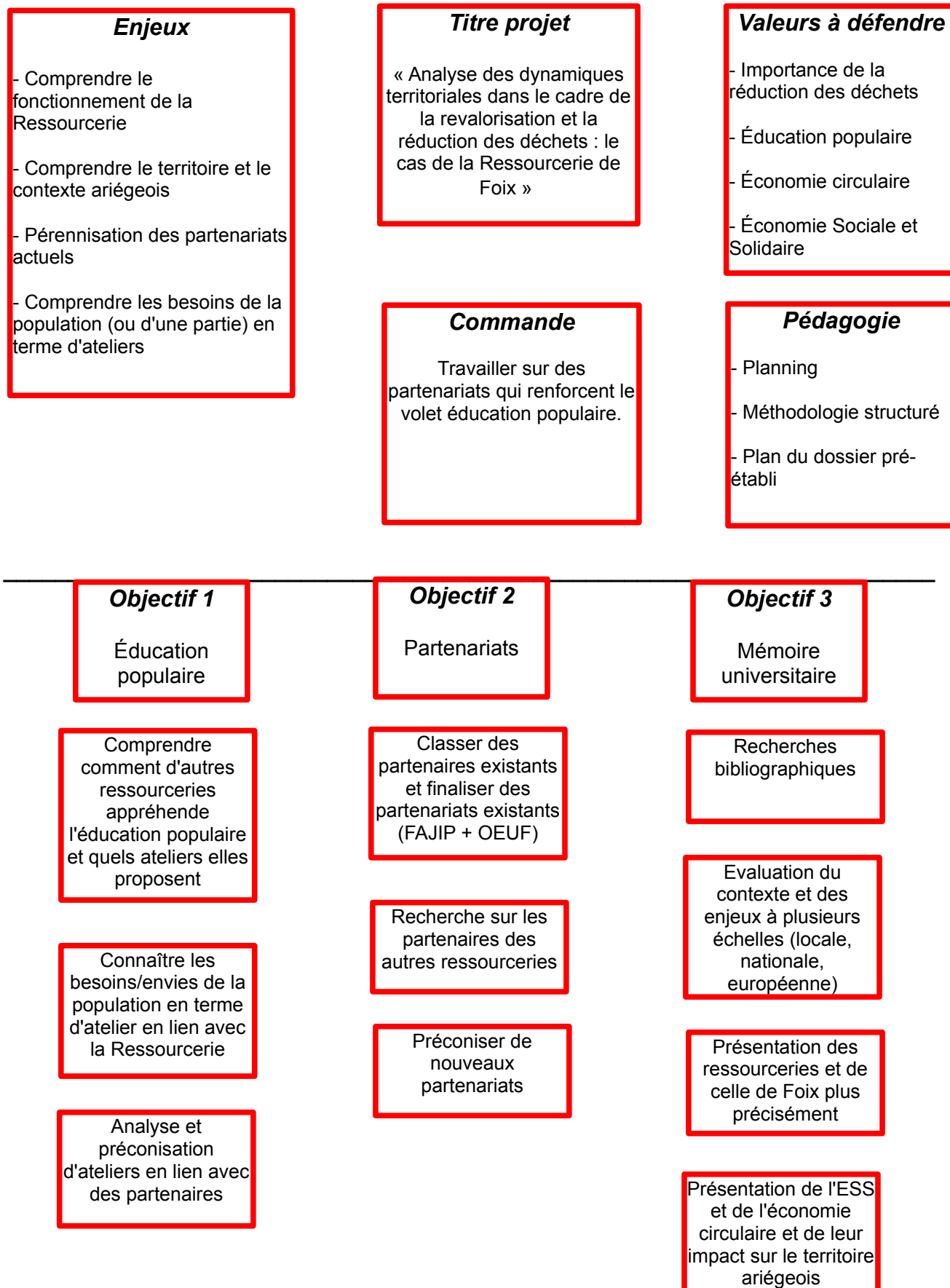
**FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention)** : Qui dispose de la compétence jeunesse de la ville de Foix, sujet intéressant pour toucher un public plus jeune, moins sensible, et pour amorcer un partenariat. Formaliser une convention cadre entre le FAJIP et la Ressourcerie

**Ressourceries** : cf guides d'entretiens à comparer pour établir une typologie urbain-rural (méthode AFOM pour chacune pour démontrer qu'elles s'appuient sur des leviers locaux et en conclure de nouveaux axes de développement et partenariats pour Foix)

**Association étudiante OEUF (Organisation des étudiants de l'université de Foix)** : partenariat autour de la mise en place de la participation de la Ressourcerie sur la semaine de l'étudiant.

**La Fédération des mouvements d'éducation populaire en Ariège** : Approfondissement de la notion d'éducation populaire et étude de la possibilité de mise en place d'un partenariat (charte "éco-manifestation" portée par le Conseil Général)

## Arbre du Projet tuteuré UE-5



## Annexe n°5 : Exemple d'un bilan récapitulatif de séance de travail

Gmail

← [ ] [ ] [ ] Placer dans la boîte de réception [ ] [ ] Plus 32 sur 57 < > Fr [ ]

**NOUVEAU MESSAGE**

**Boîte de réception (3)**  
Messages suivis  
**Messages envoyés**  
**Brouillons (4)**  
Moins ▲

Charlotte ▾

Pas de chat récent  
Démarrer un nouveau chat

Bonjour à tous,

Aujourd'hui, nous avons travaillé sur :

\*la soirée sensibilisation à la fac (dates possibles + création d' une fiche action).

A ce propos, plusieurs questions :

- La communication doit-elle se faire uniquement auprès des étudiants ou également auprès du grand public?
- Nous avons évoqué ensemble la mise en place d'un repas à base d'invendus : que pensez-vous de proposer une consigne sur les bols, qui pourraient provenir de la Ressourcerie? L'idée vous paraît-elle intéressante, et la ressourcerie aurait-elle suffisamment de vaisselle?
- \* la création de 2 questionnaires, à destination des étudiants et du grand public.

Celui destiné au grand public serait administré en face à face, celui pour les étudiants grâce à Internet. Merci de nous donner votre avis afin que nous puissions lancer les enquêtes.

\*A faire pour demain :

- prendre rdv avec la Fédération ariégeoise des mouvements d'éducation populaire
- contacter les personnes ayant organisé la disco soupe
- réajuster le rétroplanning
- modifier les schémas méthodologiques
- synthèses bibliographiques (tous)

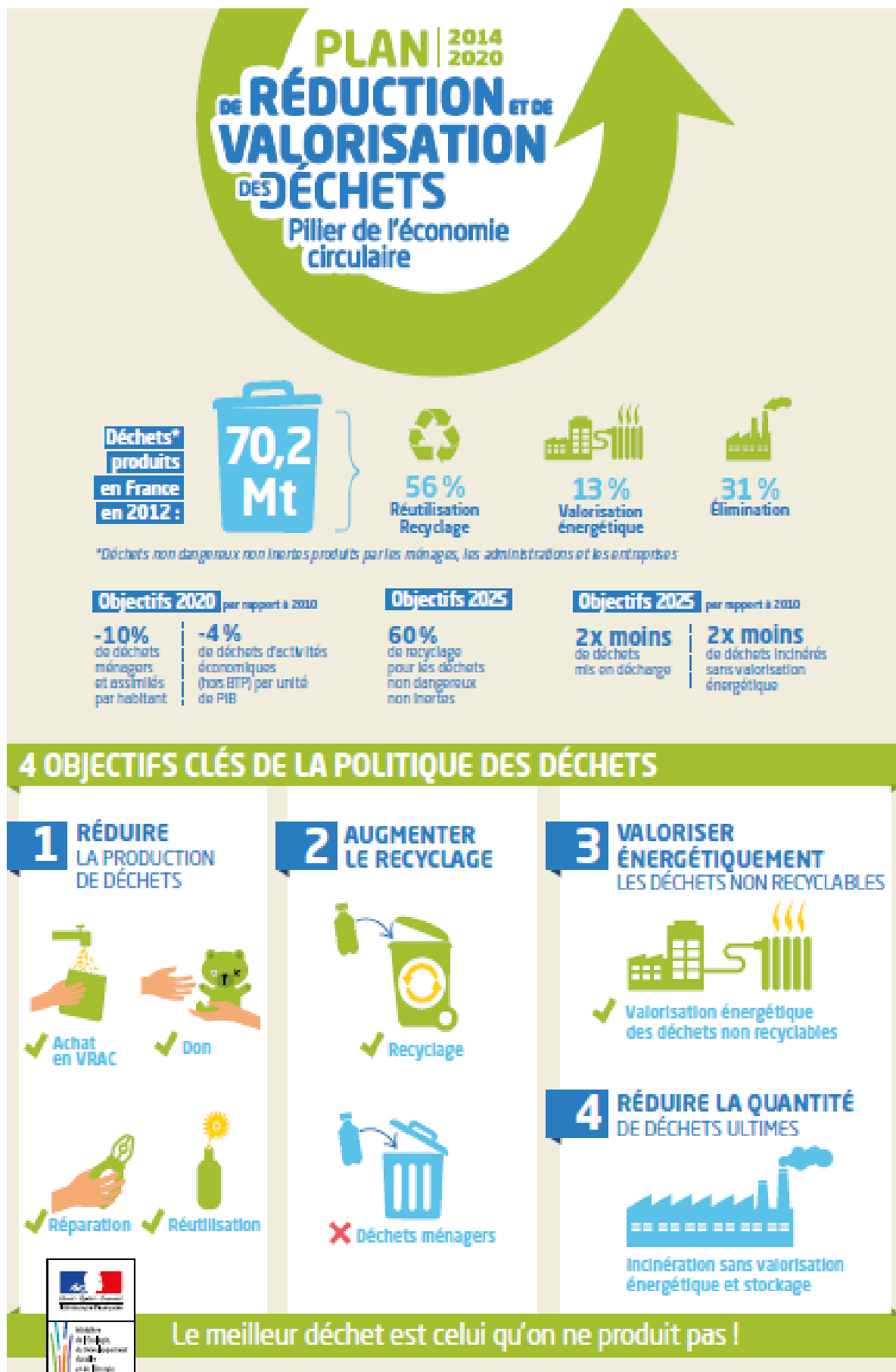
En ce qui concerne la Fajip, devons nous les recontacter pour Foi'r de rue? Ou est-ce que vous préférez traiter directement avec eux?  
De plus, pouvez-vous nous envoyer le mail de Mme Charles concernant le projet?

Nous devons vous proposer un créneau pour le prochain RDV. Que diriez vous du 1er février à partir de 17h?  
Les documents créés aujourd'hui sont en pièces jointes.

4 autres

Ressourcerie de.  
Rejoindre Google+  
Afficher les détails

DE FOIX



## 10 AXES D'ACTION

### 1

#### ACCENTUER LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Allongement de la durée de vie des produits grâce à la réparation  
Lutte contre le gaspillage alimentaire  
Interdiction des sacs plastique à usage unique (Janvier 2016)

### 2

#### MOBILISER LES PRODUCTEURS POUR L'ÉCOCONCEPTION DE LEURS PRODUITS

Plus de matières issues du recyclage  
et plus de matières qui seront recyclables dans les produits

### 3

#### VALORISER LES BIODÉCHETS

Le tri à la source des déchets alimentaires ménagers généralisé d'ici 2025

### 4

#### MOBILISER LES ENTREPRISES ET LES ADMINISTRATIONS POUR LE TRI ET LA VALORISATION DE LEURS DÉCHETS

Le tri par matériau par les Industriels  
Le tri des papiers de bureaux généralisé

### 5

#### MOBILISER LES PROFESSIONNELS DU BTP DANS LE TRI ET LE RECYCLAGE DE LEURS DÉCHETS

Reprise des déchets professionnels du BTP par les distributeurs de matériaux  
Plus de matériaux recyclés utilisés dans le BTP

### 6

#### IMPLIQUER LE CITOYEN DANS LE GESTE DE TRI

Un pictogramme signalant les produits recyclables à trier

### 7

#### CONSOLIDER LES FILIÈRES DE RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR (REP)

Une gouvernance des filières REP plus participative

### 8

#### MOBILISER LES TERRITOIRES

20 territoires zéro gaspillage zéro déchets, sélectionnés par appel à projets

### 9

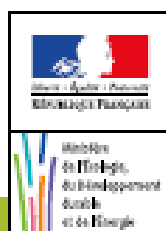
#### INCITER LES ACTEURS À AMÉLIORER LEURS PERFORMANCES

Une fiscalité incitant à des comportements vertueux

### 10

#### MODERNISER L'ENCADREMENT RÉGLEMENTAIRE DU SECTEUR DES DÉCHETS

Lutte contre les sites illégaux de traitement de déchets



8900 emplois

perennes pour l'exploitation des nouvelles installations de traitement des déchets et 25000 emplois conjoncturels sur 11 ans (phase de construction des installations)



3,4 Mt

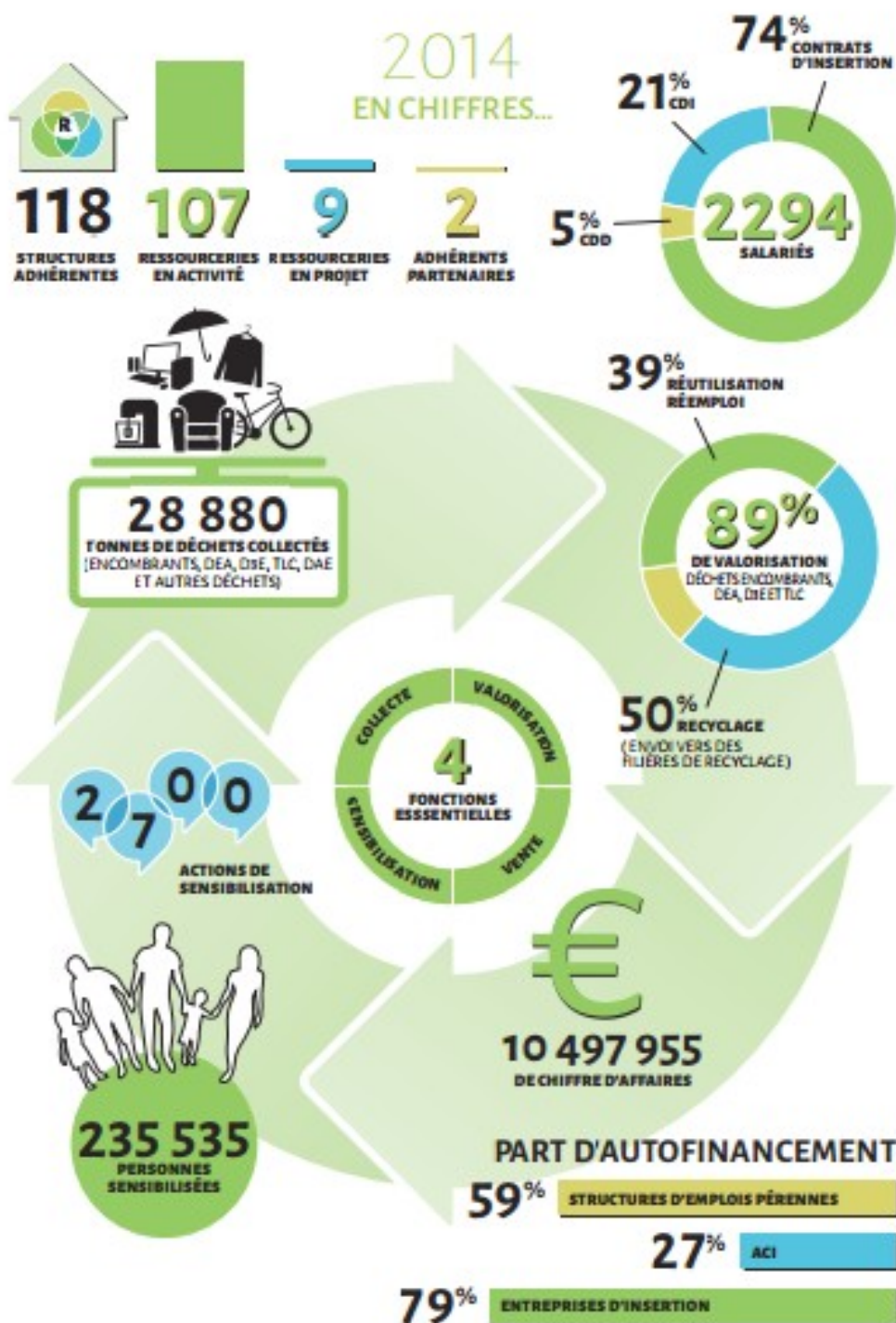
équivalent CO<sub>2</sub> évitées annuellement en 2025



3 Md€

d'effet net positif sur la balance commerciale sur la période 2014-2025





### Exemples d'entreprises de l'ESS dans le secteur de la gestion des déchets en Ariège

#### Vertex

Entreprise d'insertion créée en 2010. La plateforme de tri textile Vertex a vu le jour sur d'anciennes friches industrielles dans le Pays d'Olmes. Le projet porté par Catherine Girard, directrice gérante de Vertex, Emmaüs Ariège et les acteurs économiques locaux, consiste à donner une seconde vie aux textiles et autres vêtements usagés collectés en Ariège et dans les départements limitrophes, ainsi que de procurer de l'emploi à des chômeurs pour la plupart issus du monde de l'industrie textile. Ce sont trois camions poids lourds qui collectent 80 associations sur 6 départements avec un résultat de 2 300 tonnes de linge triées chaque année. Au lieu d'être enfouis, ces textiles recyclés permettent de fabriquer des isolants thermiques, des chiffons d'essuyage ou d'être expédiés en Afrique où ils sont revendus. L'insertion est la mission première de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif. A l'heure actuelle, elle compte 40 employés dont 25 en insertion, essentiellement des femmes.

SCIC CTE du Plantaurel Inauguré en 2004, le centre de tri des emballages du Plantaurel s'occupe du tri et de la "mise en balle" d'emballages recyclables collectés dans la partie Est du département (hors Couserans). Chaque année, ce sont 4 500 tonnes de déchets qui sont ainsi séparées et compressées pour constituer des paquets destinés à être vendus aux transformateurs. Ces déchets sont collectés par le SMECTOM (syndicat mixte d'étude et de traitement des ordures ménagères), du Plantaurel qui détient 15 % des parts de la SCIC. En plus de répondre à une exigence environnementale, le centre est une entreprise d'insertion qui compte désormais 45 salariés dont 32 postes en contrat d'insertion. Dans un souci de créer davantage de postes en insertion, la SCIC développe une activité secondaire expérimentale : la collecte, le réemploi, ainsi que le démantèlement de matériel informatique, en provenance des professionnels, mais également des particuliers.

<p align="center"><b>Guide d'entretien des visites de Ressourceries</b></p>	<p>Association APPROCHE  <a href="http://www.association-approche.com.fr/">http://www.association-approche.com.fr/</a></p>
<p><b>Présentation globale de l'activité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Origine du projet, quelles motivations ? Environnement, social ... ?</b></li> <li>· <b>Ancienneté (date de création), horaires et jour d'ouverture</b></li> <li>· <b>Combien y a-t-il de bénévoles ou de salariés ? Quels sont leur profil (diplômes, métiers...)</b></li> <li>· Quelles actions en priorité? Collecte / Valorisation / Sensibilisation / Boutique</li> <li>· <b>Ont-ils d'autres objectifs que ceux des ressourceries ? Insertion, jeunesse ... ?</b></li> <li>· Quels moyens de communication sont utilisés, y a t-il un budget communication ?</li> </ul>	<p>* Accompagner les personnes en situation d'exclusion dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Exercer une activité de Ressourcerie comme moyen (collecte, valorisation, vente et sensibilisation à l'environnement) et non comme finalité.</p> <p>*Association créée en 1992, et en 1997 un premier emploi a été créé à partir de la revente d'objets divers collectés. Horaires :Lundu à Vendredi 15h00_18h30. Fermé le 1<sup>er</sup> jeudi du mois, ouvert le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 14h30 à 18h00. Il faut cependant vérifier les horaires pendant les vacances.</p> <p>* 32 salariés Aucun niveau scolaire minimum n'est demandé. Seules sont demandées des aptitudes physiques (station debout et port de charges). Le permis B n'est pas obligatoire mais recommandé pour le poste d'aide-déménageur.</p> <p>*Insertion, collecte, valorisation, revente, sensibilisation.</p> <p>*La Ressourcerie est au service de l'insertion.</p> <p>* Communication au total : 19 150 € Enseigne et bâche, habillage conteneurs et véhicules : 11 090 € Matériel de sensibilisation au réemploi : 1050 € Mise à jour supports de communication et communication projet :7 010 €</p>
<p><b>Boutique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Quelle est la surface des locaux (vente/stockage)</b></li> <li>· Quelle est la disposition de la boutique ? (classé par univers, boutique aérée ou fouillie)</li> </ul>	<p>* 1350m<sup>2</sup> de locaux</p> <p>* Classé par univers</p>
<p><b>Fréquentation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Quel profil ? Quel axe a le plus de succès ?</b></li> <li>· Quel retour des clients ?</li> </ul>	<p>Le textile et le mobilier sont les plus vendus. Il a vraiment tout type de public qui vient dans la boutique.</p>
<p><b>Montage du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Quels investissements ont été faits avant de se lancer ?</b></li> </ul>	<p>Étaient au tout début dans une petite cave, ils se sont d'abord assuré d'avoir un minimum de</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Quelles difficultés rencontrées ?</b></li> <li>• Combien de temps pour se faire connaître ?</li> </ul>	<p>trésorerie avant d'investir dans un local de 200m<sup>2</sup>.</p> <p>La plus grosse difficulté a été de se faire connaître, cela a été très long.</p> <p>De plus, à l'époque (25 ans) les communes ne voulaient pas les accueillir donc pas d'aide.</p>
<p><b>Partenaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les collectivités soutiennent t-elles le projet ? Si oui de quelle manière ?</b></li> <li>• <b>Quelles méthodes, quelle logique pour mettre en place les partenariats ?</b></li> <li>• <b>Quels partenaires ? (institutionnels,associatifs...)</b></li> <li>• <b>Quels moyens ? Aide financière, matériel...</b></li> </ul>	<p>La mairie les soutient dans le cadre associatif humain, pas pour la ressourcerie. Par contre ils ont récemment signé une convention avec la ville sur le tonnage en déchetterie.</p> <p>Sont soutenues par le département en tant que chantier d'insertion, et l'État pour les contrat CDDI. Sont en partenariat avec D3E, et plusieurs filière de réemploi, TLC, Relais Emmaeüs, et des associations locales pour des échanges de services.</p> <p><b>Partenaires financiers privés :</b> Caisse Epargne, Barclays, Fondation MACIF, Bruneau, Lions Clubs, Fondation Orange, CE, DELSOL Avocats, Fondation Total, Fondation FDJ, Fondation Société Générale, Fape, Fondation Baudoux, Rotary International, new bbdo, fondation RATP, Fonds Transmission et Fraternité, Fondation Financière de l'Échiquier.</p> <p><b>Partenaires financiers publics :</b> République Française, Île de France, Val de Marne, Saint Maur, ADEME.</p>
<p><b>Ateliers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Quel public ?</b></li> <li>• <b>Quels ateliers en place ? Y-en a-t-il qui n'ont pas eu le succès escompté ?</b></li> <li>• <b>Quelles nouvelles idées ?</b></li> <li>• Quels moyens ?</li> <li>• Quelle concurrence ?</li> </ul>	<p>Font juste des petits ateliers de sensibilisation pour les enfants.</p> <p>Ne font pas encore d'ateliers de type réparation car estiment ne pas encore avoir les compétences pour.</p> <p>Le seul concurrent de cette Ressourcerie est Internet (avec des sites de type le bon coin, etc)</p>
<p><b>Collecte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Quelle organisation, déchetterie, dons...</b></li> <li>- <b>Ont-ils des missions d'intérêt public, payés pour ça par une collectivité?</b></li> </ul>	<p>Se fait par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- enlèvement à domicile des meubles (Saint-Maur et communes limitrophes)</li> <li>- apport volontaire de donateurs à la Ressourcerie</li> <li>- le dépôt dans les conteneurs de textile</li> <li>- la récupération en fin de brocante</li> <li>- le dépôt dans le récup'local de la déchetterie municipale</li> </ul>
<p><b>Quels axes de progrès ?</b></p> <p><b>Quel conseil donneriez-vous à la Ressourcerie de Foix?</b></p>	<p>Une extension sur une autre ville, faire un 2ème point.</p> <p>Il ne suffit pas d'être habile de ses mains et de savoir relooker des meubles pour se lancer dans une Ressourcerie.</p> <p>Il faut être un vrai professionnel, « une Ressourcerie c'est une PME », il faut vraiment faire un business plan, tout savoir faire d'une entreprise, maîtriser la comptabilité, l'accompagnement, le management.</p>

	<p>« Je sais que je vais avoir telles charges financières, comment je fais ? J'ai telles recettes, je fais comment ? »</p> <p>Il faut savoir qu'aucune fondation ou autre ne va aider pour un fond de roulement. Il faut savoir prévoir les salaires, les charges, avoir un contrôle permanent.</p> <p>Se faire du réseau est primordial, et ne jamais en démordre, c'est ce qui fera connaître et avancer la ressourcerie. Il faut également savoir faire preuve de beaucoup de relationnel et de communication envers les donateurs, leur faire comprendre gentiment qu'une Ressourcerie n'est pas une déchetterie.</p> <p>Mr.Bandin a été pendant 2 ans au chômage pour lancer sa Ressourcerie. Il a créé aujourd'hui 30 postes. Cependant dans ce projet, il ne faut pas compter les heures, lui commence toujours ses journées à 7h30 pour finir à 20h00.</p>
--	--

**Annexe n°10 : Tableau récapitulatif des entretiens avec les ressourceries**

Nom	Ateliers	Collecte	Ressources Humaines	Volet principal
<b>La Glanerie</b>	Ateliers chantier d'insertion (textile, vaisselle, électronique..) cycles qui marchent peu	Apports volontaires + accès au déchetterie + collecte des bornes textile. La Ressourcerie est payée par la Communauté de Communes pour ça.	35 salariés en contrat d'insertion, 11 permanents. Quelques bénévoles	Insertion, sensibilisation
<b>Eco-solidaire</b>	Plus la place de faire des ateliers suite à un changement de local. => Ateliers lors de manifestations événementielles (ex : centres commerciaux).	Pas d'accès aux déchetteries, le don suffit à l'approvisionnement.	Une quarantaine de bénévoles, 13 salariés	Réduction des déchets
<b>Cazères</b>	Un atelier couture et un atelier bois. Peu de fréquentation pour ces ateliers. Public local, précaire, soucieux de savoir comment limiter les pertes dûes à leur consommation.	Accord avec la Communauté de commune et la déchetterie pour récupérer les objets jugés réutilisables par les salariés de la déchetterie.	170 adhérents à l'asso. 32 bénévoles. 2 salariés	Lien social
<b>Approche</b>	Uniquement des ateliers de sensibilisation pour les enfants. Pas d'atelier réparation car pas assez de compétences pour.	Collecte chez des particuliers, dons. Le dépôt dans les conteneurs de textile. Récupération en fin de brocante. Mise en place d'un dépôt à la déchetterie	32 salariés	Réduction des déchets Lien social
<b>La petite roquette</b>	Ateliers tous les jours (réparation). Projection régulière de documentaires. Tout types de public.	Collecte chez les particuliers, dons. Pas d'accès aux déchetterie.	17 salariés. 20 bénévoles réguliers (tous profils)	Sensibilisation via les ateliers quotidiens, les projections etc... insertion
<b>Bell'Occas</b>	Un atelier de valorisation du D3E, électroménager 2 ateliers valorisation 2 ateliers valorisation bibelots/culture/puériculture/vaisselle 1 atelier de tri textile	Dons	40 salariés	Insertion
<b>Foix</b>	Minimum 1 par semaine, sur des thèmes variés, (électronique, couture, création, informatique, palette...)	Accès à la déchetterie de Foix, dons	2 salariés et une 30 ains de bénévoles plus ou moins réguliers	Réduction des déchets
<b>Tritoutsolidaire</b>	Pas d'ateliers mais cela fait partie de leurs projets pour 2016	filère réemploi sur 9 déchetteries (cabanon que nous venons vidés régulièrement).	25 bénévoles représentant près de 3 ETP, et 27 salariés (particularité du Chantier d'insertion avec 18 postes)	Réduction des déchets
<b>Du Comptat</b>	Pas d'ateliers	Débaras/déblaiement à la demande pour les habitants, les administrations et les entreprises. Réception des apports volontaires Tournées planifiées des encombrants	8 salariés 35heures/hebdo et 1 bénévole 14h/hebdo	Initiative citoyenne pour le développement local
<b>Bièvre-Valloire</b>	Ateliers en se déplaçant dans 2 lycées, ont proposé des créations à partir de leur stock (abats jour à customiser, porte manteau en skis, patères avec les couverts...)	Conteneur de dépôt à la déchetterie au lieu de permanences avec le camion sur des pages horaires (pas assez rentable). Avec le container la quantité récupérée est multipliée par 3.	il y a 8 bénévoles et 11 salariés en insertion en CDDI et 3 permanents (2,8 ETP)	Insertion
<b>La Fabrique à Neuf</b>	Les ateliers récup'Tissus (apprendre à fabriquer des sacs à partir de T-Shirt, des cousins avec de vieux jeans etc) Les ateliers Meubles (patine, réparation, customization...) Ont embauché 2 jeunes en insertion au poste de Designer/Plasticien, afin de développer un atelier boiserie, basé sur un concept de récupération et valorisation d'anciens meubles.	Sont en lien avec les déchetteries du territoire, qui leur font des dons lorsque les encombrants peuvent encore être utilisés.	18 salariés et une dizaine de bénévoles répartis sur les différents sites.	Réduire l'impact des déchets sur l'environnement et pousser les populations à s'interroger sur un mode de consommation responsable et solidaire.
<b>Ateliers de la Bergerette</b>	De nombreux ateliers dont notamment déchets, fabrication de papiers recyclés, éco gestes, et des ateliers écoconstruction	Caisson présent sur différentes déchetteries et dons	17 salariés à temps plein (il s'agit d'emplois pérennes et non en insertion) et une bonne dizaine de bénévoles.	Réduction des déchets

Autres objectifs	Investissement	Partenariats	Projet	Conseil
Insertion, réduction des déchets	150 000 € matériel 500 000 € travaux	-Toulouse métropole gros partenaire : convention déchetteries et paiement insertion -Etat et Conseil départemental :ACI	Projet d'insertion	N.C
Insertion	N.C	Public :collectivités Privé : entreprises Associations Collectifs	Développer l'emploi et extension autres quartiers	N.C
Réduction des déchets, sensibilisation	N.C	-Communauté de commune : bureau mis à dispo pendant 1 an -3 mairies qui soutiennent -Conseil régional : dispositif Catalys - Liaisons informelles avec associations et entreprises	Augmenter le CA à 6000/mois et monter une coopérative	N.C
	Investissement dans un local de 200m <sup>2</sup>	-Mairie : convention déchetterie payés au tonnage - Département : chantier d'insertion -Etat : CDD, CDI -D3E et filières de réemploi - relais Emmaüs - associations Partenaires financiers : banques, assurances, fondations, publics, ADEME	Extension sur d'autres villes	Penser la ressourcerie comme une PME (finance, comptabilité, management Se faire un réseau
Insertion sociale et culture	N.C	- Public et financiers : Etat Département Commune Fondations Ligue de l'enseignement Ademe Privés Agence de développement Relais d'information Comités Associations Conseils de quartier	renforcer les partenariats mettre en place un jardin partagé	N.C
Participer à l'accompagnement social et à la formation professionnelle des salariés employés dans le cadre de contrats aidés (CDDI).	Les aménagements de départ ont été réalisés avec les meubles, matériaux, fournitures, outillages... issus des dons ou des collectes	Collectivités locales : déchetteries et conteneurs textiles Réseau Chantier école Réseau Tissons la solidarité Filières de réemploi (TLC, Ecologik...)	N.C	Développer partenariats avec : les collectivités sur la notion de réponse à des besoins collectifs (enlèvement d'encombrant, collecte à domicile) organiser des collectes et dépôts dans les logements sociaux
Sensibilisation et développement local	Investissement pour aménager la boutique	Publics (Communauté de Communes) Association (le café chez mémé...)	Renforcer les partenariats existants ; pérenniser l'association	
L'insertion par l'activité économique avec le chantier d'insertion	30 000 euros pour logistique et administratif. + 300 000 euros en bâtiment, camions, travaux, et matériels.	Partenariat avec le syndicat gestionnaire de déchets, les éco organismes	Mettre en place des ateliers	Proposer un vrai service à la collectivité et aux usagers, via la collecte. Faire de la ressourcerie un lien de rencontres, un plus social pour le territoire.
Production de plus values "de service au territoire" voir fiche de présentation en pièce jointe	3 véhicules de collecte 2 plateformes de pesée 1 transpalette 1 lot d'outillage électroportatif 1 lot d'outillage de manutention	Collectivité, attributaires d'un marché public de collecte d'encombrant	N.C	Impliquer les acteurs publics locaux dans le cadre de la production de plus values d'intérêt général. Travailler sur l'autonomie financière. Demande de transfert de savoir faire (TSF auprès de l'Avise.
Réduction des déchets insertion	35k€ de travaux dans le local 10k€ de matériel	collectivités Etat, région, département Les entreprises privées via les fondations Les associations locales France Active, qui leur a octroyé un prêt au démarrage et s'est porté garant du prêt bancaire	Parfaire leurs ateliers	Se spécialiser sur un domaine Travailler le volet sensibilisation en proposant des visites aux scolaires Adhérer au réseau national
Initiation à la réutilisation Sensibilisation publics protection de l'environnement.	Au total sur les trois sites 10 000 € ont été investis, dans l'aménagement et la communication globale.	Le syndicat de gestion des déchets, le SIREDOM. partenaires conventionnés : ECO-MOBILIER qui valorise le bois, ECOLOGIC qui valorise les D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques) et le Relais, qui revalorise les textiles.	Développer leur atelier boiserie	Utiliser les réseaux sociaux pour communiquer, limiter les dépenses au maximum, bien gérer la masse salariale, faire des actions à destination du public sortit de la ressourcerie.
Réduction de la précarité des ménages insertion	N.C	Région Picardie, Département de l'Oise, CdC Picardie Verte, Agglomération du Beauvaisis, ADEME, Ville de Beauvais, République Française. Adhérent au réseau Ressourceries et CLER.	N.C	N.C

## Annexe n°11 : Cartes d'identités des territoires des ressourceries (exemple type)

### EPCI de La CC du Pays de Foix (240900381)

#### Résumé statistique

Population	CC du Pays de Foix (240900381)
Population en 2012	20 882
Densité de la population (nombre d'habitants au km <sup>2</sup> ) en 2012	69,6
Superficie (en km <sup>2</sup> )	300,1
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2007 et 2012, en %	+0,5
<i>dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2007 et 2012, en %</i>	+0,2
<i>dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2007 et 2012, en %</i>	+0,3
Nombre de ménages en 2012	9 854

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales

Naissances domiciliées en 2014	186
Décès domiciliés en 2014	204

Source : Insee, état civil

Logement	CC du Pays de Foix (240900381)
Nombre total de logements en 2012	12 736
Part des résidences principales en 2012, en %	77,4
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2012, en %	11,9
Part des logements vacants en 2012, en %	10,7
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2012, en %	64,1

Sources : Insee, RP2012 exploitation principale

Revenus	CC du Pays de Foix (240900381)
Nombre de ménages fiscaux en 2012	9 464
Part des ménages fiscaux imposés en 2012, en %	60,2
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2012, en euros	19 504,8
Taux de pauvreté en 2012, en %	14,3

Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Comsa, Fichier localisé social et fiscal.

Emploi - Chômage	CC du Pays de Foix (240900381)
Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2012	10 420
<i>dont part de l'emploi salarié au lieu de travail en 2012, en %</i>	86,4
Variation de l'emploi total au lieu de travail : taux annuel moyen entre 2007 et 2012, en %	-0,5
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2012	71,8
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2012	14,7

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales

Établissements	CC du Pays de Foix (240900381)
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2013	2 295
Part de l'agriculture, en %	5,4
Part de l'industrie, en %	5,9
Part de la construction, en %	11,9
Part du commerce, transports et services divers, en %	56,0
<i>dont commerce et réparation automobile, en %</i>	13,7
Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, en %	20,8
Part des établissements de 1 à 9 salariés, en %	24,5
Part des établissements de 10 salariés ou plus, en %	6,9

Champ : ensemble des activités

Source : Insee, CLAP (connaissance locale de l'appareil productif).



**Annexe n°12 : Tableau récapitulatif des cartes d'identités des territoires des ressourceries****Récapitulatif des cartes de territoires des Ressourceries (Données de l'INSEE - Chiffres 2012)**

L'échelle choisie est l'intercommunalité, sauf pour les métropoles, où nous prenons l'échelle de la ville. Le cas de l'Essonne est particulièrement intéressant, on a décidé de prendre l'échelle départementale puisque trois ressourceries sont présentes sur le territoire.

Noms des territoires	Population	Superficie en km	Nb de logements	Nb d'emplois	Taux de chômage
Communauté de Communes du Pays de Foix	20 889	300,10	12 736	10 420	14,7
Ville de Paris	2 240 621	105,4	1 357 081	1 813 993	11,7
Communauté de Communes du Beauvaisis	224 054	2099,90	99 045	80 162	13,0
Communauté de Communes Ardennes Thiérache	10 023	427,90	4976	2 219	13,8
Ville de Bordeaux	863 391	1 172,80	433 617	434 292	12,5
Communauté de communes Bièvre Isère	36 706	523,30	16 995	11 018	11,0
Communauté d'Agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin	68 256	511,60	36 222	23 072	15,0
Communauté d'Agglomération Saint-Lo Agglo	67 128	689,50	33 725	31 555	9,6
Département de l'Essonne	1 237 507	1 804,4	517 656	435 061	10,4
Communauté Urbaine Toulouse Métropole	725 091	458,20	388 654	429 788	14,1
Communauté de Communes du Canton de Cazères	12 400	164,6	6 549	4 125	14,5

**Pertinence des partenaires institutionnels :**



La Communauté de Communes du Pays de Foix exerce la compétence "collecte des déchets" en régie : ramassage des OMR5, gestion de la déchetterie et collecte des encombrants. Elle est donc un partenaire incontournable pour le développement d'une filière de réemploi localement.



Le Smectom du Plantaurel dispose de la compétence "traitement des déchets" à Foix, de la compétence "collecte" sur d'autres collectivités et gère les déchetteries voisines (Tarascon, Varhiles, ...). Il porte un programme local de prévention des déchets dans lequel figure comme priorité le développement de ressourceries. Une étude sur le potentiel de réemploi est actuellement réalisée pour le Smectom en 2015.



Le Conseil Général anime un plan de prévention des déchets qui donne notamment la priorité le développement de ressourceries (cf I- la partie sur la législation)



Le Conseil Régional soutient la dynamique d'économie sociale et solidaire (ESS) en Midi-Pyrénées et finance notamment Midi-Pyrénées Active et le dispositif CATALIS.



Le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises anime un plan climat-énergie. Plusieurs axes de travail seront à approfondir comme le chiffrage du CO2 évité par le réemploi d'objets et le prêt de vaisselle lavable pour les «éco-manifestations».



Le programme européen LEADER et le Pays de Foix Haute Ariège contribuent au développement du territoire. Le projet de ressourcerie est en cours d'inscription au futur programme pluri-annuel.



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

L'ADEME anime et coordonne les dynamiques environnementales sur la région (notamment les plans et programmes locaux de prévention des déchets). Elle peut contribuer à la pertinence des actions du projet.

## Les partenaires financiers identifiés :



Midi-Pyrénées Active apporte un soutien financier pour les projets d'ESS (prêt à taux 0) - [www.midipyreneesactives.org](http://www.midipyreneesactives.org)



Initiatives pour une Économie Solidaire (iés) est une SCIC de financement solidaire qui soutient des projets d'entreprises solidaires créatrices d'emplois, en faisant appel à l'épargne citoyenne en Midi-Pyrénées, depuis 1998 ainsi qu'en Languedoc-Roussillon depuis 2014. [www.ies.coop](http://www.ies.coop)

## Les structures d'accompagnement au portage du projet :



Le projet a été sélectionné par Catalis, c'est un dispositif régional d'accompagnement aux porteurs de projets collectifs en économie sociale et solidaire. Ces porteurs de projets bénéficient d'un suivi sur plusieurs mois avec les conseils de professionnels pour consolider et favoriser la concrétisation du projet - [www.catalis.coop](http://www.catalis.coop)



l'ADEPFO (l'association pour le développement des Pyrénées par la formation) suit également le projet afin de lancer en mars/avril 2015 le dispositif «formation-développement» - [www.adepfo.com](http://www.adepfo.com)



La boutique de gestion BGE accompagne le projet sur la production d'outils financiers (prévisionnel, business plan...) - [www.creer.fr/ariege](http://www.creer.fr/ariege)



Bernard Brunet de la SCIC Sapie accompagne la Ressourcerie sur la stratégie globale - [www.sapie.eu](http://www.sapie.eu)



Le Réseau des Ressourceries suit le projet depuis le début - [www.ressourcerie.fr](http://www.ressourcerie.fr)

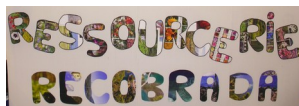


La Ressourcerie Court-circuit accompagne le projet fuxéen notamment grâce à ses retours d'expérience - [www.court-circuit-felletin.org](http://www.court-circuit-felletin.org)

## Synergies avec les structures locales :



Le Centre Universitaire d'Ariège avec lequel l'association a travaillé sur un premier projet tuteuré en 2014/2015 et aujourd'hui encore.



La Ressourcerie (en création) «CERR» à Daumazan-sur-Arize et la Ressourcerie «Recobrada» à Cazères



La menuiserie associative «la Toupie» : forte complémentarité des activités et partage du local d'activité à l'étude



L'association d'éco-construction «Écorce» : organisation commune d'un «vide-chantier» fin mai, potentielle complémentarité avec l'activité de valorisation/réemploi des outils et matériaux de construction une idée de partage du local est à l'étude



Elémén'terre : partenariat à l'étude pour être un acteur relais sur le prêt de gobelets lavables



Vélo09: organisation d'ateliers vélo en commun



Secours populaire avec une possible organisation d'ateliers collectifs et participatifs en communs dans la logique d'éducation populaire et dans un objectif d'aider à rendre autonome le public visé

- Participation au collectif local Économie Sociale et Solidaire «les états généraux »22
  - Un FabLab (laboratoire de fabrication) est en création dans le Couserans à Seix. Il a également été en incubation dans le dispositif Catalis. De nombreuses pistes d'interactions sont à l'étude, notamment la possibilité de faire fabriquer des pièces spécifiques par le FabLab pour contribuer à la réparation d'objets défectueux récupérés par la Ressourcerie.
-

## **Questionnaire de satisfaction**

La Ressourcerie de Foix veut connaître vos habitudes et besoins

La Ressourcerie de Foix est une association visant à la réduction et la valorisation des déchets. Elle mène des actions diverses : collecte, valorisation, vente et sensibilisation. L'association souhaite avoir vos retours.

### **I. Votre fréquentation de la Ressourcerie**

- A quelle fréquence venez vous à la Ressourcerie ?
  - quasiment à chaque fois
  - une fois par mois
  - une ou deux fois depuis le début
  - jamais venu(e)
- II. Votre rapport aux objets d'occasion
- Quels types de biens d'occasion avez-vous l'habitude d'acheter ?
  - Ameublement
  - Multimédia
  - Loisir
  - Vêtements
  - Vaisselle
  - Autre :
- D'où viennent ces objets de seconde main que vous utilisez ?
  - Antiquaires / Brocanteurs
  - Friperies
  - Sites internet (le bon coin ou autre)
  - Emmaüs
  - Ressourceries
  - Famille/amis
  - Vide-grenier
  - Objets trouvés / glanés (ex : dans la rue)
  - Autre :

### **II. Votre ressenti par rapport à la Ressourcerie**

- Quelles sont vos principales motivations à fréquenter la Ressourcerie de Foix ?
  - Pour y donner des meubles/objets
  - Parce qu'on peut y trouver des objets rares
  - Pour soutenir une action locale
  - Pour la convivialité

- Pour l'aspect éco-citoyen
- Pour les prix attractifs
- Qu'aimeriez-vous y trouver en plus ?
  - Plus d'ateliers (fabrication/réparation)
  - Organisation de débats/discussions
  - Trouver plus de documentation sur place
  - Plus d'objets à bricoler soi-même en vente
  - Plus de convivialité (espace détente, jus de fruits... à disposition)
  - Autre :
- Êtes-vous satisfait des heures d'ouvertures? Si non, à quelles horaires seriez-vous le plus disposé à aller à la Ressourcerie? \*
  - Mercredi après-midi
  - Vendredi après le marché
  - Les soirs de semaine
  - Le samedi
  - Autre :

**Êtes-vous satisfait des critères suivant:**

La facilité à trouver la Ressourcerie?

- Très satisfait     Satisfait     Peu satisfait     Pas du tout satisfait

L'accueil en magasin ?

- Très satisfait     Satisfait     Peu satisfait     Pas du tout satisfait

La présentation des produits?

- Très satisfait     Satisfait     Peu satisfait     Pas du tout satisfait

**III. Ateliers**

- Seriez-vous intéressés pour participer à des ateliers collectifs et participatifs de type :\*
  - Relooking, customisation de meubles
  - Réparation d'appareil électrique (multimédia, petit électroménager)
  - Réparation et entretien de vélos
  - Réalisation et entretien d'un compost / fabrication d'un composteur
  - Autre :

- A quel moment seriez-vous le plus disposé à participer à un atelier ? \*
- Un après-midi en semaine
- Un soir de semaine
- Un samedi



## La Ressourcerie de Foix veut connaître vos besoins

La Ressourcerie de Foix est une association visant à la réduction et la valorisation des déchets. Elle mène des actions diverses : collecte, valorisation, vente et sensibilisation. L'association souhaite mettre en place divers ateliers en lien avec l'université. Afin de répondre au mieux à vos besoins nous vous envoyons ce questionnaire. Merci d'y répondre avec sincérité.

\*Obligatoire

### I. Rapport à l'objet d'occasion

**Avez-vous l'habitude d'acheter ou de récupérer auprès de vos connaissances des objets d'occasion ?**

\*

- Oui  
 Non

**Si oui, quel type de biens ?**

- Ameublement  
 Multimédia  
 Loisir  
 Vêtements  
 Vaisselle  
 Autre :

**Dans quelles structures récupérez-vous ces objets?**

- Brocantes  
 Antiquaires  
 Friperies  
 Sites internet  
 Emmaüs  
 Ressourceries  
 Famille/amis  
 Récupération aléatoire (rue, fin de vide-grenier...)  
 Secours Populaire  
 Autre :

**Avez-vous eu des difficultés à équiper votre logement ? \***

- Oui  
 Non



## II. Ressourcerie

Une ressourcerie est une structure environnementale faisant partie de l'économie sociale et solidaire, localement impliquée dans la prévention et la gestion des déchets. L'action d'une ressourcerie vise à favoriser le réemploi et la réduction des déchets à la source à travers leur collecte, leur valorisation et la revente des objets ainsi revalorisés, ainsi que la sensibilisation à l'environnement.

**Connaissez-vous la ressourcerie de Foix ? \***

- Oui  
 Non

**Si non, seriez-vous intéressé pour la fréquenter ?**

- Oui  
 Non

**Si vous fréquentez la ressourcerie quel est votre principale motivation ?**

**Qu'aimeriez-vous y trouver en plus ?**

- Plus d'ateliers (fabrication/réparation)  
 Organisation de débats/discussions  
 Trouver plus de documentation sur place  
 Plus d'objets à bricoler soi-même en vente  
 Plus de convivialité (espace détente, jus de fruits... à disposition)  
 Autre :

**A quelles horaires seriez-vous le plus disposé à aller à la Ressourcerie? \***

- Mercredi après-midi  
 Vendredi après le marché  
 Les soirs de semaine  
 Le samedi  
 Autre :

## III. Ateliers

**Seriez-vous intéressés pour participer à des ateliers de réparation collectifs et participatifs de type : \***

- Ameublement (relooking, customisation...)  
 Multimédia  
 Électroménager  
 Équipements sportifs (vélos...)  
 Compost  
 Autre :

**A quel moment de la semaine voudriez-vous participer à un atelier ? \***

Envoyer

*N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.*

# 37 réponses

[Afficher toutes les réponses](#)

## Résumé

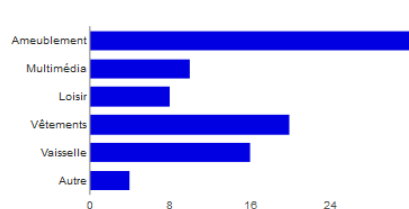
### I. Rapport à l'objet d'occasion

Avez-vous l'habitude d'acheter ou de récupérer auprès de vos connaissances des objets d'occasion ?



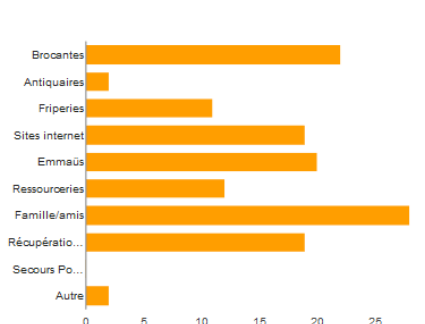
Oui 33 89.2 %  
Non 4 10.8 %

Si oui, quel type de biens ?



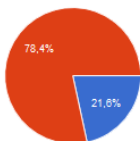
Ameublement 32 97 %  
Multimédia 10 30.3 %  
Loisir 8 24.2 %  
Vêtements 20 60.6 %  
Vaisselle 16 48.5 %  
Autre 4 12.1 %

Dans quelles structures récupérez-vous ces objets ?



Brocantes 22 64.7 %  
Antiquaires 2 5.9 %  
Fripeseries 11 32.4 %  
Sites internet 19 55.9 %  
Emmaüs 20 58.8 %  
Ressourceries 12 35.3 %  
Famille/amis 28 82.4 %  
Récupération aléatoire (rue, fin de vide-grenier...) 19 55.9 %  
Secours Populaire 0 0 %  
Autre 2 5.9 %

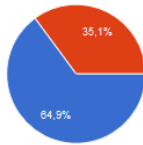
Avez-vous eu des difficultés à équiper votre logement ?



Oui 8 21.6 %  
Non 29 78.4 %

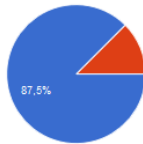
## II. Ressourcerie

### Connaissez-vous la ressourcerie de Foix ?



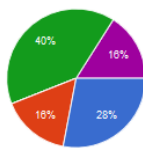
Oui 24 64.9 %  
Non 13 35.1 %

### Si non, seriez-vous intéressé pour la fréquenter ?



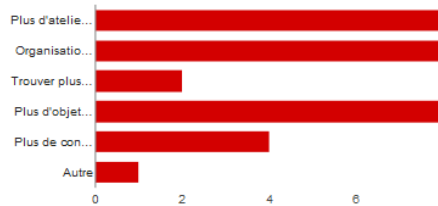
Oui 21 87.5 %  
Non 3 12.5 %

### Si vous fréquentez la ressourcerie quel est votre principale motivation ?



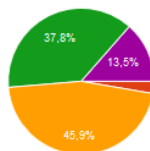
Parce qu'on y trouve de supers objets 7 28 %  
Pour soutenir une action locale 4 16 %  
Pour la convivialité 0 0 %  
Pour l'aspect éco-citoyen 10 40 %  
Pour les prix attractifs 4 16 %

### Qu'aimeriez-vous y trouver en plus ?



Plus d'ateliers (fabrication/réparation) 8 36.4 %  
Organisation de débats/discussions 8 36.4 %  
Trouver plus de documentation sur place 2 9.1 %  
Plus d'objets à bricoler soi-même en vente 8 36.4 %  
Plus de convivialité (espace détente, jus de fruits... à disposition) 4 18.2 %  
Autre 1 4.5 %

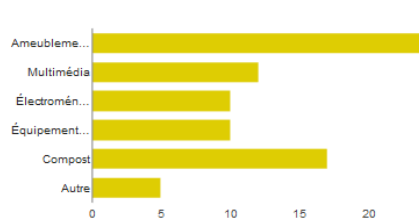
### A quelles horaires seriez-vous le plus disposé à aller à la Ressourcerie ?



Mercredi après-midi 0 0 %  
Vendredi après le marché 1 2.7 %  
Les soirs de semaine 17 45.9 %  
Le samedi 14 37.8 %  
Autre 5 13.5 %

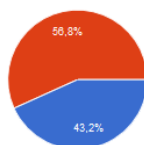
## III. Ateliers

### Seriez-vous intéressés pour participer à des ateliers de réparation collectifs et participatifs de type :



Ameublement (relooking, customisation...) 24 66.7 %  
Multimédia 12 33.3 %  
Électroménager 10 27.8 %  
Équipements sportifs (vélos...) 10 27.8 %  
Compost 17 47.2 %  
Autre 5 13.9 %

### A quel moment de la semaine voudriez-vous participer à un atelier ?



Un soir de semaine 16 43.2 %  
Un samedi 21 56.8 %

### **Convention de partenariat**

ENTRE :

- L'association De la ressource à la clef, association loi 1901 ayant son siège social à 1bis rue de la résistance 09000 FOIX, et représentée par Loïc Gerland.

Ci après dénommée « L'Association »,

ET

- L'association Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention (FAJIP), ayant son siège social à Espace Olivier Carol, Boulevard François Mitterrand, 09000 Foix, et représenté par Fabien Guichou.

#### Préambule :

L'association De la ressource à la clef a pour objectif de servir de structure d'élaboration et de mise en œuvre de l'activité de Ressourcerie

L'association FAJIP, régie par les principes fondamentaux de la laïcité, du fonctionnement démocratique, du respect de la liberté de conscience et de l'éducation populaire, l'action du FAJIP concerne tous les jeunes et a pour but de les aider à mener leurs propres projets afin de participer à leur épanouissement.

L'objet de la présente convention consiste à officialiser une volonté de partenariat entre ces deux associations. Ceci étant rappelé, il a été convenu ce qui suit.

#### ARTICLE 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions et les modalités du partenariat.

#### ARTICLE 2 : Engagements du FAJIP

La Fondation s'engage à présenter et sensibiliser en amont les jeunes aux actions de la ressourcerie. Elle s'engage également à insérer les interventions de la ressourcerie dans son programme d'animation interne. Il reste à éclaircir les conditions de rémunération des interventions de la Ressourcerie,

#### ARTICLE 3 : Engagements de De la ressource à la clef

L'Association s'engage à :

- démarcher les jeunes pour cerner leurs envies en termes d'ateliers ponctuels
- mettre en place des ateliers adaptés au public concerné pendant les vacances scolaires, à compter des vacances de la Toussaint 2016
- prêter ou créer un bar à jus / créer la décoration pour l'évènement Foix'R de Rue au mois de juillet 2016.

#### ARTICLE 4 – Durée de la convention, renouvellement

La présente convention est conclue pour une durée d'un an à compter de la date de sa signature par les deux parties.

Elle pourra être renouvelée après accord des parties, suivant de nouvelles modalités qui seront précisées par un avenant joint à la convention.

#### ARTICLE 6 – Communication

L'Association du FAJIP s'engage à mentionner la Ressourcerie dans ses documents de présentation de l'évènement Foix'R de Rue.

Fait à FOIX en deux exemplaires originaux, le 06/04/2016

Un exemplaire pour chaque association

### **Convention de partenariat**

ENTRE :

- L'association De la ressource à la clef, association loi 1901 ayant son siège social à 1bis rue de la résistance 09000 FOIX, et représentée par Loïc Gerland.

Ci après dénommée « L'Association »,

ET

- L'Organisation des Etudiants de l'Université de Foix (OEUF), dont le siège social est au Centre Universitaire Robert Naudi 4 Rue Raoul Lafayette, 09000 Foix, et représentée par Elodie Butin.

#### Préambule :

L'association De la ressource à la clef a pour objectif de servir de structure d'élaboration et de mise en œuvre de l'activité de Ressourcerie.

L'Association des étudiants du Centre Universitaire de Foix participe à la promotion des formations et développe la vie étudiante du campus universitaire.

L'objet de la présente convention consiste à officialiser une volonté de partenariat entre ces deux associations. Ceci étant rappelé, il a été convenu ce qui suit.

#### ARTICLE 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions et les modalités du partenariat.

#### ARTICLE 2 : Engagements de l'OEUF

L'organisation s'engage à insérer chaque année la ressourcerie dans le programme de la Semaine de l'Etudiant de Foix, et à assurer la communication autour de l'événement. Elle s'engage également à proposer occasionnellement des interventions de la ressourcerie auprès des étudiants de Foix, et à faire le lien avec d'éventuels projets étudiants pouvant s'appuyer sur l'activité de ressourcerie.

#### ARTICLE 3 : Engagements de De la ressource à la clef

L'Association s'engage à :

- être disponible lors de la journée prévue pendant la Semaine de l'Etudiant de Foix
- mobiliser les bénévoles et le matériel adéquat afin de mettre en place des interventions adaptées aux étudiants

#### ARTICLE 4 – Durée de la convention, renouvellement

La présente convention est conclue pour une durée de 5 ans à compter de la date de sa signature par les deux parties.

Elle pourra être renouvelée après accord des parties, suivant de nouvelles modalités qui seront précisées par un avenant joint à la convention.

Fait à FOIX en deux exemplaires originaux, le 06/04/2016

Un exemplaire pour chaque association.

Scénarii 1

Soirée sur la réduction des déchets et les principes de la Ressourcerie

<p><b>Commune</b> : Foix</p> <p><b>Commanditaire</b> : Groupe de projet tuteuré EDL</p> <p><b>Zone concernée</b> : Université de Foix</p> <p><b>Public visé</b> : Etudiants de l'université</p> <p><b>Partenariats</b> : l'OEUF, Université Robert Naudi</p> <p><b>Date</b> : Jeudi 6 octobre à partir de 16h30</p>	<p><b>Thème</b> : Revalorisation des déchets</p> <p><b>Objectif principal</b> : Sensibiliser les étudiants sur les problématiques de revalorisation des déchets, faire connaître la Ressourcerie et ses activités a un public universitaire.</p> <p><b>Objectifs opérationnels</b> : Créer un partenariat entre l'œuf et la Ressourcerie.</p> <p><b>Bénéficiaires du projet</b> : les étudiants de l'université</p>
---	---

**Projet** : Organisation d'une animation à la Fac lors de la semaine de l'étudiant pour faire connaître la Ressourcerie aux potentiels nouveaux arrivants afin de répondre éventuellement à leurs besoins (aménagement, ateliers de réparation etc) et les sensibiliser à la réduction des déchets. Ce projet tourne autour de 4 axes, définis à travers 4 stands à savoir : la collecte des déchets, leur valorisation, la sensibilisation et la boutique.

**Contexte** : Dans le cadre du projet tuteuré avec la Ressourcerie, et lors de la semaine de l'étudiant.

**But du projet** : Créer et formaliser un partenariat entre l'œuf et la Ressourcerie pour répondre aux besoins des étudiants

**Action à mener** : Organisation et animation des 4 stands de présentation. Collecte d'aliments invendus pour préparer le repas.

<b>Séquences</b>	<b>Démarches</b>	<b>Outils</b>	<b>Objectifs</b>
Accueil des visiteurs	Lieu : Campus - cafétéria  Prévoir un accueil à l'extérieur et à l'intérieur (Dehors : ateliers réparation car peut être bruyant )	Les bénévoles qui se chargeront de l'accueil	Accueillir et orienter les étudiants dans leur visite en fonction de ce qui les intéressent le plus.
Stand collecte	Sur ce stand, les étudiants peuvent tout simplement déposer des objets qu'ils souhaitent donner.  (Lieu : stand extérieur ou intérieur ? directement dans une remorque mise à disposition toute la journée)	Tables, Remorque  Panneaux (photos du hangar de stockage, de la déchetterie, de collectes)	L'objectif est de leur montrer qu'il y a des tas de choses qu'ils peuvent ne pas jeter (vêtements, matériel électronique défilant...)

Stand boutique	Ici, les étudiants peuvent acheter quelques objets/bibelots qui auront été ramenés par la Ressourcerie	Utilisation des résultats des questionnaires pour savoir : qu'achèteraient-ils le plus ? et donc, quels types d'objets ramener ? Panneaux (photos boutique  Objet Tables  Bénévoles tenant le stand	Sensibiliser les étudiants à l'économie sociale et solidaire en leur montrant un avantage économique, et en valorisant l'objet d'occasion
Stand valorisation	Atelier(s) concret(s) de réparation /valorisation/relooking. (les étudiants doivent préalablement être avertis s'ils peuvent ramener un objet à réparer, et de quel type ?)	Résultats des questionnaires : quels ateliers mettre en place ?  Panneaux (photos exemples de relooking meubles et autres, (tutoriels ?), agenda des ateliers à la Ressourcerie Panneaux Tables Bénévoles tenant le stand	Sensibiliser à la revalorisation des objets.  Permettre aux étudiants de réaliser une action concrète sur un objet dont ils pourront se resservir Communication sur les ateliers que propose la Ressourcerie
Stand sensibilisation	Sur ce stand, les étudiants peuvent venir échanger entre eux, avec des bénévoles de l'association sur des thèmes associés aux valeurs de la Ressourcerie	Articles de presse  Documentation Chaises Tables Animateurs	L'objectif est de sensibiliser les étudiants aux thèmes d'actualités et en particulier concernant la réduction des déchets, leur gestion etc..

Scénarii 2

Soirée sur la réduction des déchets et  
les principes de la Ressourcerie

<p><b>Commune</b> : Foix</p> <p><b>Commanditaire</b> : Groupe de projet tuteuré EDL</p> <p><b>Zone concernée</b> : Ressourcerie de Foix</p> <p><b>Public visé</b> : Etudiants de l'université</p> <p><b>Partenariats</b> : l'OEUF, Université Robert naudi</p> <p><b>Date</b> : Jeudi 6 octobre</p>	<p><b>Thème</b> : Revalorisation des déchets</p> <p><b>Objectif principal</b> : Sensibiliser les étudiants sur les problématiques de revalorisation des déchets, faire connaître la Ressourcerie et ses activités a un public universitaire.</p> <p><b>Objectifs opérationnels</b> : Créer un partenariat entre l'œuf et la Ressourcerie.</p> <p><b>Bénéficiaires du projet</b> : les étudiants de l'université</p>
---	---

**Projet** : Organisation d'une visite guidée à la Ressourcerie lors de la semaine de l'étudiant pour faire connaître l'association aux étudiants afin de répondre éventuellement à leurs besoins ( ameublement, ateliers de réparation etc) et les sensibiliser à la réduction des déchets. La visite serait organisée de manière exclusive sous le thème "Portes Ouvertes Spéciales Etudiants". Il serait judicieux de prévoir un temps d'inscription à la visite ou de pré-découverte de l'association, plus tôt dans la semaine et à la l'université, pour des questions d'organisation générale

**Contexte** : Dans le cadre du projet tuteuré avec la Ressourcerie, et lors de la semaine de l'étudiant.

**But du projet** : Créer et formaliser un partenariat entre l'OEUF et la Ressourcerie pour répondre aux besoins des étudiants

**Action à mener** : Organisation et animation de l'accueil et de la visite de la Ressourcerie.

<b>Séquences</b>	<b>Démarches</b>	<b>Outils</b>	<b>Objectifs</b>
Accueil des visiteurs	Lieu : Ressourcerie  Prévoir un accueil à l'extérieur	Les bénévoles qui se chargeront de l'accueil	Accueillir les étudiants dans les locaux de la Ressourcerie
Visite guidée	Visite du lieu avec des moments d'explications sur les objectifs de la Ressourcerie, son organisation etc...	Tout ce qui est à disposition à la Ressourcerie (pourquoi pas lors de l'accueil laisser quelques panneaux informatifs à l'extérieur, en attendant l'arrivée de l'ensemble des visiteurs) + Bénévoles	L'objectif est de présenter l'ensemble des principes de la Ressourcerie, son organisation, son fonctionnement, pour inciter les étudiants à y adhérer et en comprendre son importance
Animations, ateliers	Prévoir des ateliers à destination des étudiants et en fonction de leurs besoins (réponses aux questionnaires étudiants)	Matériel divers en fonction des ateliers prévus (construction, réparation, couture...) Prévoir des objets à réparer (soit de la	L'objectif est de faire participer les étudiants sur une action concrète. Peut également leur permettre de trouver une satisfaction à l'égard de ces ateliers et de par la suite s'y réinscrire



		Ressourcerie directement soit des étudiants auquel cas il est important de les informer sur le type d'objet à ramener)	
--	--	--	--